

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**

**UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
DE YAOUNDE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE**

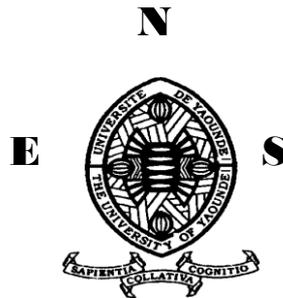
\*\*\*\*\*

**HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE  
OF YAOUNDE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTMENT OF HISTORY**

\*\*\*\*\*



**L'ENCLAVEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT  
DE YABASSI : 1978 - 2010**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de Professeur  
de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DIPES II)*

**Par**

**Charles Martin Makongo**

*Licencié en Histoire*

Sous la direction de :

**Dr. Joseph Tanga Onana**

*Chargé de Cours*

Année académique 2014-2015

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>i</b>
<b>DEDICASSE.....</b>	<b>iii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iv</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES.....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>vii</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>viii</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT.....</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : LA PRESENTATION DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI.....</b>	<b>18</b>
<b>I- LA PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>II- LA PRESENTATION DU MILIEU SOCIO-CULTUREL ET HUMAIN.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>III- LA PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE .....</b>	<b>29</b>
<b>CHAPITRE 2 : L'ENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI : UN PHENOMENE AUX CAUSES MULTIPLES 1960-1985.....</b>	<b>36</b>
<b>I- L'HISTORIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI 1900-1960.....</b>	<b>36</b>

II- LES CAUSES NATURELLES ET INFRASTRUCTURELLES DE L'ENCLAVEMENT DE YABASSI 1960 – 1978.....**Erreur ! Signet non défini.**

**CHAPITRE 3 : ANALYSE DES REPERCUSSIONS DE L'ENCLAVEMENT DE YABASSI SUR SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL 1990 – 2010.....56**

I- L'ENCLAVEMENT COMME FREIN AU DEVELOPPEMENT SUR LE PLAN ECONOMIQUE 1990-2010 ..... 56

II- L'ENCLAVEMENT COMME FREIN AU DEVELOPPEMENT SOCIAL.....**Erreur ! Signet non défini.**

**CHAPITRE 4 : LES ACTIONS PRISES POUR LE DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI ET LEURS OBSTACLES : 1978 -2010.....83**

I- LES ACTIONS PRISES POUR LE DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI.....**Erreur ! Signet non défini.**

II- LES OBSTACLES AU DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI.....**Erreur ! Signet non défini.**

**CONCLUSION GENERALE.....100**

**SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....103**

**ANNEXES.....112**

**TABLES DES MATIERES.....113**

**DEDICACE**

A mon père Charles BATAKE de regretté mémoire

A ma mère Marie Nkam EDIMO

A mon frère aîné Victor EYANGO BATAKE

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre directeur de mémoire le Dr. Joseph TANGA ONANA, qui en dépit de ses charges professionnelles et académiques, a accepté de diriger ce travail et y a apposé sa rigueur scientifique. Ses conseils, critiques et observations nous ont permis de mener à bien ce travail.

Nous remercions l'ensemble du corps professoral et enseignant du Département d'Histoire de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I, pour la précieuse formation intellectuelle.

Nos remerciements vont également à l'endroit des enseignants des départements de Géographie, des Science Didactiques, ainsi que du département d'Anglais de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I pour les enseignements à nous dispensés.

Nous remercions également tous les documentalistes et nos informateurs pour la documentation et les informations mises à notre disposition.

A tous nos camarades de la 54<sup>ème</sup> promotion des élèves professeurs du département d'Histoire de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, ainsi qu'à toute notre famille.

Que toutes ces personnes qui ont contribué de quelque manière que ce soit à la réalisation de ce travail, trouvent ici le témoignage de notre profonde gratitude.

## SIGLES ET ACRONYMES

**ACRY** : Archives de la Commune Rurale de Yabassi

**ANY** : Archives Nationales Yaoundé

**APNP** : Archives Privées de monsieur Nkaké Pierre

**CEBEC** : Congrégation des Eglises Baptistes et Evangéliques du Cameroun

**CRMN** : Commune Rurale Mixte du Nkam

**CAMTEL** : *Cameroons Telecommunication*

**CES** : Collège d'Enseignement Secondaire

**EEC** : Eglise Evangélique du Cameroun

**ENAM** : Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature

**ENIEG** : Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**FALSH** : Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines

**FCFA** : Franc de la Communauté Française Africaine

**FCB** : Fondation Chantal Biya

**FEICOM** : Fond Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal

**IFC** : Institut Français du Cameroun

**INS** : Institut National de la Statistique

**IRD** : Institut de la Recherche et du Développement

**ISHY** : Institut des Sciences Halieutiques de Yabassi

**JEUCAFRA** : Jeunesse Camerounaise Française

**NKAMDECO** : *Nkam Development Cooperation*

**ORSTOM** : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

**PAS** : Plan d'Ajustement Structurel

**PER** : Petit Equipement Rural

**PNDP** : Programme National de Développement Participatif

**PPTE** : Pays Pauvre Très Endetté

**PQDESC** : Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel

**SNI** : Société Nationale d'Investissement

**SOCAPALM** : Société Camerounaise de Palmeraie

**SODENKAM** : Société de Développement du Nkam

**SONEL** : Société Nationale d'Electricité

**UEBC** : Union des Eglises Baptistes du Cameroun

**UNC** : Union Nationale Camerounaise

**UPC** : Union des Populations du Cameroun

**UYI** : Université de Yaoundé I

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### CARTES

<b>Carte 1 :</b>	Localisation de l'arrondissement de Yabassi.....	17
<b>Carte 2 :</b>	Carte scolaire de la commune de Yabassi.....	74
<b>Carte 3 :</b>	Carte sanitaire de la commune de Yabassi.....	77

### TABLEAUX

<b>Tableau 1 :</b>	Les cantons de Yabassi avec leurs superficies respectives.....	27
<b>Tableau 2 :</b>	Différence de prix du fer à béton à Douala et Yabassi en 2010.....	65
<b>Tableau 3 :</b>	Comparaison des effectifs des élèves des écoles maternelles de Yabassi de 2005 à 2008.....	75

### PHOTOS

<b>Photo 1 :</b>	Une vue partielle du fleuve Nkam.....	20
<b>Photo 2 :</b>	L'ancien « Port Allemand » sur le fleuve Nkam en 1905.....	37
<b>Photo 3 :</b>	Un véhicule bloqué dans un borbier au lieu-dit « <i>Biton by nyèt</i> ».....	51
<b>Photo 4 :</b>	Un grumier transportant du bois sur la route de Yabassi.....	52
<b>Photo 5 :</b>	Une « maison en calabotte » au quartier Banya à Yabassi.....	64

<b>Photo 6 :</b>	La place du marché périodique de Ndokbélé à Yabassi.....	68
<b>Photo 7 :</b>	Le complexe multiservice du Dr. Bolabong.....	97

## GLOSSAIRE

*Bot ba minka'â* : Ceux qui discutent beaucoup

*Benskin* : Transporteur par moto

*Biton by nyèt* : Cornes du buffle

*Call box* : Cabine téléphonique mobile

*Dihep di Nkam* : Air du Nkam

*Djamba* : Feuilles de manioc

*King* : Chef

*Komol* : Noisetier

*Kwata* : Vin de maïs fermenté

*Matango* : Vin de palme

*Mok ma mayen* : Vin de palme

*Ndolè* : Légume vert

*Ndo'oh* : Mangue sauvage

*Ngan Nkam* : Caïman du Nkam

*Sissang* : Légume vert

## RESUME

Cette étude analyse le problème de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi de 1978 à 2010. Elle présente les spécificités géographiques de l'arrondissement, son historique, les causes de l'enclavement et ses répercussions tant sur le plan économique que sur le plan social. Elle montre également les actions entreprises par le gouvernement et certaines élites de la localité dans le but de désenclaver et développer l'arrondissement, ainsi que les obstacles à ces actions.

L'objectif de cette étude a été atteint grâce à l'utilisation des sources primaires et secondaires consultées aux archives, dans les bibliothèques et dans des centres de recherches spécialisés. Les sources orales ont été utilisées à l'issue de la sélection des informateurs. Les approches thématiques et chronologiques ont été adoptées en exposant et en analysant les données.

Il en résulte de cette étude que, l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi constitue un frein à son développement économique et social, mais également que les répercussions de ce phénomène sont visibles dans plusieurs domaines de la vie quotidienne des populations de cette localité.

## ABSTRACT

This study analyses the landlockeness problem in the Yabassi district between 1978 and 2010. It presents the district's geographical characteristics, the historic, the landlockeness causes and its impact on the economic as much as on the social plan. It equally presents actions undertaken by the government and by some place's elite in order to opening up and develop the district, thus that action's obstacles.

The objectives of this research were attained by consulting primary and secondary sources in the various archives, libraries and specialises research centers. Oral interviews were also carried out with selected informants. The thematic and chronological approaches were adopted in narrating and analysing data.

The study revealed that. The Yabassi district landlockeness is a lagging factor on it economic and social development, equally, the impacts of that phenomenon are visible in many life's sectors of that locality's population.

## INTRODUCTION GENERALE

Le présent travail qui aborde la problématique de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi est une analyse qui s'inscrit dans le cadre de l'histoire économique et sociale du Cameroun.

### I- PRESENTATION DU SUJET

L'arrondissement de Yabassi qui est l'entité géographique dans laquelle cette étude s'inscrit, est l'un des quatre arrondissements du département du Nkam<sup>1</sup> dans la Région du Littoral Cameroun. Pendant la période allemande, cette localité fut le théâtre d'une intense activité économique et administrative. Laquelle témoignait de sa position stratégique pour les Allemands qui y avaient construit un port et y avaient établi plusieurs comptoirs appartenant aux grandes firmes commerciales d'alors.<sup>2</sup> Cependant, fort de son statut de chef-lieu de département qu'il occupe de nos jours, son développement tant sur le plan économique que sur le plan social connaît un frein, voire même une stagnation dont l'enclavement est considéré comme la cause principale. D'où la nécessité de ce travail qui s'intitule : "L'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi : 1978 – 2010".

Au regard de ce qui précède, il faut noter que ce travail est soutenu par certaines raisons que nous mettrons en exergue à travers la justification.

---

<sup>1</sup>Le Département du Nkam compte quatre arrondissements à savoir Yabassi qui est le chef-lieu abritant les institutions administratives, Yingui, Nkondjock, et le Nord-Makombé. Il est important de noter que l'arrondissement du Nord-Makombé bénéficia de ce statut en 2003 à la faveur du décret présidentiel érigeant tous les districts de la République du Cameroun en arrondissement. Il était d'abords rattacher au district de Yingui.

<sup>2</sup> Parmi les firmes commerciales allemandes qui furent installées à Yabassi, les plus importantes furent la *Randad und Stein* spécialisée dans le commerce de l'ivoire, la *Woermann*,...etc. Celles-ci faisaient dans le commerce, l'exportation et l'échange des marchandises. Aussi cette ville était le point d'entrée et de sortie des marchandises destinées à atteindre l'arrière-pays ou l'hinterland.

## II- RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Plusieurs raisons soutiennent le choix de réaliser ce travail. En effet, il aborde la question de l'enclavement des villes camerounaises en général et de l'arrondissement de Yabassi en particulier. En posant ainsi le problème de l'enclavement, il s'agit de montrer que depuis plusieurs décennies, cette ville souffre de certains maux qui sont imputables à ce phénomène.

Comme autre raison soutenant le choix de cette étude, on note le déficit infrastructurel qui touche particulièrement le secteur routier. En effet, la route départementale reliant Yabassi au reste de la région n'est pas bitumée. Cet état de chose rend de ce fait difficile le déplacement des hommes et des biens particulièrement en saison des pluies. Il constitue également un facteur dissuasif pour certains investisseurs leur empêchant d'y implanter des entreprises qui pourraient procurer des emplois aux populations jeunes qui sont victimes d'un exode rural massif et incontrôlé.

De plus, nous nous sommes proposé de traiter ce sujet en ayant comme préoccupation le souci et la volonté de comprendre les raisons qui poussent certaines personnes à avoir des préjugés généralement négatifs à l'égard de cet arrondissement dont nous sommes originaires. Egalement, il s'agit de connaître les mobiles qui soutiennent le fait que les natifs de cet arrondissement, vivant en dehors de celui-ci, véhiculent pour les uns, des idées qui dissuadent plus d'une personne à s'y rendre, et pour les autres, d'agir tardivement pour son désenclavement. De plus, nous voulons connaître les raisons pour lesquelles la conduite de certains projets de développement ne se concrétise généralement pas sur le terrain.

Au regard des raisons sus-évoquées, nos motivations dans la conduite de ce travail ne sont pas des moindres. Toutefois, il faut noter que ce thème comporte des concepts clés qui nécessitent une définition préalable.

### III- DEFINITION DES CONCEPTS

Certains concepts utilisés tout au long de ce travail peuvent susciter des incompréhensions. Il convient de ce fait, de les définir dans le cadre de cette étude. Ainsi, ont été recensés des concepts majeurs tels que : Enclavement et Arrondissement. Il faut souligner que ces définitions de concepts préalables à notre étude permettront de mieux cerner son champ d'application.

#### A- Enclavement

Plusieurs définitions sont données au concept enclavement en fonction des différents champs scientifiques dans lesquels il est employé. Dans cette logique, ce terme est employé en médecine pour désigner « le blocage d'un corps étranger dans un tissu ou un organe »<sup>3</sup> ou encore « l'immobilisation de la tête d'un fœtus au cours de l'accouchement ».<sup>4</sup> Au regard des définitions qui précèdent, on constate qu'elles ne sont adaptées qu'au champ d'application de la médecine.

Par ailleurs, le mot enclavement vient du Latin « *clavis* »<sup>5</sup> qui signifie fermeture, blocage ou encore isolé. L'enclavement est définie comme : « un espace fermé ou isolé dans, et par rapport à un système de distance ».<sup>6</sup> Cette définition appréhende l'enclavement selon l'approche de la géographie physique et ne fait pas intervenir l'aspect économique. Toutefois, compte tenu du fait que notre étude fait une analyse historique de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi et se rapproche de ce fait de la géographie économique, la définition apportée à ce concept est celle donnée par des spécialistes de cette discipline.

---

<sup>3</sup>R. Debove, R. Alain, *Le Petit Robert 1, Dictionnaire de la langue française*, Paris, Editions le Robert, 2003, p. 234.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup>J. Debrie, B. Steck, "L'enclavement : réévaluation théorique et application à l'espace de l'Afrique de l'Ouest", in *L'espace géographique*, n° 1, 2001, p. 26.

<sup>6</sup>Ibid.

Selon Pierre George, l'enclavement c'est :

L'absence d'accès au marché dans un espace donné. C'est l'absence de desserte, l'absence de moyens de communications. Plus exactement, c'est l'absence des moyens de communication donnant à la zone considérée l'égalité des chances sur le marché d'un espace donné.<sup>7</sup>

On constate au regard de cette définition, qu'elle fait intervenir l'aspect économique dans la mesure où elle fait référence à l'absence d'accès au marché à cause du manque des moyens de communication. On retrouve aussi la même idée dans la définition de Barret qui affirme que : « l'enclavement peut se résumer au fait qu'une ville ou une localité soit enclavée lorsque celle-ci est mal reliée à l'extérieur, ou même plus simplement mal reliée aux voies de communications principales ».<sup>8</sup> De plus, selon lui, l'enclavement peut être matériel ou naturel lorsqu'il s'agit d'un obstacle physique.<sup>9</sup>

Nous pouvons dire de ce qui précède que le concept enclavement est employé pour qualifier une zone mal desservie, isolée, et qui manque de voies de communication pour l'écoulement des marchandises. Egalement, l'enclavement freine l'afflux des investisseurs dans une localité donnée, car l'état de la route constitue un écueil pour l'essor de leurs activités. Cela contribuant de ce fait à retarder le développement économique et social de ladite localité. Ces définitions s'adaptent bien au cas de l'arrondissement de Yabassi où les moyens de communications bien qu'existants, ne permettent pas un écoulement facile des marchandises dans les marchés des environs. Par conséquent, tout au long de notre travail, l'enclavement désignera le manque des moyens de communication qui constitue un frein au développement économique et social.

---

<sup>7</sup>P. George, *Dictionnaire de la Géographie*, Paris, PUF, 1974. p. 234.

<sup>8</sup>C. Barret, *Dictionnaire de Géographie humaine*, Paris, Edition Liris, 2000, p. 120.

<sup>9</sup>Ibid.

## B- Arrondissement

Etymologiquement, le terme arrondissement vient du Latin « *rotundus* » qui signifie rond.<sup>10</sup> Ce terme à plusieurs sens en fonction du contexte dans lequel il est employé. Dans cette logique, dans des domaines comme la comptabilité qui s'intéresse aux chiffres, le terme arrondissement signifie : « l'action d'arrondir ou de ramener à un chiffre rond ».<sup>11</sup> De cette définition, on constate que le sens donné à ce terme n'est pas approprié à celui qui fait l'objet de notre préoccupation.

Toutefois, d'autres définitions ont été données à ce terme à l'instar de celle qui présente l'arrondissement comme une « circonscription administrative ou territoriale, soumise à une autorité militaire ».<sup>12</sup> Cette définition bien qu'elle aborde l'aspect administratif, ne correspond cependant pas au sens que nous donnons à ce concept dans la mesure où, elle évoque l'administration militaire. Les arrondissements au Cameroun ne sont pas placés sous l'administration d'une autorité militaire. Au Cameroun en effet, les administrateurs civils à l'instar des gouverneurs de région, des préfets de département et des sous-préfets des arrondissements à qui sont confiées les responsabilités de ces unités administratives sont formés à l'Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM). Bien que ceux-ci reçoivent une formation sur les techniques de gestion administratives, ils bénéficient en outre d'une formation militaire notamment sur le maniement des armes. Toutefois, cela ne leur donne pas pour autant le statut d'autorité militaire. Si on s'en tient à ces spécificités propres aux administrateurs civils camerounais, on peut ainsi affirmer que la définition suscitée n'est pas appropriée à la thématique abordée dans le cadre de ce travail.

---

<sup>10</sup> Larousse, *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, p. 943.

<sup>11</sup> R. Debove, R. Alain, *Le Petit Robert de la langue française*, p. 34.

<sup>12</sup> Ibid.

Par ailleurs, prenant un sens plus large, le *Dictionnaire de la science politique* définit l'arrondissement comme une :

Subdivision territoriale administrative de l'Etat, intermédiaire entre le canton et le département et sans personnalité morale, constituée d'un regroupement de cantons, eux-mêmes constitués d'un regroupement de communes dont elle respecte les limites.<sup>13</sup>

Au regard de cette définition, on constate qu'elle est plus adaptée à notre travail et sera utilisée tout le long de nos analyses. En effet, un arrondissement au Cameroun est une unité administrative placée sous l'autorité d'un sous-préfet nommé par décision du président de la République. Celui-ci assure le contrôle administratif des communes de son arrondissement.

De plus, il faut noter que le chef-lieu de l'arrondissement est la sous-préfecture. Pour le cas spécifique de celui de Yabassi, il abrite la sous-préfecture, mais aussi la préfecture. Car en plus de son statut de chef-lieu d'arrondissement, il est également le chef-lieu du département du Nkam.

Après cette clarification préalable des concepts, il faut noter que ce travail se situe dans un cadre spatial bien déterminé et comporte également des dates importantes qui permettent de le situer dans son cadre temporel.

#### **IV- DELIMITATION DU CADRE SPATIO-TEMPOREL**

La démarche historique impose qu'un sujet de recherche en histoire s'inscrive dans un contexte spatio-temporel. C'est dans cette logique que nous présentons le cadre spatial d'une part et le cadre temporel d'autre part.

---

<sup>13</sup>G. Hermet, B. Badie, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Collin, 1996, p. 12.

## A- Cadre spatial

L'étude qui porte sur l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi s'est faite dans un cadre spatial bien défini. Située dans le département du Nkam à quelques encablures de la ville de Douala qui est la capitale économique du Cameroun et le chef-lieu de la région du Littoral, l'arrondissement de Yabassi couvre en effet une superficie de 3080 km<sup>2</sup>. Il est limité au Nord par l'arrondissement de Nkondjock, à l'Est par celui de Yingui, à l'Ouest par le département du Mounjo, au Sud par les départements du Wouri et de la Sanaga-Maritime.<sup>14</sup> Ses coordonnées géographiques sont de 9°40' et 10° 30' de longitude Est et 4° et 4°45' de latitude Nord. Son altitude varie de 190 mètres vers le village Longtoka Yabassi à 20 mètres aux abords de la rivière Nkam dans le canton de Yabassi centre.<sup>15</sup>

## B- Cadre temporel

L'Histoire étant l'organisation par l'intelligence des données qui se rapportent à la temporalité.<sup>16</sup> Elle nécessite que les faits présentés dans les analyses pour la restitution de la vérité historique soient situés chronologiquement comme le faisait remarquer Joseph Ki-Zerbo lorsqu'il affirmait :

C'est en effet, à travers le temps que l'homme fait l'histoire. Et l'historien qui veut raconter le passé sans repère chronologique ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur une piste sans borne kilométrique.<sup>17</sup>

Au regard de ces remarques sus-évoquées sur la temporalité de l'histoire, la présente étude comporte deux dates importantes auxquelles il faut apporter

---

<sup>14</sup>PNDP, *Atlas des cartes de la commune de Yabassi*, Yaoundé, PNDP Enviro-protect, 2013, p. 2.

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire ?*, Paris, Seuil, 1971, p. 33.

<sup>17</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Présence Africaine, 1993, p. 14.

des justifications en relations avec les faits et les évènements majeurs relatifs avec la thématique abordée ici. Il s'agit des dates suivantes : 1978 et 2010.

- 1978

Dans le cadre de cette étude, la date de 1978 est significative. Elle correspond en effet à la visite du président de la République d'alors, Amadou Ahidjo à Yabassi dans le but d'inaugurer le pont construit sur le fleuve Nkam.

La construction de cette œuvre architecturale se fit pour plusieurs raisons. Relier le plateau appelé Ndokbélé au reste de la localité fut l'une d'entre elles. En effet, le centre de Yabassi abritait en ce temps les institutions administratives. Pour s'y rendre, seule la voie fluviale était praticable. Il existait alors deux façons de traverser le fleuve qui séparait les deux côtés de la ville. Soit par le biais d'une pirogue ou alors par celui d'un bac pour la traversée.<sup>18</sup> L'autre raison évoquée fut celle de la relance des activités économiques de la localité en favorisant l'acheminement des aliments produits dans la localité vers les marchés de la capitale régionale Douala. De ce fait, la construction du pont baptisé « pont de la relance économique » par l'ancien président Ahidjo fut donc un moyen plus moderne et moins risqué de se déplacer, mais plus, une possibilité de redonner à l'arrondissement de Yabassi son éclat d'antan.

- 2010

Pour ce qui est de la deuxième borne chronologique, elle est en effet significative car c'est au cours de celle-ci qu'est constatée une amélioration des infrastructures de transport dans la ville de Yabassi. Elle marque effectivement, le début de la réfection de certains endroits endommagés de la route Douala-Bonépoupa-Yabassi, longue de 94 km et reliant la capitale économique Douala au chef-lieu du département du Nkam qui est Yabassi. De plus, les dix ponts qui

---

<sup>18</sup> Albert Bongo, 78 ans, ancien conducteur de bac, entretien réalisé à Yabassi, le 15 Août 2014.

s'y trouvent ont également fait l'objet d'une réfection. Cette restauration de la route se fit avec le concours de la commune rurale de Yabassi et des entreprises qui exploitent les ressources forestières des forêts de Yabassi.<sup>19</sup> Egalement, dans le but de calmer les populations locales qui manifestaient leur mécontentement face à la destruction de la route par les grumiers transportant le bois, il fut donc convenu que ces entreprises réparent la route afin que celle-ci soit praticable en toutes les saisons.<sup>20</sup>

## V- REVUE DE LA LITTERATURE

Plusieurs publications ont été faites sur la question de l'enclavement. Toutefois, celles-ci n'abordent pas principalement le problème de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi.

Pierre Malongté dans son ouvrage intitulé *Regard sur le département du Nkam*<sup>21</sup> fait une présentation générale du département du Nkam dont l'Arrondissement de Yabassi est le chef-lieu. Il fait ressortir les spécificités humaines et linguistiques de chaque arrondissement de ce département en montrant que ces populations ont été pour la plus part poussées à venir à Yabassi pour y trouver un emploi sur le port. Il montre en effet que cette localité fut un grand centre économique, administratif, et stratégique pendant la période coloniale allemande. Il présente également les différentes caractéristiques florales et fauniques du département. Toutefois, bien que son travail nous renseigne sur la vie du département en général et du chef-lieu en particulier, il n'aborde pas les causes réelles et les manifestations de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi. Il ne s'arrête que sur des généralités.

---

<sup>19</sup> Pour ce qui est des ressources forestières, les forêts de Yabassi regorgent des essences comme le Bibinga, l'Azobé, le Moabi et biens d'autres.

<sup>20</sup> ACRY, Dossier des recettes des finances comptants pour l'année budgétaire 2009. Réfection du tronçon de route Bonépoupa-Ndokbélé-Yabassi pour la prochaine rentrée académique de la Faculté des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala.

<sup>21</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, Yaoundé, 2N2E, 2001.

J-P. Guiffo<sup>22</sup> fait une analyse des différentes populations de la vallée du Nkam et présente leurs spécificités par rapport à celles du reste de la Région du Littoral. Dans son ouvrage, il montre que l'arrondissement de Yabassi est enclavé dans sa grande partie et que le manque d'initiative des populations serait dû au fait que celles-ci avaient eu un contact privilégié avec les colonisateurs allemands.<sup>23</sup> Toutefois, son travail reste superficiel sur les causes, et les effets de ce phénomène tant au plan social que sur le plan économique. Il ne s'attèle qu'à présenter les aspects socio-culturels des populations de l'arrondissement de Yabassi.

La question du développement est au centre de l'ouvrage d'Etoga Eily<sup>24</sup>. Dans celui-ci, il présente les différents aspects que peuvent prendre le développement, les contraintes et les conditions majeures qui peuvent conditionner celui-ci. Il fait ensuite une analyse du processus de développement de certaines villes d'origine coloniale comme celle de Yabassi qui à son avis, fut créée uniquement pour un dessein économique par l'administration coloniale allemande en raison de son potentiel hydraulique exploitable. Toutefois, bien que son ouvrage nous renseigne sur l'origine coloniale de la ville de Yabassi, celui-ci ne nous renseigne pas sur la question de son enclavement.

Les associations citadines pour le cas du Cameroun œuvrent pour la plus part dans le but de développer les zones rurales ou les arrondissements dont sont originaires les différents membres et sympathisants. Cette hypothèse est celle que défend Fodouop Kengne dans son ouvrage.<sup>25</sup> Il montre en effet dans celui-ci que les associations citadines des ressortissants d'une région donnée agissent de

---

<sup>22</sup> J-P. Guiffo, *Les peuples de la vallée du Nkam et leur spécificité par rapport aux Douala*, Yaoundé, l'Essoah, 2005.

<sup>23</sup> Il s'agit en effet ici du fait que les populations de l'arrondissement de Yabassi étaient les principaux liens entre les Allemands et les populations de l'hinterland. Le départ des Allemands fit qu'ils perdent leur positions dominantes au plan commercial et fut donc une cause du comportement de faiblesse observé chez ceux-ci.

<sup>24</sup> F. Etoga Eily, *Sur les chemins du développement*, Yaoundé, CEPMAE, 1971.

<sup>25</sup> Fodouop Kengne, « Associations citadines et modernisation rurale au Cameroun », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, numéro 221, Janvier-Mars 2003.

plusieurs façons pour développer leurs villages enclavés et sous urbanisées. Toutefois, bien que ses analyses s'intéressent à la dynamique des actions des élites dans le développement de leurs localités respectives et mettent en valeur les relations villes-campagnes, elles restent cependant muettes sur la question de l'enclavement.

Abordant la question de l'influence de l'enclavement sur le développement rural, A. Bolakonga<sup>26</sup> montre dans sa thèse de doctorat comment une zone rurale enclavée peut entraîner un retard économique d'une région en particulier et du pays en général. Il montre également que ce handicap peut être à l'origine de phénomènes tels que l'exode rural, la fuite des investisseurs potentiels, mais aussi une démobilisation des populations riveraines d'une zone enclavée. Bien que son travail nous renseigne sur les caractéristiques de l'enclavement, celui-ci ne traite cependant pas spécifiquement du cas de l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi.

Mettant en surface la problématique du développement local à Yabassi, Ndjeng Esse<sup>27</sup> présente certains facteurs qui peuvent entraîner le retard du développement économique, social et culturel dans une localité. Il montre pour le cas de la ville de Yabassi que l'enclavement n'est pas la cause exclusive de son retard économique. Il nous renseigne en outre sur l'historique de cette localité qui fut une cité portuaire pendant la domination coloniale allemande. Bien que son travail soit édifiant sur l'historique et les raisons de la marginalisation de cet arrondissement, il reste toutefois superficiel pour ce qui est des répercussions de l'enclavement à Yabassi.

---

<sup>26</sup> A. Bolakonga, « Influence de l'enclavement sur le développement rural : cas du territoire d'Opala : district de la Tsopo en République Démocratique du Congo », Thèse de Doctorat Phd en Géographie, Université de Liège, 2013.

<sup>27</sup>E. Ndjeng, « La problématique du développement local à Yabassi », Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université de Yaoundé 1, 2008.

Cette revue critique de la littérature nous a permis de faire le tour de la question de l'enclavement par le biais de la consultation des ouvrages généraux et spécialisés. Notre étude se propose ainsi d'apporter une approche supplémentaire sur la question étudiée.

## VI- PROBLEMATIQUE

Le développement social et économique des villes rurales est une question qui fait l'objet de plusieurs débats en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Le cas de celui de l'arrondissement de Yabassi illustre ce propos. Chef-lieu du département du Nkam dans la Région du Littoral, cette localité serait parmi les plus enclavées du Cameroun.<sup>28</sup> En effet, le principal axe routier qui la relie au chef-lieu de la région du Littoral qui est Douala n'est qu'une route secondaire non bitumée et difficilement accessible en saison des pluies. Jadis grand pôle économique sous la période allemande grâce à son port, cette localité n'est plus qu'une destination qui suscite désintérêt et indifférence. Toutefois, au regard de ce constat, quelle est l'impact de l'enclavement sur le développement économique et social dans l'arrondissement de Yabassi de 1978 à 2010?

De cette question, découlent d'autres questions secondaires telles que :

- L'enclavement de l'arrondissement de Yabassi constitue-t-il un frein à son développement économique et social ?
- Les différents maux au plan économique et social observés dans l'arrondissement de Yabassi sont-ils dus à son enclavement ?
- La précarité des populations de l'arrondissement de Yabassi et le coût élevé de la vie sont-ils des répercussions et des conséquences de l'enclavement ?

---

<sup>28</sup> INS, *Inventaires des routes rurales du Cameroun*, Yaoundé, INS, Septembre 2008, p. 27.

- Des phénomènes tels que l'exode rural et la démobilisation urbaine sont-ils des conséquences de l'enclavement ?

A travers la confrontation et l'analyse des différents faits recueillis dans des ouvrages et au cours des enquêtes menées sur le terrain, nous apporterons des réponses à ces multiples préoccupations qui gravitent autour du thème qui fait l'objet de notre étude.

## VII- METHODOLOGIE

La méthodologie est définie par M. Grawitz comme « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie ».<sup>29</sup> Afin de mener à bien ce travail, nous nous sommes imposés une rigueur méthodologique dans la collecte et l'analyse des informations. La recherche des données s'est en effet appuyée sur les sources orales, écrites mais également iconographiques.

Ayant procédé par des interviews guidées par un protocole d'entretien en fonction des différents informateurs auxquels nous nous sommes rapprochés, nous avons recueillies des informations orales à l'aide d'un dictaphone, mais aussi d'un téléphone portable disposant d'un enregistreur vocal. Ce travail de terrain a été essentiellement réalisé dans les différents cantons de l'arrondissement de Yabassi. En effet, après avoir réalisé un échantillonnage représentatif en fonction du secteur d'activité, de l'âge et du statut social de nos informateurs, nous avons procédé à des interviews directes à l'issue desquelles, nous sommes parvenus à obtenir des informations sur les causes de l'arrêt de certaines activités économiques dans la ville. Toutefois, avisé du fait qu'une information orale peut subir des mutations plus ou moins volontaires de la part des informateurs, avons-nous de façon objective, fait usage de l'art de la critique

---

<sup>29</sup> M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1979, p. 34.

historique en confrontant les informations mises à notre disposition, ceci afin de retenir celles à même de permettre de dégager la vérité historique.

Ne pouvant pas réaliser notre travail à base des seules sources orales, nous avons également fait usage de la documentation écrite et iconographique. Celle-ci concerne en effet les documents d'archives, les ouvrages, les thèses et mémoires, les articles et les journaux.

Les sources archivistiques, essentiellement collectées aux Archives Nationales de Yaoundé (ANY), aux Archives de la Commune Rurale de Yabassi (ACRY) ainsi qu'aux Archives Privées de monsieur Nkaké Pierre (APNP) à Yabassi nous ont livré les rapports, des comptes rendus ainsi que des photos qui dans l'ensemble, ont aidé à comprendre ce travail, mais aussi de l'enrichir avec des images illustratives.

Quant aux autres sources écrites, elles nous ont permis d'approfondir notre compréhension en nous livrant des faits historiques importants pour mieux cerner les contours de notre problématique. Elles ont en effet été collectées à la bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé I (UYI), de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH), de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS) et de l'Institut Français du Cameroun de Yaoundé (IFC).

Ayant également eu recours à des connaissances scientifiques d'horizons divers, nous avons fait preuve d'interdisciplinarité en consultant en dehors des ouvrages spécialisés d'histoires, des ouvrages généraux concernant la géographie et la sociologie. Cette approche pluri et transdisciplinaire a ainsi été adoptée pour enrichir la compréhension de ce travail.

### VIII- DIFFICULTES RENCONTREES

Des obstacles ont été rencontrés à plusieurs niveaux dans la réalisation de ce travail. Aussi, s'agissant des sources écrites, il a été difficile de trouver des ouvrages et des documents de premier plan traitant de la question ici analysée. Aussi ceux que nous avons pu avoir aux Archives Nationales de Yaoundé ne nous ont pas informés sur toutes les réalités liées au problème de l'enclavement. Notamment sur les causes de l'enclavement et sur ses manifestations. Malgré tout, nous avons trouvé des chemises indiquant des informations liées à notre thème, mais elles étaient vides. Nous avons également été confrontés d'une part au mauvais état des documents d'archives détériorés par l'usure du temps et d'autre part, au manque de volonté manifesté par une catégorie du personnel à ne pas nous servir sous prétexte qu'il « n'existe pas de matériel ».

En plus des sources écrites, nous avons fait usage des sources orales. Cependant, à ce niveau, la réticence de certains informateurs à notre égard, nous a obligé à effectuer de multiples voyages afin qu'ils nous reçoivent. D'autres informateurs encore ont été difficiles à rencontrer du fait de leur âge avancé, mais aussi par leur emploi de temps très chargé à cause des responsabilités administratives assumées par ceux-ci.

Une autre difficulté fut le refus de certaines institutions de prendre en compte les attestations de recherche dont nous disposions. Celles-ci exigeaient une carte d'étudiant que malheureusement, nous n'avons pas eu au cours de notre parcours au second cycle à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé I. A cela faut-il mentionner l'interdiction par certains centres de recherche de faire des photocopies des ouvrages, ou alors de payer une somme considérable pour en faire. Nonobstant ces obstacles, nous sommes parvenus à mener cette étude à bout.

## IX- PLAN DU MEMOIRE

« La planification du travail est d'une utilité permanente, elle accompagne toutes les phases de l'élaboration d'un mémoire ». <sup>30</sup> De ce qui précède, ce travail s'organise autour de quatre chapitres.

Le premier chapitre intitulé : “la présentation de l'arrondissement de Yabassi”, fait une présentation générale de l'arrondissement de Yabassi à travers l'analyse des spécificités physiques, humaines, socio-culturelles et présente l'environnement économique.

Le second s'intéresse aux causes de l'enclavement de l'arrondissement. Intitulé : “l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi : un phénomène aux causes multiples 1960-1985. Celui-ci présente l'historique de l'arrondissement ainsi que les différentes causes de l'enclavement de Yabassi de 1900 à 1985”.

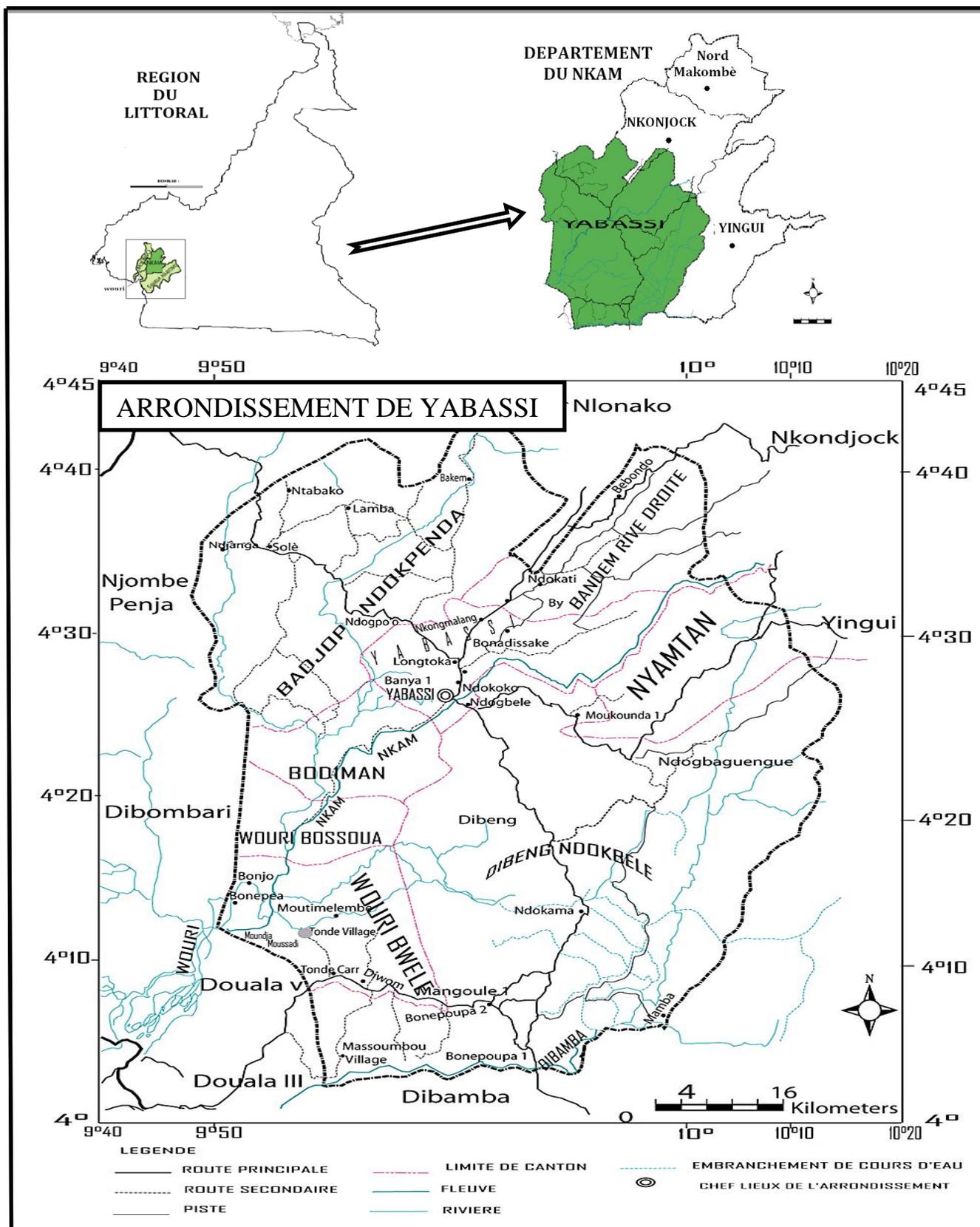
Analysant les répercussions de l'enclavement sur le développement économique et sur le plan social, le troisième chapitre s'intitule : “analyse des répercussions de l'enclavement de Yabassi sur son développement économique et social 1990 – 2010”.

Pour ce qui est du quatrième chapitre intitulé : “les actions prises et les obstacles au désenclavement de l'arrondissement de Yabassi 1978 -2010”, il analyse les actions entreprises par le gouvernement et par certaines élites de la localité pour contribuer au développement de l'arrondissement de Yabassi. En outre, le chapitre présente quelques obstacles qui empêchent le désenclavement et par conséquent le développement de l'arrondissement.

---

<sup>30</sup> J-P. FragnierE, *Comment réussir son mémoire*, Paris, DUNOD, 1996, p. 69.

Carte 1: Localisation de l'arrondissement de Yabassi



Source : Adaptée à partir des cartes proposées dans l'Atlas des cartes de la commune de Yabassi, Yaoundé, PNDP Enviro-protect, 2013, pp. 2. 3.

**CHAPITRE 1 :**  
**LA PRESENTATION DE**  
**L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI**

Yabassi est l'un des quatre arrondissements que compte le département du Nkam<sup>31</sup> dans la région du Littoral du Cameroun. Cette ville secondaire camerounaise présente un milieu physique marqué par un relief particulier, une hydrographie singulière, un climat propre à sa région et une végétation caractérisée par une biodiversité florale. Le milieu socio-culturel et humain est caractéristique des villes camerounaises où l'autorité administrative coexiste avec le traditionnel et où la diversité culturelle traduit l'unité nationale. L'environnement économique par contre est spécifique des villes rurales où les principales activités économiques sont propres au secteur primaire et tertiaire.

## **I- LA PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE**

L'arrondissement de Yabassi présente un milieu physique constitué d'un relief accidenté et d'un réseau hydrographique plus ou moins dense.

### **A- Le relief et l'hydrographie**

Le relief et l'hydrographie de Yabassi sont deux éléments qui confèrent à cette ville un caractère particulier. Il s'avère en effet, important d'examiner chacun de ceux-ci pour avoir une connaissance succincte de l'entité géographique qui fait l'objet de cette étude.

---

<sup>31</sup>L'arrondissement de Yabassi est le chef-lieu du département du Nkam. Le département quant à lui est l'un des quatre que compte la région du Littoral à l'instar du Mounjo, de la Sanaga-Maritime et du Wouri qui est le chef-lieu de région.

## 1- Le relief

Dans ses 3080 km<sup>2</sup> environ de superficie, l'arrondissement de Yabassi affiche un caractère montagneux dominant en ce qu'il est contenu dans la zone de transition entre les plateaux qui culminent à plus de 190 mètres et les bassins côtiers.<sup>32</sup> Le relief de l'arrondissement de Yabassi est en effet marqué par plusieurs monticules qui couvrent les trois quart du territoire et par une vallée qui avoisine le quart du territoire. De plus, le relief est accidenté sur sa plus grande surface. Les sols sont essentiellement latéritiques à l'horizon humifère plus ou moins épais. Le sous-sol est argileux latéritique marqué par une prédominance des termitières et des cailloux et se transformant par endroits en sable et massifs rocheux.<sup>33</sup>

## 2- L'hydrographie

Yabassi est irrigué par un réseau hydrographique abondant. Les réseaux primaires et secondaires convergent vers le fleuve Nkam principalement à travers la Makombè à la rive gauche et les nombreux cours d'eau qui s'y jettent.<sup>34</sup> A la rive droite, plusieurs cours d'eaux convergent les écoulements dans le fleuve Nkam qui est le plus important de la localité. Il prend sa source sur le plateau Bamiléké dans le département du Haut-Nkam dans la région de l'Ouest-Cameroun et reçoit avant d'arriver à Yabassi, les eaux de la Menoua à partir du versant Sud des Monts Bamboutos dans le département de la Menoua et celles de la Makombè depuis le versant Sud des Monts Bana dans le département du Haut-Nkam.<sup>35</sup> L'image à la page 20 montre une vue partielle du fleuve Nkam.

---

<sup>32</sup>PNDP, *Atlas des cartes des cartes de la commune de Yabassi*, p. 2.

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> Parmi les nombreux cours d'eaux qui s'y jettent du côté de la rive droite, on a les plus puissants qui sont entre autre la Mahou, le Dihep et la Mahombé. Pour ceux de la rive gauche, on a le Nkibi, la Mahé, le Ntia et la Mbome.

<sup>35</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 23.

**Photo 1 : Une vue partielle du fleuve Nkam**

**Source :** PNDP, *Atlas des cartes de la commune de Yabassi*, Yaoundé, PNDP, Environnement, 2011, p. 1.

Avec un bassin versant relativement faible qui est d'environ 8.250 km<sup>2</sup>, Le fleuve Nkam charrie d'importantes quantités d'eau et surtout de sédiments tout au long de l'année compte tenu de la structure des pentes et des activités humaines développées dans le bassin versant.<sup>36</sup>

Au regard de son relief qui est accidenté dans sa plus grande partie et de son hydrographie abondante dont le fleuve Nkam est le plus important, on note que le tracé d'une route est difficile en partie à cause de ces deux éléments. De plus, les routes existantes sont très sinueuses et accidentées dans la mesure où il faut gravir plusieurs collines, mais aussi franchir les nombreux ponts construits sur les cours d'eaux. Il faut en outre noter que le climat qui règne dans l'arrondissement de Yabassi influence grandement le type de végétation qui y prévaut.

---

<sup>36</sup> Plusieurs activités à l'instar de la pêche, et de l'élevage piscicole sont en effet pratiquées sur les bassins versants du fleuve Nkam. Cependant, l'extraction du sable par les populations est l'activité qui dégrade le plus l'écosystème fluvial.

## B- Le climat et la végétation

Le climat de Yabassi est de type Camerounien des montagnes. La végétation quant à elle est caractéristique du domaine équatorial humide formant un manteau épais et dotée d'une riche diversité florale.

### 1- Le climat

Le climat de Yabassi est entièrement situé dans le domaine climatique équatorial. En fonction des différentes caractéristiques constatées dans cette localité, il convient de dire qu'elle est très arrosée et entièrement contenu dans la zone climatique équatoriale humide à deux saisons contrastées. La pluviométrie moyenne est de 2250 millimètres par an, pour une hauteur des précipitations maximales de 439 millimètres au mois d'Août et minimales de 26,9 millimètres au mois de Décembre. Le nombre de jours de pluies varie entre 157 et 187 et s'accompagne d'une humidité relativement constante qui varie entre 80% et 90% suivant que les mois sont secs ou froids.<sup>37</sup> Cette pluviosité est marquée par une saison de pluies de huit mois qui débute au mois de Mars avec des pluies pouvant atteindre 160 millimètres et grimper jusqu'à une moyenne de 476 millimètres au cours du mois de Septembre où les pluies sont les plus abondantes de l'année.<sup>38</sup>

Par ailleurs, la saison sèche n'a que quatre mois qui vont de Novembre à Février. La quantité de précipitations la plus basse est enregistrée au mois de Décembre avec seulement 29 millimètres. Yabassi affiche ainsi une quantité de précipitations moyennes de 2927 millimètres au cours de l'année.<sup>39</sup>

Pour ce qui est de la température, Yabassi affiche 27.2 °C de température en moyenne au cours de l'année. Au mois de Mars, la température moyenne est

---

<sup>37</sup> Mainet, *Croissance et servitude*, Paris, Nathan, 1980, p. 85.

<sup>38</sup> PNDP, *Atlas des cartes de la commune de Yabassi*, p. 9.

<sup>39</sup> Ibid.

de 28.5 °C. Mars est de ce fait le mois le plus chaud de l'année. Par contre, Août est le mois le plus froid de l'année avec une température moyenne de 25.6 °C.<sup>40</sup> Au regard de ce climat marqué par une grande pluviosité, on constate que celui-ci influence grandement la végétation qui prévaut dans cet arrondissement.

## 2- La végétation

Le type de végétation de Yabassi est propre au domaine équatorial. On y retrouve une zone de forêt pluvieuse au Nord, à l'Ouest et au Sud. Par contre, la zone de Mangrove couvre un tiers de la ville à l'Est et principalement dans les cantons de Bodiman, Wouri Bwelle et Wouri Bossoua.<sup>41</sup> La richesse de la diversité végétale est liée à l'hétérogénéité des situations microclimatiques engendrées par le fort étagement altitudinal. Le caractère montagneux et rocailleux dominant a mis de vastes espaces à l'abri de la convoitise des populations locales et des exploitants industriels de bois. Egalement, la pratique de la culture itinérante permet un bon renouvellement des espaces de jachère.<sup>42</sup> L'arrondissement de Yabassi dispose également d'un immense potentiel en biodiversité végétale, notamment en produits forestiers non ligneux et peu exploités. On a entre autre le noisetier<sup>43</sup> très prisé pour son grand potentiel alimentaire et ses fruits, mais aussi parce qu'il est utilisé comme bois de chauffe. Cette espèce végétale est aussi appréciée pour ses vertus thérapeutiques, d'où l'intérêt pharmaceutique de son écorce. Seulement, l'arbre n'étant pas protégé par les services des forêts, on assiste à une disparition rapide du verger naturel.<sup>44</sup>

---

<sup>40</sup> Mainet, *Croissance et servitude*, p. 85.

<sup>41</sup> Ibid, p. 9.

<sup>42</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 24.

<sup>43</sup> Le noisetier est connu sous le nom scientifique de *Coula edulis*. Il est appelé en langue locale *komol*. Celui-ci est prisé et sert à la confection de plusieurs mets traditionnels

<sup>44</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 24.

Par ailleurs, l'exploitation en bois est privilégiée par rapport aux intérêts alimentaire et pharmaceutique. En effet, les forêts de Yabassi sont truffées de Mango sauvage<sup>45</sup>. Cependant, de nombreuses autres espèces dignes d'intérêt sont détruites lors de l'ouverture des champs et par l'exploitation forestière. La domestication des espèces forestières ligneuses et non ligneuses reste cependant encore un objectif très lointain des populations locales.

Bien que le relief de Yabassi soit accidenté, il dispose d'une hydrographie abondante constituée de plusieurs cours d'eaux, d'un climat qui influence favorablement le type de végétation regorgeant d'une grande diversité florale et faunique. Néanmoins, au sortir de la présentation physique de l'arrondissement de Yabassi, qu'en est-il du milieu humain ?

## **II- LA PRESENTATION DU MILIEU SOCIO-CULTUREL ET HUMAIN**

A Yabassi, les autorités administratives travaillent en collaboration avec les autorités traditionnelles. Le milieu culturel est pluriel et le milieu humain est caractérisé par une diversité humaine avec des populations originaires d'horizons divers.

### **A- Le milieu socio-culturel**

L'organisation sociale dans à Yabassi est assez hiérarchisée. Le milieu culturel est pluriel et favorise la cohabitation de plusieurs personnes ayant des cultures différentes.

---

<sup>45</sup> Le Mango ou mangue sauvage est connu sous le nom scientifique de *Irvingia gabonensis*. Cette espèce végétale très appréciée par les populations locales pour son noyau appelé en bassa généralement parlée à Yabassi par *Ndo'oh*. Elle est utilisée pour confectionner des mets traditionnels.

## 1- L'organisation sociale

L'organisation sociale à Yabassi est mixte. Deux types de pouvoirs cohabitent et travaillent en collaboration. Il s'agit comme nous l'avons précédemment précisé des autorités administratives travaillant avec les autorités traditionnelles qui sont des auxiliaires de l'administration. Du fait de sa position de chef-lieu de département, c'est à Yabassi que sont installés tous les services administratifs à l'instar de la préfecture et de la sous-préfecture.<sup>46</sup> Egalement, on y retrouve un commissariat central et un commissariat spécial, une gendarmerie mobile et une brigade territoriale, un tribunal de première instance, une prison principale. En dehors de ces services sensés assurer l'ordre et la sécurité des populations, cette ville abrite aussi tous les services décentralisés des différents ministères de la fonction publique camerounaise.<sup>47</sup>

Cette organisation laisse entrevoir que toutes les composantes de la fonction publique camerounaise sont représentées dans cette localité. Car, avec les affectations des fonctionnaires et l'accroissement des migrations internes, on assiste au clivage des populations d'origines diverses. Cette situation permet de montrer l'hétérogénéité sociale de cette unité administrative.

Par ailleurs, non loin des bureaux, il existe également des autorités traditionnelles qui travaillent en collaboration avec les autorités administratives dans afin de servir de relais entre les populations et l'administration. En effet, il existe à Yabassi huit cantons qui ont chacun à leur tête un chef. Ces différents chefs portent les griefs des populations aux autorités administratives.<sup>48</sup>

On voit de ce qui précède que Yabassi est doté de tous les services des ministères de la fonction publique et que l'ordre est assuré par les autorités judiciaires. En outre, les autorités traditionnelles sont impliquées dans la gestion

---

<sup>46</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 35.

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> Ibid. p. 25.

des populations de cette localité. Cependant, l'organisation culturelle est toute aussi variée du fait de la diversité ethnique.

## 2- Le milieu culturel

A Yabassi, le milieu culturel est pluriel. Religion et tradition cohabitent concomitamment. Sur le plan religieux en effet, on rencontre le christianisme à travers les protestants tels que l'Union des Eglises Baptistes du Cameroun (UEBC), l'Eglise Evangélique du Cameroun (EEC), la Congrégation des Eglises Baptistes et Evangéliques du Cameroun (CEBEC) ainsi que les Catholiques. On y retrouve également les musulmans et les églises réveillées. Sur le plan traditionnel, l'arrondissement de Yabassi appartient à l'aire culturelle *Sawa*<sup>49</sup> qui s'étend sur la quasi-totalité de la région du Littoral. Les populations de chaque canton de la localité sont placées sous l'autorité d'un chef traditionnel qui porte le nom de *king*<sup>50</sup>. Celui-ci est le « garant des traditions et le biais entre le monde mystique et celui des vivants ».<sup>51</sup>

Les populations de l'arrondissement de Yabassi s'identifient au groupe culturel *Sawa* avec lequel elles ont certaines us et coutumes en commun à l'exemple de la course des pirogues. Il existe néanmoins des particularités sociolinguistiques entre les ethnies de la localité. En effet, entre les Bodiman et les Bassa qui sont deux groupes ethniques retrouvés dans l'arrondissement de Yabassi, les langues parlées sont très différentes. De plus, les Bodiman et les Ewodi par exemple, affirment qu'ils sont apparentés aux Douala et participent à toutes les cérémonies traditionnelles des Douala. Par contre, les Bandem sont

---

<sup>49</sup> L'univers *Sawa* comprend toutes les populations appartenant au quatre départements de la région du Littoral. En effet, avant les années 2000, était considéré comme *Sawa* uniquement les Duala. Mais après cette date, tous les ressortissants de la région du Littoral sont des *Sawa*.

<sup>50</sup> *King* est le nom que portent les chefs de canton de l'arrondissement de Yabassi. Il faut noter que cette appellation est un héritage de la période coloniale anglaise.

<sup>51</sup> Pierre Mbang, 64 ans, chef du Village Benga II, entretien réalisé à Yabassi le 17 Août 2014.

assimilés aux Bamiléké de par leur langue. Cette différence linguistique traduit la diversité humaine de la localité de Yabassi.<sup>52</sup>

## **B- Le milieu humain de l'arrondissement de Yabassi**

Le milieu humain de l'arrondissement de Yabassi est assez diversifié. En effet, la population est constituée des autochtones qui sont originaires de Yabassi et des étrangers qui viennent des autres régions du Cameroun.

### **1- La population autochtone**

La composition humaine de l'arrondissement de Yabassi est assez diverse. Les populations sont réparties dans les villages de chacun des huit cantons. Cette population autochtone est en majorité constituée des Bassa<sup>53</sup> qui peuplent les cantons de Yabassi centre, Nyamtan, Badjop-Ndokpenda et Dibeng Ndokbé.<sup>54</sup> De plus, les Bassa de la rive droite et de la rive gauche du fleuve Nkam ne parlent pas de la même façon et sont aussi différents de ceux de la Sanaga-Maritime et du Nyong et Kelle.<sup>55</sup>

Par ailleurs, en dehors des Bassa, on retrouve également comme population locale les Bodiman qui peuplent le canton Bodiman, les Bonkeng qui sont retrouvés dans le canton Yabassi centre, les Bandem qu'on retrouve aussi des deux côtés du fleuve Nkam précisément dans le canton Badem, les Ewodi qui peuplent les cantons Wouri-Bossoua et Wouri-Bwelle qui s'identifient eux même comme des « Wouriens »<sup>56</sup>. Le tableau ci-dessous représente les

<sup>52</sup> J-P. Guiffo, *Les peuples de la vallée du Nkam et leur spécificité par rapport aux Douala*, p. 55.

<sup>53</sup> L'ethnie Bassa est un groupe de la grande famille des Sawa qui comprend aussi les Duala, les Bakoko, ainsi que les Abbô, pour ne citer que ceux-là. On les retrouve originellement dans le Littoral Camerounais et dans le département du Nkam.

<sup>54</sup> PNDP, *Atlas des cartes de la commune de Yabassi*, p. 9.

<sup>55</sup> ORSTOM., *Dictionnaire des villages du Nkam*, Yaoundé, Le centre, 1970, p. 8.

<sup>56</sup> En effet, du fait que la langue Ewodi est très proche du Duala, les populations de ces cantons se font appelées les « Wouriens » pour se distinguer des autres populations de Yabassi. Elles disent en effet appartenir à l'ethnie Duala.

populations des huit cantons de l'arrondissement de Yabassi avec leurs principaux villages.

**Tableau 1 : Les cantons de Yabassi avec leurs superficies respectives**

<b>Cantons</b>							
<b>Yabassi centre</b>	<b>Dibeng-Ndokbé</b>	<b>Bodiman</b>	<b>Bandem rive-droite</b>	<b>Wouri Bossoua</b>	<b>Wouri Bwelle</b>	<b>Badjop-Ndogpenda</b>	<b>Nyamtan</b>
<b>Noms des Villages</b>							
Banya I	Bonépoupa I	Bonadjeng	Bekong	Bonalambo	Bonamengue	Bakem	Ndokbaka
Bonabeke	Bonépoupa	Bwamba	BewangBi	Bonamakita	Malamboa	Dingue	m
BonadissakèBonaloko	II	Bonagang	djeng I	Bonambassi	Bonepéa	Mabom	Ndokuos
Longtoka	Bonépoupa	Bonakata	Bolam	Bonandjoa	Boneko	Banya II	Ndokyem
Ndogmissamb	III	Bonalembè	Boumkwa	Bossua-	Bonindi	Dimbong	ek
e	Dibeng	Bonanyamsi	By	Mbenguè	Bonjo	LambaNdo	Nyamtan
Ndjenga	Mamba	Bonapendè	Heroun	Dene	Bwene-oli	kmekaNdo	
NdoktambaNdo	Mangoule I	Bwene	Ndogbekot	Bonandolo	Diwom	knack	
oko	Mangoule II	Dibombè	Ndokati	Bonekoulé	Massoumbou-	Ndokbabo	
Ndokoko	Moukounda	(Bonasongala)	Bebonbo		village	Ndokjamen	
NdogyoumbiNdoghot	Ndjeng	Bekoko	Timte		Moudja-Moussadi	Ndokpo	
dogpaNdogs	Ndogbao	Bonasombede	Ndogbong		Moutimbelebè	Ndjanga	
èNdogbananNdogbang	Ndogbangue				Ndogbaken	Nkokom	
Nkongmalang	ngue				Nkolmbong	Nkom	
(Bonalongs-	Ndogbele				Tonde Carrefour	Ntabako	
Bonawonga)	Ndock-				Tonde Village	Sollè	
	Ndack					Yadibo	
	Ndogfaya					Yangom	
	Ndokama					Yakan	
<b>Superficie en km<sup>2</sup></b>							
<b>207 km<sup>2</sup></b>	<b>1299 km<sup>2</sup></b>	<b>160 km<sup>2</sup></b>	<b>209 km<sup>2</sup></b>	<b>108 km<sup>2</sup></b>	<b>237 km<sup>2</sup></b>	<b>656 km<sup>2</sup></b>	<b>204 km<sup>2</sup></b>
<b>Superficie Totale : 3080 km<sup>2</sup></b>							

**Source** : ORSTOM, *Dictionnaire des villages du Nkam*, p. 12.

On constate au regard de ce tableau 1 que l'arrondissement de Yabassi est constitué de plusieurs villages repartis en fonction des différents cantons. Aussi les plus grands cantons en fonction de leurs superficies sont ceux de Dibeng-

Ndokbélé avec 1299 km<sup>2</sup>, et de Badjop-Ndokpenda avec 656 km<sup>2</sup>. Par contre, les plus petits cantons sont ceux de Wouri-Bossoua et de Bodiman avec respectivement 108 km<sup>2</sup> et 160 km<sup>2</sup>.<sup>57</sup> A la population locale, s'ajoutent les populations étrangères.

## 2- La population allogène

La population allogène est composée essentiellement de ceux qui ne sont pas originaires de l'arrondissement de Yabassi. Il s'agit des populations originaires des autres régions du Cameroun ainsi que des autres nationalités. Parmi cette population, nous avons les autres peuples du département du Nkam à l'instar des Banen qu'on retrouve dans l'arrondissement de Yingui, des Mbang qu'on retrouve dans l'arrondissement de Nkondjock. Egalement, nous avons les populations du Littoral comme les Douala, les Abo'o, les Bassa Mpo qui sont principalement retrouvés dans le département de la Sanaga-Maritime et dont la langue est différente de celle parlée par les Bassa de Yabassi, les Mbo'o qu'on retrouve dans le département du Mounjo.<sup>58</sup>

Comme autres populations allogènes, nous avons celles qui sont originaires des autres régions du Cameroun. Parmi celles-ci, nous avons les Bamiléké dont la communauté est ancienne dans la ville. En effet, elles se sont installées en groupe dans les quartiers Gonfi, Malèndè et Manguier.<sup>59</sup> A côté de cette communauté, il y a les ressortissants de la région du Nord-Ouest à l'instar des Mambila dont la force de travail est remarquable pour les travaux champêtres. Ceux-ci sont en effet réputés pour leur sérieux dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées, notamment dans les travaux champêtres.<sup>60</sup> Toutefois, ils font le plus souvent l'objet de plusieurs accusations de vol et de

<sup>57</sup> ORSTOM., *Dictionnaire des villages du Nkam*, Yaoundé, Le centre, 1970, p. 10.

<sup>58</sup> Ibid. pp. 12-15.

<sup>59</sup> Fokam, 47 ans, agent du PNDP à la commune de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

<sup>60</sup> Pierre Bong, 58 ans, cultivateur, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

malhonnêteté d'où la recrudescence de plaintes à leurs encontre enregistrées au tribunal.

Par ailleurs, en dehors des Camerounais retrouvés à Yabassi, il y a également les ressortissants des autres pays d'Afrique et particulièrement une forte communauté de l'Afrique Occidentale comme les Maliens et les Nigériens qui détiennent les quelques petits commerces de vêtements ainsi que des cafeterias de la ville. En plus de ceux-ci, on y retrouve aussi les Sénégalais et les Béninois dont l'activité principale est la pêche.<sup>61</sup>

Il faut cependant noter que la cohabitation entre ces populations n'est pas toujours aisée. Il persiste en effet certains problèmes entre autochtones et allogènes comme les litiges fonciers. Ces litiges sont généralement causés par la vente de terrain. Ici, les terrains sont doublement vendus aux étrangers.<sup>62</sup> De plus, selon certaines sources, « la plus part des affaires jugées au tribunal de première instance de Yabassi avaient pour cause la vente d'un seul terrain à plusieurs personnes ». <sup>63</sup> Il convient ainsi de dire que la population de Yabassi est cosmopolite car cet arrondissement accueille une multitude de personnes d'horizons divers. Ce cosmopolitisme est ainsi l'un des facteurs qui contribue à stimuler un regain économique de l'environnement.

### **III- LA PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE**

L'environnement économique de l'arrondissement de Yabassi est caractéristique de celui d'une ville rurale où on constate une prolifération des activités du secteur primaire et tertiaire que côtoie une industrie agropastorale en essor.

---

<sup>61</sup> Fokam, 47 ans, agent du PNDP à la commune de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

<sup>62</sup> Pierre Mbang, 64 ans, chef du village Benga II, entretien réalisé à Yabassi le 17 Août 2014.

<sup>63</sup> Joseph Bekima, 71 ans, greffier retraité, entretien réalisé à Yabassi le 28 Août 2014.

## **A- Une économie basée sur les activités du secteur primaire et du tertiaire**

Une partie de l'économie de l'arrondissement de Yabassi est basée sur les activités relevant du secteur primaire comme la chasse, la pêche, l'élevage et l'agriculture. Mais aussi du secteur tertiaire comme le call-box et le transport par moto.

### **1- Les activités du secteur primaire**

La pêche et la chasse sont deux activités qui font vivre une importante tranche de la population de Yabassi. Toutefois, cette activité demeure artisanale car elle n'a pas recours aux procédés industriels.<sup>64</sup> La pêche se fait en effet, avec des filets sur des pirogues dans le fleuve Nkam et principalement dans les cantons de Bodiman, Wouri Bwelle et Wouri Bossoua où les eaux regorgent de beaucoup de poissons comme les carpes, les silures, les sardines. Cette activité est principalement effectuée par des étrangers qui sont pour la plus part originaires de l'Afrique de l'Ouest et principalement du Bénin et du Niger.<sup>65</sup>

Les produits issus de la pêche suivent des réseaux de commercialisation qui échappent généralement aux populations locales. Ils sont en effet vendus nuitamment aux acheteuses qui par voie fluviale, acheminent la marchandise à Douala pour la vendre sur le marché de la métropole, ceci au grand désarroi des populations locales. Ce trafic échappe parfois aux autorités locales et aux éco gardes qui ne maîtrisent pas les circuits de commercialisation des acheteuses dont les cargaisons de poisson sont parfois saisies et vendues aux enchères.<sup>66</sup>

Pour ce qui est de la chasse, elle est traditionnelle et commerciale. La chasse traditionnelle est pratiquée par la population locale, qui chasse et capture

---

<sup>64</sup> Jacques Maboula Mboya, 51 ans, maire de la commune rurale de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

<sup>65</sup> Ibid.

<sup>66</sup> Ibid.

les petits gibiers non interdits de chasse. Par contre, la chasse commerciale s'assimile au braconnage et les animaux chassés sont les grands singes comme, les gorilles, les babouins et les chimpanzés ; mais aussi d'autres espèces protégées à l'instar des éléphants,<sup>67</sup> des biches, les pangolins<sup>68</sup>, et des tortues.<sup>69</sup>

L'élevage est celui des caprins et des ovins comme les chèvres, les moutons, et les poulets. Il faut noter que cet élevage est traditionnel.<sup>70</sup> En 2008, la divagation des animaux et principalement des chèvres, des moutons et des procs provoqua le courroux des populations de la ville. En effet, plusieurs plantations avaient été détruites par ces animaux. De plus, ceux-ci avaient créés un climat d'insalubrité dans la ville. Face aux nombreux dégâts causés par les bêtes, une décision fut prise par le maire de la commune de Yabassi à travers un communiqué qui stipulait que :

Nonobstant les circulaires que nous avons portés à votre connaissance en matière d'hygiène et salubrité et de l'arrestation des bêtes en divagation, désagréable est notre constat de savoir que certains parmi vous obtempèrent en fermant leur structures mais en ne travaillant pas ; d'autres par conséquent se refusent de tout faire. Nous savons par ailleurs que les bonnes habitudes ont la peau dure. Pour cela donc chère population, nous passerons à la phase répressive [...] d'abord pour l'arrestation des bêtes en divagation, ensuite à la rectitude sur l'opération « ville propre » par l'assignation des pénalités prévu par la réglementation en vigueur en matière hygiène et salubrité.<sup>71</sup>

Suite à ce communiqué, les propriétaires des animaux décidèrent de respecter les décisions de la commune. Pour ce qui est de l'agriculture, elle est

---

<sup>67</sup> Les forêts de Yabassi sont giboyeuses et les éléphants font partie des espèces animales retrouvées dans celles-ci. Bien que cette espèce soit protégée, on déplore toutefois le fait que les braconniers contribuent à la disparition de ces éléphants à cause de leur ivoire qui est très prisé et vendu illicitement.

<sup>68</sup> Le pangolin est une espèce protégée dont la population disparaît rapidement dans les forêts de Yabassi. Ses écailles sont en effet très convoitées car elles auraient des vertus thérapeutiques. C'est pour cette raison que cet animal est chassé puis vendus principalement aux populations chinoises présentes à Yabassi.

<sup>69</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 40.

<sup>70</sup> François Nkedjang, 43 ans, 2ème adjoint à la mairie de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

<sup>71</sup> ACRY, Ville de Yabassi, Dossier des communiqué en rapport au développement sanitaire, social, sportif, culturel et éducatif dans la commune Rurale de Yabassi, 2009/2010.

essentiellement consacrée à la culture des tubercules comme le manioc jaune, le macabo, le plantain, les ignames et les patates. Le concombre est aussi cultivé dans la région de Nkongmalang et est acheté par les Chinois avant d'être mis sur le marché.<sup>72</sup>

Les plantes comme le cacao, le café et le palmier à huile sont de plus en plus négligées par les populations. En effet, les prix de plus en plus bas des kilogrammes du cacao et du café ne motivent pas les cultivateurs à continuer de les cultiver. Pour ce qui est du palmier à huile, les anciennes plantations sont laissées à l'abandon et les propriétaires y recueillent du vin blanc localement appelé « *matango* » qui est très consommé par les populations.<sup>73</sup>

Tel qu'on peut le constater, les activités du secteur primaire dominent la vie économique de l'arrondissement de Yabassi. Pour ce qui est de l'agriculture, les populations locales utilisent les services des travailleurs originaires du Nord-Ouest que sont les Mambila. A côté du secteur primaire prolifèrent aussi les activités du secteur tertiaire.

## 2- Les activités du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est celui qui recrute le plus grand nombre de personnes et principalement les jeunes. Ce secteur à Yabassi se manifeste par des activités comme le « call-box »<sup>74</sup>, le transport par moto généralement connu sous le nom « *benskin* », ainsi que la coiffure. Plusieurs jeunes se recrutent en effet dans ce secteur qui leur donne immédiatement satisfaction. De plus, pour certains, « il vaut mieux faire un tour avec sa moto pour avoir cinq cent francs (500 FCFA)

---

<sup>72</sup> Pierre Bong, 58 ans, cultivateur, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

<sup>73</sup> Ibid.

<sup>74</sup> Le « call-box » ou cabine téléphonique mobile est une activité qui naquit avec l'apparition des téléphones portables. Les usagers peuvent de ce fait effectuer des appels à coût réduit. Il faut noter que les prix sont fixés par chaque gérant de cabine et peuvent aller de 50 à 100 Francs la minute de communication. Aussi le gérant attend les clients sur place sans fournir un effort.

et s'acheter un plat de riz que de travailler au champs où on gaspille son énergie ». <sup>75</sup>

Il est tout de même important de relever que selon certaines autorités, « les jeunes qui se lancent dans les activités du secteur tertiaire le font par souci d'avoir rapidement de l'argent qu'ils dépensent aussitôt pour la plus part dans la boisson ». <sup>76</sup> C'est pour décrier cette attitude que le maire de la commune rurale de Yabassi affirmait que :

La coiffure, la moto, le call-box sont des activités qui nécessitent en effet moins d'énergie, d'efforts et de temps. Elles permettent de gagner immédiatement de l'argent que l'agriculture qui épuise, fatigue et met du temps avant qu'on n'en voit les résultats. Toutefois, celles-ci ne garantissent pas une sécurité qu'un travail tel que l'agriculture qui nourrit à long terme. <sup>77</sup>

Il faut également noter que pendant que certains jeunes exercent des activités comme le transport par moto ou la coiffure pour payer leurs études, d'autres ont délibérément abandonné l'école pour en faire un métier. On peut donc dire que les secteurs primaire et tertiaire sont ceux qui recrutent le plus grand nombre de jeunes de l'arrondissement de Yabassi. Toutefois, il faut noter qu'une industrie agropastorale y est en plein essor.

### **B- Une industrie agropastorale en essor**

Quelques activités industrielles se sont implantées à Yabassi favorisant ainsi le développement du secteur agropastoral. La fabrication de l'huile de palme et la production des poulets de chairs sont quelques exemples de ces activités.

---

<sup>75</sup> Marcel Diffoum N, 22 ans, élève, entretien réalisé à Yabassi le 16 Août 2014.

<sup>76</sup> Jacques Maboula Mboya, 51 ans, maire de la commune rurale de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

<sup>77</sup> Ibid.

## **1- La transformation de l'huile de palme**

La culture du palmier à huile est une ancienne activité pratiquée dans l'arrondissement de Yabassi. On y retrouve en effet plusieurs plantations de palmiers laissées à l'abandon. Celles-ci ont plusieurs années et les plus vieilles datent de la période coloniale allemande.<sup>78</sup> Au début des années 2000, sous l'initiative du Groupement d'Initiative Commune (GIC) appelé « Plantations Fomi », plusieurs étendues de terres ont été industriellement exploitées. La culture du palmier à huile est pratiquée avec des machines industrielles comme des tracteurs modernes. L'huile de palme récoltée dans les complexes de ce GIC est vendue dans les marchés de la ville mais aussi dans ceux de Douala où l'on retrouve les plus grands clients.

Malgré que le processus de mécanisation agricole soit encore à ces débuts à Yabassi, on constate que plusieurs jeunes sont employés à plein temps dans les plantations de ce GIC. En dehors de la fabrication de l'huile de palme, on a également l'élevage et la production des poulets de chairs ainsi que des œufs qui sont commercialisés dans les marchés de Douala au détriment des populations.

## **2- La production des poulets de chairs et des œufs**

La production des poulets de fermes et des œufs est en essor à Yabassi. Plusieurs raisons sont évoquées pour soutenir l'idée de l'implantation de cette unité de transformation et de production de poulets. Il s'agit entre autres de :

- la position stratégique de la ville de Yabassi qui est une ville-carrefour à la croisée des chemins des régions du Littoral, du Centre et de l'Ouest ;

---

<sup>78</sup>M. P. Ngouah., *Enrichissement en forêt dense dans la région Douala-Yabassi : expérience et travaux de reboisement forestier et de restauration des sols*, Yaoundé, Centre Technique Forestier Tropical, 1961, p. 56.

- Le fait que la ville de Yabassi selon les vétérinaires est moins encline aux maladies d'animaux.<sup>79</sup>

Le GIC « les plantations Fomi » est à l'origine de cette initiative. Les poulets et les œufs produits sont généralement vendus dans les marchés de Douala au détriment de ceux de Yabassi.<sup>80</sup> Les emplois qu'ils génèrent pour les jeunes leur permettent de lutter contre l'oisiveté qui constitue un véritable fléau. De ce qui précède, on peut dire que le secteur industriel à Yabassi est encore en dans ses débuts. En effet, toutes les installations ne sont pas encore achevées pour une exploitation à grande échelle du potentiel industriel.

---

<sup>79</sup> Samuel Ndjaka, 41 ans, premier adjoint au maire de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

<sup>80</sup> Ibid.

**CHAPITRE 2 :**  
**L'ENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE**  
**YABASSI : UN PHENOMENE AUX CAUSES**  
**MULTIPLLES 1960-1985**

Sous la période coloniale allemande, la localité de Yabassi fut une cité portuaire grâce au trafic fluvial, mais aussi un grand pôle économique où s'exerçaient plusieurs activités commerciales. Toutefois, dès le départ des Allemands, les activités économiques cessèrent progressivement. Le problème de l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi tire ainsi ses origines de plusieurs causes parmi lesquelles figurent l'ensablement du fleuve Nkamdû à la cessation des activités sur le port, des causes naturelles comme le relief accidenté, et le déficit infrastructurel qui touche particulièrement le secteur routier.

**I- L'HISTORIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI**  
**1900-1960**

Sous la période coloniale Allemande, Yabassi connut un rayonnement au plan économique et fut un grand centre de décisions politique et stratégique avant de sombrer progressivement dans la marginalisation à partir de la période coloniale française jusqu'à l'obtention de l'indépendance.

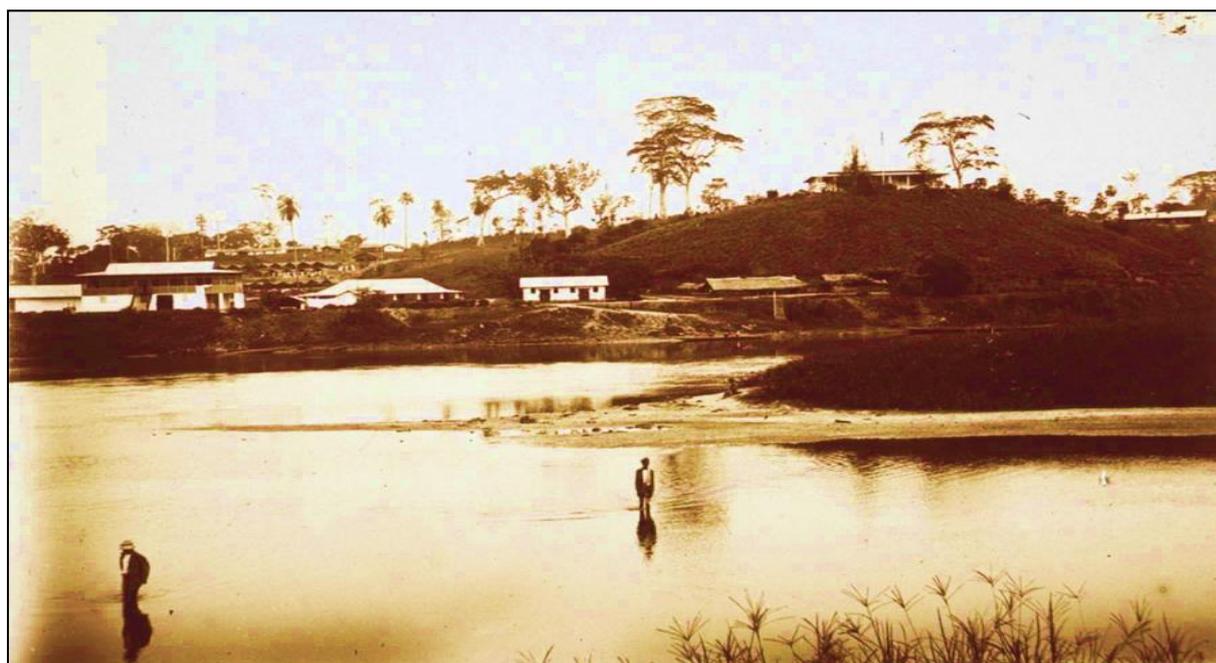
**A- Une ville portuaire et un grand pôle économique**

La période coloniale Allemande se caractérisait à Yabassi par l'existence d'un port fluvial et l'évolution d'une intense activité économique. Ces activités faisaient de la ville un grand pôle économique où se développaient plusieurs métiers générateurs de revenus.

## 1- Une ville portuaire

L'administration coloniale allemande avait fait de Yabassi un port principal où le commerce était intensément exercé à partir de l'année 1900. Datant du début de l'année 1896, le port de Yabassi dont la construction aurait duré plus six ans serait la première infrastructure portuaire du Cameroun.<sup>81</sup> En effet, la main d'œuvre qui contribua à l'édification de cette infrastructure était constituée pour l'essentiel des populations locales qui étaient des ouvriers travaillant sous le contrôle des ingénieurs allemands qui étaient des officiers de l'armée allemande. La photo ci-dessous qui aurait été prise en 1905 présente en effet une vue de ce que fut le port de Yabassi sous la période allemande.

**Photo 2 : L'ancien « Port Allemand » sur le fleuve Nkam en 1905.**



**Source :** Archives Personnelles de monsieur Nkake Pierre à Yabassi.

Cette photo nous permet de constater que les installations étaient constituées de plusieurs comptoirs, d'un grand quai d'embarquement des marchandises, ainsi que des grands hangars dans lesquels étaient parquées les

<sup>81</sup>M. P. Esse Ndjeng, « La refondation d'une ville africaine selon Jean Marc Ella : le cas de Yabassi, une ville en crise » in *Revue africaine de sciences sociales et de philosophie*, numéro 8, Janvier et Février 2012, p. 74.

marchandises. De plus, de par son potentiel hydraulique avec un fleuve bien irrigué, la navigation se faisait aisément et permettait l'embarquement et le débarquement des marchandises sur les quais du port. Egalement, compte tenu du fait que le site qui abritait le port de Yabassi était moins exposé que celui qui abrita plus tard les installations du port de Douala, il favorisait le développement des activités commerciales qui s'y pratiquaient tout autour.<sup>82</sup>

Par ailleurs, du fait de l'installation et du développement des activités fluviales, la ville de Yabassi fut ainsi un grand centre de débarquement et d'embarquement des marchandises de toutes natures sur les berges du fleuve Nkam. Cette mobilité des activités sur le fleuve fut à l'origine de l'afflux des populations nationales de toutes les origines vers la ville de Yabassi en particulier, et dans le département du Nkam en général. La recherche d'un travail ou d'une occupation était en effet la motivation qui poussait toute cette nouvelle population à se diriger à Yabassi.<sup>83</sup>

Pareillement, le port de Yabassi fut aussi à l'origine du début de l'urbanisation rapide que connu la localité. En effet, les populations venues nombreuses de par le pays pour y travailler s'établirent et créèrent des quartiers autour du port en fonction des différentes activités exercées. Le quartier le plus populaire d'alors fut celui de Batika où le train de vie était très animé. Une hétérogénéité d'activité y était pratiquée. Parmi celle-ci, la vente des boissons était la plus exercée. On y vendait des boissons traditionnelles d'une part comme le « *kwata* », mais aussi étrangères d'autre part comme le Rhum.<sup>84</sup> Cet afflux des travailleurs fit croître la population de Yabassi qui aurait augmentée d'environ cinquante mille habitants qui se mobilisaient pour entretenir un intense trafic fluvial principalement marqué par le commerce du caoutchouc, de

---

<sup>82</sup> M. P. Esse Ndjeng, « La refondation d'une ville africaine selon Jean Marc Ella : le cas de Yabassi, une ville en crise », p. 74.

<sup>83</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 24.

<sup>84</sup> Pierre Masuke, 70 ans, notable, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

l'ivoire, de la kola et des palmistes que contrôlaient les grands commerçants allemands. De plus, en dehors des compagnies de navigation maritimes allemandes comme la *Woermann Line*, d'autres compagnies européennes à l'instar de la *John Holt* qui fut anglaise, s'occupaient du trafic des marchandises depuis l'Europe jusqu'aux eaux du fleuve Nkam.

Des faits présentés dans les paragraphes ci-dessus, on constate que c'est le « port Allemand » construit sur le fleuve Nkam par les Allemands qui fut à l'origine de l'intense activité que connut Yabassi, et qui contribua également à l'augmentation de la population de cette localité. De plus, l'accroissement des populations autour des installations portuaires témoignait du grand pôle économique qu'était cette localité.

## 2- Un grand pôle économique

L'installation des grandes firmes commerciales allemandes sur les berges du fleuve Nkam à partir des années 1898 fut à l'origine d'un grand commerce qui mobilisa les populations locales et originaires de tout le pays. Toutefois, on constate que ce sont les populations autochtones qui détenaient le monopole des liens et des échanges qui se faisaient entre les commerçants allemands et les populations de l'hinterland.<sup>85</sup> En effet, après le débarquement des marchandises des navires provenant de l'Europe, celles-ci étaient d'abords stockées dans les grands magasins des commerçants allemands. Elles étaient ensuite vendues en unité aux commerçants locaux qui la revendaient en détail dans les marchés de l'hinterland à l'instar de ceux de l'Ouest-Cameroun en passant par des pistes coloniales.<sup>86</sup>

Les marchés de la région de l'Ouest étaient en effet les plus importants d'alors. Les commerçants venaient de Bangangté, Bazou, Bana, Bafang et Tonga en empruntant les pistes carrossables pour atteindre Nkondjok et ensuite

<sup>85</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 24.

<sup>86</sup> Pierre Masuke, 70 ans, notable, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

Yabassi. Les marchandises qu'ils achetaient ou échangeaient par troc étaient diverses. Celles-ci étaient constituées des articles venants d'Europe comme les marmites, les miroirs, les étoffes, les liqueurs et rhums, les machettes, mais aussi des produits locaux tels que les noix de cola, l'huile de palme, et les palmistes. De plus, ces commerçants étaient réputés pour leur habilité dans la négociation des prix des marchandises. Cela fit en sorte que les commerçants locaux leur attribuent le nom de « *Bot baminka'â* »<sup>87</sup>. Ils étaient des grands négociateurs. Les négociations étaient faites en langue locale ou alors en « *pidgin-English* »<sup>88</sup> qui fut un dialecte parlé même par les Allemands.<sup>89</sup>

De plus, le fait que la ville fut située entre trois régions à l'instar de l'Ouest, le Centre et le Littoral fit qu'elle devint une base arrière de contrôle de l'hinterland. Egalement, de par le commerce qui y était exercé, la localité était une plaque tournante économique du Cameroun Allemand jusqu'au début de la première guerre mondiale en 1914. En effet, dès le déclenchement de la guerre en Europe, celle-ci ne tarda pas à se déporter en Afrique et particulièrement au Cameroun où les Allemands se virent contraints de quitter le territoire à partir de 1916, et d'abandonner toutes leurs installations. Car ils subissaient les pressions des troupes franco-britanniques.

Le commerce ne s'arrêta pas pour autant sur le fleuve car les populations locales avaient repris les activités avec dextérité et maintenus le monopole sur les marchés de l'hinterland. Toutefois, la maîtrise de l'activité commerciale poussa ceux-ci à l'abandon de l'agriculture et la pêche. Aussi, l'installation dès 1916 de l'administration française poussa ces populations locales ancrées dans

---

<sup>87</sup> En langue Bassa qui est généralement parlée dans la localité de Yabassi, cette expression signifie « ceux qui disputent beaucoup ». Cela en référence au comportement des commerçants Bamilékés.

<sup>88</sup> Le « *pidgin-English* » est un dialecte issu de l'association de la langue l'anglaise, de l'allemand et de certains mots des langues locales. Elle permettait aux uns et aux autres de se faire comprendre.

<sup>89</sup> Pierre Masuke, 70 ans, notable, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

le commerce à perdre le monopole qu'elles avaient sur le contrôle de l'hinterland.<sup>90</sup>

En outre, la destruction du commerce d'intermédiaires fut ainsi une conséquence de la nouvelle situation politique et économique. Elle ne toucha pas seulement les populations de Yabassi. Celles du « *Kamerunstadt* »<sup>91</sup> et leurs chefs particulièrement se condamnèrent à quelques exceptions près, à un appauvrissement brutal, résultat de l'indolence et de la lourdeur du peuple, devenu incapable d'asseoir un travail organisé.<sup>92</sup>

Peu à peu, la côte du Cameroun se vida de son trop plein d'activités débutées depuis 1898. Yabassi n'échappa pas à ce cas de figure. En effet, toutes les firmes qui y étaient établies et qui favorisaient son rayonnement dans les régions voisines fermèrent leurs portes pour la plus part et furent reprises par les Français. Cependant, ayant comme objectif la « dégermanisation »<sup>93</sup> du territoire, l'administration coloniale française abandonna celles-ci et certains acquis furent achetés au début des années 1960 par des hommes d'affaires camerounais à l'instar de Paul Soppo Priso.<sup>94</sup>

Du point de vue économique à l'époque coloniale allemande, Yabassi était un important lieu de rupture de charge pour les produits en provenance de l'étranger et en partance pour l'Ouest-Cameroun et une partie de la région du Centre. Pendant plusieurs années, cette ville compta parmi les tous premiers centres économiques du grand Sud-Cameroun dans la mesure où on y retrouvait

<sup>90</sup> F. Etoga Eily, *Sur les chemins du développement*, p. 157.

<sup>91</sup> L'expression « *Kamerunstadt* » ici désigne la ville de Douala telle qu'elle était désignée sous la période de l'administration coloniale Allemande.

<sup>92</sup> M. P. Esse Ndjeng, « la refondation d'une ville africaine selon Jean Marc Ella : le cas de Yabassi une ville en crise », p. 75.

<sup>93</sup> La fin de la première Guerre Mondiale vît la défaite de l'Allemagne et la victoire des puissances alliées. Les nouveaux maîtres coloniaux à l'instar de la France et de la Grande Bretagne se partagèrent le pays. Au Cameroun sous mandat de la France, la Jeunesse Camerounaise Française (JEUCAFRA) fut créée en 1937 sous la conduite de Paul Soppo Priso. Cela fut une réponse manifeste du désir de « dégermaniser » le Cameroun des vestiges de la colonisation allemande. Lire à ce sujet V. J. Ngho, *Cameroun : 1884-1985, cent Ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, pp. 106-107.

<sup>94</sup> M. P. Esse Ndjeng, « la refondation d'une ville africaine selon Jean Marc Ella : le cas de Yabassi une ville en crise », p. 78.

des commodités telles que des hôtels, des boulangeries, des pharmacies, de grandes surfaces commerciales qui fermèrent progressivement leur porte avec le départ des colons. Hors mis l'aspect économique, le rayonnement de Yabassi était aussi perçu au plan stratégique et politique.

## **B- Un centre stratégique et de décisions administratives**

De par sa position retranchée à l'intérieur, la ville de Yabassi était pour l'administration allemande un centre de repli stratégique où se prenaient des décisions administratives.

### **1- Un centre stratégique**

L'administration coloniale allemande avait fait de la ville de Yabassi une zone où se développaient des activités militaires. En effet, ils avaient fait construire un fort à l'image des camps militaires dans lequel étaient casées les troupes militaires censées défendre les intérêts allemands contre toute attaque éventuelle. En effet compte tenu de l'importance économique de la cité, il était important d'y installer des autorités militaires à même d'appliquer l'ordre et de garantir les intérêts des commerçants allemands. C'est en au regard de ce constat que Yabassi avait une position stratégique au double plan politique et économique pour les Allemands. De plus, compte tenu du fait que la ville donnait accès à l'hinterland à travers les pistes coloniales, les marchandises qui étaient acheminées par voie fluviales et débarquées à Yabassi pouvaient facilement atteindre l'arrière-pays. C'est sans doute pour cette raison que les Allemands avaient choisi d'y installer une administration.<sup>95</sup>

La position stratégique de Yabassi était aussi due au fait que le site du port de était moins exposé que celui de Douala qui à ce temps, n'avait qu'une importance secondaire. En effet, pour les Allemands, l'emplacement du sport

---

<sup>95</sup> Archives Personnelles de monsieur Nkake Pierre à Yabassi.

était un atout pour le commerce, mais davantage un endroit moins exposé où plusieurs activités pouvaient se faire.

Par ailleurs, parmi les raisons avancées pour justifier l'idée selon laquelle la ville de Yabassi était un centre de prise de décision administrative, figurait son importance économique. Il fallait de ce fait rapprocher d'elle, les instances de prise de décisions administratives.

## **2- Un centre de décision administrative**

Pendant la colonisation allemande au Cameroun, la capitale politique était Buea. Yabassi à cette époque était considérée comme la capitale économique. Aussi, sur le plan politique, cette ville constituait un lieu très stratégique pendant le séjour colonial allemand dans ce pays.

Le système politique en effet instauré par les Allemands jusqu'en 1916 avait fait de Yabassi le premier pôle économique du Cameroun. Après Buéa, la capitale politique d'alors, Yabassi était considérée comme la capitale économique. Egaleme nt, cette ville avait servi à maintes reprises de base de retraite à l'autorité politique allemande. Cela fut par exemple le cas chaque fois que le Mont-Cameroun entra it en éruption ou encore lorsque les Anglais tentaient d'étendre leur territoire jusqu'au Sud-Ouest du Cameroun.<sup>96</sup>

Par ailleurs, à l'issue de la première guerre mondiale en 1918, les colons anglais et français s'installèrent au Cameroun et Yabassi perdit progressivement son influence politique, mais demeura cependant stratégique. En effet, fort du poids économique de la localité, les nouvelles autorités administratives se virent contraintes d'y investir afin de consolider leur pouvoir politique.<sup>97</sup> Cela passa principalement par le renforcement de la dynamique de production

---

<sup>96</sup>M. P. Esse Ndjeng, « la refondation d'une ville africaine selon Jean Marc Ella : le cas de Yabassi une ville en crise », p. 70.

<sup>97</sup> Ibid.

insufflée par leurs prédécesseurs, mais aussi par la volonté manifeste du binôme franco-britannique d'effacer au plus vite les marques allemandes en procédant à une lutte sévère contre la culture allemande.<sup>98</sup>

Au regard de ce qui précède, on constate que le caractère économique de Yabassi avait connu du point de vue politique un revirement au cours de la deuxième moitié de la décennie 1940.<sup>99</sup> En plus, à l'aube de l'année 1960, Yabassi perdit l'influence qu'elle avait au double plan économique et administratif au profit de Douala et Yaoundé qui assumaient déjà à cette date les fonctions de capitales économiques et politiques du pays. En dehors des faits présentés ci-dessus sur l'historique de l'arrondissement de Yabassi, figure l'enclavement dont les causes sont à la fois naturelles et infrastructurelles.

## **II- LES CAUSES NATURELLES ET INFRASTRUCTURELLES DE L'ENCLAVEMENT DE YABASSI 1960 - 1978**

Les obstacles naturels sont identifiés comme une des causes de l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi. A celles-ci, il faut ajouter le déficit infrastructurel qui touche principalement le secteur routier.

### **A- Les causes naturelles**

L'ensablement du fleuve Nkam est l'une des principales causes qui explique le fait que l'arrondissement de Yabassi soit enclavé. A cette cause, il faut ajouter le relief accidenté et peu accessible de la localité.

---

<sup>98</sup>V. J. Ngoh, *Cameroun : 1884-1985, cent Ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, pp. 106-107.

<sup>99</sup> L'année 1940 est marquée au Cameroun par la naissance de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) et d'autres mouvements politiques indépendantistes dans la région du Nkam dont l'arrondissement de Yabassi est le chef-lieu. Toutefois, fort du fait que Yabassi fut considéré comme base d'organisation et de retraite de l'UPC, cela poussa l'administration française à prendre des mesures contre la ville qui se retrouva dans l'axe de la marginalisation.

## 1- L'ensablement du fleuve Nkam

La ville de Yabassi est traversée par le fleuve qui porte le nom éponyme à celui du département. Ce fleuve est connu sous le nom de Wouri dans sa partie sud. Il prend sa source dans les Hauts-plateaux de l'Ouest du Cameroun. Sous la période Allemande, ce fleuve était navigable en toute saison. Il permettait aux navires transportant les marchandises destinées aux marchés de l'hinterland d'accoster afin de débarquer celles-ci. En effet, au cours de cette période, la ville était un grand pôle commercial grâce au fleuve. Plus tard, avec l'abandon des activités commerciales sur le port de Yabassi généralement connu sous le nom de « port Allemand »<sup>100</sup>, le fleuve perdit de son utilité et s'ensabla.

L'ensablement du fleuve Nkam se justifia par plusieurs raisons. En effet, au terme de la première Guerre Mondiale, les Allemands qui étaient les principaux acteurs du commerce sur le port plièrent bagage sous la pression des troupes Franco-Britanniques. La défaite que concéda l'Allemagne face aux puissances alliées et particulièrement la France et la Grande-Bretagne précipita le départ des Allemands. Dès leur arrivée, les Français ne virent pas l'utilité de continuer le commerce sur le port de Yabassi.<sup>101</sup>

On constate en adéquation avec ce qui précède que l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi tire ses origines de l'arrêt des activités du « port Allemand ». En effet, avec le départ des Allemands, les activités sur le port chutèrent. Egalement, fort de l'activité décroissante sur le fleuve, son drainage autrefois effectué par les Allemands cessa et laissa la place à son ensablement causé et accéléré par la dégradation des terres en amont dans les bassins

---

<sup>100</sup> M. P. Esse Ndjeng, « la refondation d'une ville africaine selon Jean Marc Ella : le cas de Yabassi, une ville en crise ». pp. 72-75.

<sup>101</sup> Ibid, p. 72.

versants.<sup>102</sup> Cet ensablement du fleuve s'accroît au fil du temps. De plus, compte tenu du fait que la ville avait perdu son influence économique, aucune autre activité d'envergure ne s'y développa plus.

Il convient ainsi de dire que cette situation eut une conséquence négative qui se matérialisa progressivement par la marginalisation de la ville de Yabassi. De plus, on observa, la fermeture de la ville sur elle-même. Également, le trafic sur le fleuve qui était moins important demeurait le seul moyen de déplacement des biens et des personnes d'autant plus qu'il n'existait pas encore une route qui reliait Yabassi à Douala. Cependant, le relief accidenté et peu accessible est aussi considéré comme un élément favorable à l'enclavement de la ville de Yabassi.

## **2- Le relief accidenté et peu accessible**

Le relief de l'arrondissement de Yabassi est accidenté dans sa grande partie. Il est marqué par l'existence de plusieurs discontinuités qui rendent difficile la construction d'une route qui n'aurait pas autant de détours que celle longue de 83 km qui relie Yabassi à Bonépoupa.

Au cours de l'ouverture de ladite route à partir de l'année 1950, les ingénieurs français de l'entreprise Razel qui s'occupaient de sa construction avaient fait face à plusieurs obstacles. En effet, cette route à sens unique qui était censée relier Yabassi à Bonépoupa débuta dans le canton de Ndokbélé qui à cette période, concentrait les activités commerciales.<sup>103</sup> Aussi, compte tenu du fait que la localité était refermée sur elle-même à cause de l'inexistence de route, tout le matériel de construction était acheminé par voie fluviale.<sup>104</sup>

---

<sup>102</sup>M. P. Esse Ndjeng, « la refondation d'une ville africaine selon Jean Marc Ella : le cas de Yabassi, une ville en crise », p. 73.

<sup>103</sup> ANY, 11AC2315, Nkam (Cameroun) Administration, 1958, Situation économique, politique et sociale du Nkam en 1958.

<sup>104</sup> Albert Bongo, 78 ans, ancien conducteur de pirogue, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

L'autre difficulté fut la forêt de Yabassi. En effet, la localité, entièrement située dans le domaine équatorial disposait d'une forêt dense n'ayant pas encore fait l'objet d'une exploitation forestière industrielle pendant les années 1950.<sup>105</sup> La forêt de la zone Ndokbélé-Bonépoupa fut de ce fait un grand obstacle qui poussa à plusieurs reprises les ingénieurs français à arrêter leur travail du fait des engins endommagés d'une part à cause de la forte fréquence du travail, et d'autre part à cause des cas de maladie des employés, les blessures graves, mais aussi de mort par accident de certains ouvriers tués par les troncs d'arbres.<sup>106</sup>

Par ailleurs, l'inaccessibilité du relief de l'arrondissement de Yabassi est aussi due à son hydrographie. Plusieurs cours d'eaux entrecoupent en effet la route Yabassi-Bonépoupa qui fut ouverte en 1956. Au total, dix ponts furent construits sur l'axe Yabassi-Bonépoupa.

Au regard des faits présentés dans les paragraphes ci-dessus, on peut dire que l'arrondissement de Yabassi est peu accessible d'une part à cause de son relief accidenté et d'autre part du fait des multiples cours d'eaux dont le franchissement nécessite la construction des ponts. De plus, tout semble montrer que l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi serait accentué par son relief accidenté qui ne permet pas la construction d'une route bitumée qui reviendrait très couteuse. Toutefois, il faut noter que l'enclavement de Yabassi a aussi des causes infrastructurelles.

## **B- Les causes infrastructurelles de l'enclavement**

L'arrondissement de Yabassi ne dispose pas d'une route bitumée. Celle qui existe est tout le temps détruite par l'action des grumiers transportant du bois et aussi par des jeunes en quêtes d'argent facile.

---

<sup>105</sup> P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 24.

<sup>106</sup> Albert Bongo, 78 ans, ancien conducteur de pirogue, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

## 1- L'inexistence d'une route bitumée

La route est un moyen qui permet le déplacement des biens et des personnes. Quand elle n'existe pas ou alors est en mauvais état, elle freine considérablement le développement de l'économie.<sup>107</sup> Les produits cultivés dans les plantations des zones rurales ne sont en effet pas acheminés dans les marchés à temps et se dégradent parfois pendant leur transport à cause de son impraticabilité. De plus, la construction d'une route dans une région enclavée entraîne un développement dans ladite région. Les effets de ce développement peuvent ainsi s'observer au niveau de la vie économique et de la vie sociale des populations.<sup>108</sup>

Pour ce qui est du cas particulier de l'arrondissement de Yabassi, bien qu'il existe une route, celle-ci n'est goudronnée qu'en partie. En effet, avec deux principaux axes, la route reliant Yabassi à Douala est constituée d'une partie non bitumée qui va de Yabassi et s'arrête au carrefour Bonépoupa. Tandis que la partie bitumée commence à Bonépoupa et s'arrête à Douala. Ces deux routes n'ont pas été construites au même moment. Car celle qui relie le carrefour Bonépoupa à Douala est plus récente que celle qui part de Yabassi pour Bonépoupa dont l'ouverture se fit en 1956.<sup>109</sup>

Le désenclavement d'une localité à travers la construction des voies de communications permet un déplacement rapide des hommes et des biens et fait également gagner en temps et en argent. Cependant la route non bitumée de Yabassi est un frein pour son développement car c'est pour cette raison qu'on parle de cette localité comme une des plus enclavées du Cameroun. Egalement,

---

<sup>107</sup>M. V. M. Kaldjob, « Problématique des transports routiers dans le processus de développement économique et social (cas du Cameroun : Partie Orientale), Mémoire de Licence ès sciences économiques, Université de Yaoundé, 1976. p, 81

<sup>108</sup>Ibid, p. 81.

<sup>109</sup>Ngoumti Motaloko, 49 ans, conducteur de cargo, entretien réalisé à Yabassi le 22 Août 2014.

pour se rendre à Douala, en saison des pluies, il faut passer en moyenne douze heures en route. Par contre, en saison sèche, la durée du déplacement pour la même distance est au plus de six heures. De plus, les passagers ayant emprunté les cargos<sup>110</sup> sont recouverts de poussière à cause de la sécheresse.<sup>111</sup>

Il convient donc de dire que l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi tire sa source de la mauvaise desserte en routes pouvant faciliter le déplacement des hommes et de biens. En plus, ce manque de route ne permet pas l'écoulement aisé et à temps des denrées produites dans les plantations de Yabassi dans les marchés environnants. Quand ces marchandises arrivent, elles sont vendues à vil prix. Toutefois, en plus du fait que la route soit en partie bitumée, elle est aussi détruite par des individus qui font preuve d'incivisme.

## **2- la destruction anthropique de la route**

La destruction anthropique de la route fut celle des populations, mais aussi des transporteurs des billes de bois des exploitants forestiers.

### **a- La destruction volontaire de la route**

La route de Yabassi est réputée pour les multiples borbiers qu'on y retrouve en saison des pluies, mais aussi pour la poussière de la saison sèche. Toutefois, la destruction de la route n'a pas toujours une origine naturelle. En effet, au plus fort de la saison des pluies pendant les mois d'Août et de Septembre, on assiste à l'émergence d'un phénomène assez étrange effectuée par certains jeunes du canton de Dibeng<sup>112</sup>.

---

<sup>110</sup>Les Cargos ici sont des véhicules qu'on retrouve sur l'axe Douala-Yabassi. Ceux-ci sont généralement en mauvais état et présentent des marques de soudure. Ils sont cependant les plus empruntés par les usagers de la route de Yabassi.

<sup>111</sup> Ibid.

<sup>112</sup>Dibeng est l'un des cantons de l'arrondissement de Yabassi et est connu de tous les usagers de la route et particulièrement les conducteurs des cars à causes de l'endroit localement appelé « *biton by nyèt* » qui signifie les cornes du buffle. Cet endroit est le dernier obstacle que doivent franchir tous les véhicules qui viennent de Yabassi avant d'arriver au carrefour Bonépoupa. Ce nom est certainement donné à cet endroit pour son étroitesse

Le canton de Dibeng est situé à environ 40 km du centre-ville. Les mois d’Août et de Septembre sont les plus pluvieux de l’année. Ils correspondent également à la période estivale au cours de laquelle certains jeunes villageois s’adonnent à des activités de réparation de la route dont l’impraticabilité atteint son niveau le plus élevé. En effet, ces jeunes travaillaient sur certains endroits de la route Douala-Yabassi tels que celui localement appelé « *biton by nyèt* »<sup>113</sup> qui est le dernier obstacle et l’endroit le plus difficile que doivent franchir tous les véhiculent venant de Yabassi.<sup>114</sup> Toutefois, bien que les actions des jeunes soient bénéfiques pour les usagers, ces derniers profitèrent du fait que ce lieu est isolé pour détruire la route. En effet, ils font semblant de la réparer en y mettant des troncs d’arbres afin de faciliter la circulation des véhicules.<sup>115</sup>

Comme on peut l’observer sur l’image à la page 51, les passagers sont obligés de descendre de la voiture pour aider le conducteur à désembourber le véhicule bloqué au lieu-dit « *biton by nyèt* ». Il faut noter qu’en dehors des femmes et des enfants tous les autres passagers doivent pousser la voiture. Ce qui est une tâche qui nécessite une force humaine considérable.

---

et pour la difficulté avec laquelle les conducteurs de cars la franchissent tant en saison sèche qu’en saison de pluie où la difficulté est plus grande.

<sup>113</sup> L’appellation « *biton by nyèt* » elle est littéralement traduite en français par « les cornes du buffle ». Ce nom est donné à cet endroit à cause de son relief accidenté qui fait penser aux cornes d’un buffle.

<sup>114</sup> Isidore Ngolon, 76 ans, patriarche, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

<sup>115</sup> En effet, cette activité consistait à mettre les troncs d’arbres dans les boursiers pour faciliter le passage des véhicules. Seulement, après le passage du véhicule, l’opération consistait cette fois à retirer ces troncs et de creuser davantage la route pour que plusieurs voitures s’y retrouvent bloquées. Stéphane NGANGUE, 24 ans, élève, entretien réalisé à Yabassi le 16 Août 2014.

**Photo 3 : Un véhicule bloqué dans un bourbier au lieu-dit « *Biton by nyèt* »**



**Source :** M. N. Njock, Yabassi le 11 Juin 2008.

Le phénomène de destruction volontaire de la route par ces jeunes fut sévèrement réprimandé par les autorités de la ville qui lancèrent une campagne de dénonciation de toute personne qui détruirait la route. D'autant plus que ce phénomène contribuait grandement à la dégradation de l'image de Yabassi.<sup>116</sup> Dans la même lancée, afin de faciliter la tâche des usagers, la commune de Yabassi fit mettre un dispositif d'agents communaux chargés d'assurer le maintien de la route en y effectuant des travaux de réhabilitation de certains endroits dangereux et à travers le défrichage des axes de communications.<sup>117</sup>

Selon les populations, le problème de la destruction de la route serait provoqué par l'oisiveté des jeunes pendant les périodes des vacances. Car ce n'est que pendant cette période qu'on assistait à une manifestation criarde dudit phénomène. Les sanctions des responsables de ces actes non citoyens portèrent

<sup>116</sup> Pierre Masuke, 70 ans, chef du campement Dibeng, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

<sup>117</sup> ACRY, Dépenses PPTE 2010, 2011, 2012, Mandat de paiement du 15 Novembre 2010, réhabilitation de certains axes de communications routières de la ville par la commune de Yabassi.

des fruits dans la mesure où la route ne fut plus détruite par les jeunes, mais cette fois par des responsables d'une tout autre catégorie.<sup>118</sup>

### **b- La destruction de la route par les grumiers**

La présence des grumiers sur la route de Yabassi ne date pas d'aujourd'hui. En effet, ces gros engins appartenant aux différentes sociétés d'exploitation des essences forestières arrivent dans la localité pendant les années 1950.<sup>119</sup> Les essences jadis exploitées étaient acheminées à Douala par le biais des engins grumiers. Toutefois, fort du fait que la route n'était pas bitumée, le passage répété de ces engins détériora la route.<sup>120</sup> La photo de la page 52 présente un grumier transportant des billes de bois qui ont été coupé dans les forêts de Yabassi.

#### **Photo 4 : Un grumier transportant du bois sur la route de Yabassi**



**Source :** Anonyme, Yabassi le 18 Août 2014.

---

<sup>118</sup> Georges Essome, 48 ans, chauffeur, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

<sup>119</sup> Les sociétés d'exploitation des essences forestières sont nombreuses dans les forêts de l'arrondissement de Yabassi et dans celles du Département du Nkam en général, on a ainsi entre autre : les sociétés telles que Foberd, Bolloré etc...

<sup>120</sup> André Mbedang, 81 ans, ancien contremaitre, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

Comme on peut l'observer sur l'image ci-dessus, le grumier transporte du bois qui a été coupé dans les forêts de Yabassi. L'état de la route perceptible sur la photo 4 laisse entrevoir une destruction certaine de celle-ci sous le poids du trafic quotidien de ces engins.

Par ailleurs, bien que les forêts du département du Nkam et de l'arrondissement de Yabassi aient été exploitées, c'est le pont qui aurait inauguré l'exploitation massive des forêts de l'arrondissement de Yabassi. En effet, avant que ne soit construit le pont, le bois coupé était transporté et acheminé à Douala par voie fluviale par le biais des pirogues. Seulement, ce moyen de transport était très risqué et parfois, il arrivait que les grandes pirogues qui transportaient le bois fassent naufrage causant de ce fait des pertes en vie humaines, mais aussi de la cargaison de bois.<sup>121</sup>

Le pont sur le fleuve Nkam ouvrait la ville de Yabassi à l'extérieur. Cependant, loin de contribuer à améliorer la situation de la ville, il était beaucoup plus au service de l'exploitation forestière. En effet, cela s'explique selon certaines opinions par le fait que la grande exploitation des forêts ainsi mise sur pied se faisait sans que les populations locales bénéficient des retombées. Raison pour laquelle la localité connaît une récession sociale et économique.<sup>122</sup>

De ce qui précède, on voit que la présence des grumiers était justifiée. Aussi, ces engins détruisent la route à cause de leurs poids.<sup>123</sup> En effet, ils amplifient l'affaissement de la chaussée favorisant de ce fait la création des « nids de poules »<sup>124</sup> ainsi que des bourbiers dans lesquels les petits véhicules se

<sup>121</sup> Bernard Ndedi, 49 ans, mécanicien, entretien réalisé mené à Yabassi le 20 Août 2014.

<sup>122</sup> ACRY, Dossier des recettes des finances comptant pour l'année budgétaire 2006. Réfection du tronçon de route Bonépoupa-Ndokbélé-Yabassi pour la prochaine visite la première Dame Chantal Biya pour l'inauguration de l'école des champions. 2006.

<sup>123</sup> Le poids vide d'un grumier est équivalent à 10 tonnes. Avec un chargement de billes de bois, ce poids quadruple et peut atteindre jusqu'à 100 tonnes.

<sup>124</sup> L'expression « nids de poule » est employée ici pour désigner les multiples trous qui se retrouvent sur la route et qui bloquent les véhicules.

bloquent. Aussi, faut-il ajouter à cela le fait que pendant la saison des pluies violentes, les barrières de pluies sont fermées pour limiter les accidents de circulation, mais aussi pour empêcher les grumiers de circuler. Toutefois, les conducteurs de ces grumiers useraient très souvent de corruption en « mouillant la barbe » du responsable de la barrière pour la franchir.

Egalement, toujours dans le but de franchir les barrières de pluies, les conducteurs de grumier auraient des laissez-passer qui leur sont donnés par certaines élites hauts placées de la République dont le dessein est l'exploitation des forêts. Dans la plus part des cas, les responsables des barrières seraient de mèche avec ces autorités car ils percevraient des pots de vins. Il faut cependant noter que ce non-respect des décisions prises par les hautes autorités en charge du transport pour sauvegarder les routes rurales contribue à rendre encore plus difficile l'accessibilité de l'arrondissement de Yabassi.<sup>125</sup>

Il est donc établi que c'est fort de ce trafic et de ce non-respect des règles de la route que celle-ci est tout le temps en mauvais état. Cette situation justifie l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi.

Au regard de ce qui précède, il convient de dire que le départ des commerçants et de l'administration allemande fut le point de départ de l'enclavement. Celui-ci commença avec l'ensablement du fleuve qui était la seule voie navigable d'alors. On peut ainsi dire que cela est la cause historique de ce problème. De plus, le relief accidenté et l'inexistence d'une route bitumée sont aussi des causes importantes de l'enclavement de cette localité. Elle regorge pourtant d'un potentiel agricole bien riche et varié dont l'écoulement, après la production dans les champs est difficilement réalisé. Ceci à cause du manque de route bitumée d'une part, mais également à cause des jeunes et des conducteurs de grumiers qui détruisent la route.

---

<sup>125</sup> Théodore Diwa, 50 ans, délégué départemental des travaux du Nkam, entretien réalisé à Yabassi le 22 Août 2014.

A cela, il faut ajouter les comportements anti citoyens affichés par les conducteurs de grumiers qui bafouent les mesures prises par les autorités pour la sauvegarde des routes rurales. L'analyse des répercussions de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi autant sur le plan social que sur le plan économique reste donc nécessaire pour une meilleure compréhension des manifestations de ce phénomène.

**CHAPITRE 3 :**  
**ANALYSE DES REPERCUSSIONS DE L'ENCLAVEMENT DE**  
**YABASSI SUR SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET**  
**SOCIAL 1990 – 2010**

Le début des années 1990 a été marqué par une crise économique mondiale qui toucha plusieurs pays d'Afrique. Le Cameroun ne fit pas exception dans la mesure où dans le pays tout entier, les effets de celle-ci furent perceptibles dans divers domaines provoquant de ce fait des profonds bouleversements.<sup>126</sup> L'arrondissement de Yabassi quant à lui fut touché par les effets de cette crise auxquels s'ajoutent considérablement ceux de son enclavement. En effet, de 1990 à 2010, cet arrondissement a été le théâtre des répercussions de son enclavement tant sur son développement économique que dans celui du secteur social.

**I- L'ENCLAVEMENT COMME FREIN AU DEVELOPPEMENT**  
**SUR LE PLAN ECONOMIQUE 1990-2010**

Le développement économique de l'arrondissement de Yabassi a été fortement influencé par les effets de la crise auxquels s'ajoutent ceux liés à son enclavement. Ces effets s'illustraient en effet à travers la limitation des échanges commerciaux, le surcoût de certains produits alimentaires et industriels, la stagnation de l'économie locale et la fermeture de certains établissements commerciaux de la localité.

---

<sup>126</sup> Depuis le début de la crise économique entre 1985 et 1986, le Cameroun a subi de nombreux bouleversements. Sur le plan politique en effet, le système du parti unique céda sa place au multipartisme. Par contre, sur le plan économique le gouvernement amorça à partir de 1989 le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) qui s'est poursuivie jusqu'à la dévaluation de 50% du Franc CFA le 12 janvier 1994. Ces mesures drastiques ont eu des conséquences sur tous les aspects de la société camerounaise.

## **A- La limitation des échanges commerciaux et le surcoût des produits alimentaires et industriels**

L'enclavement de l'arrondissement de Yabassi a eu des répercussions perceptibles à travers la limitation des échanges commerciaux ayant comme conséquence le surcoût des produits alimentaires et industriels.

### **1- La limitation des échanges commerciaux**

Les échanges sont considérés comme l'ensemble des mouvements et de vente de biens et de services. Ils ont pour corollaire la satisfaction des besoins en permettant aux individus de se procurer ce qu'ils convoitent sans nécessairement avoir à le produire eux même. Toutefois, pour ce faire, plusieurs conditions doivent être réunies notamment l'existence des infrastructures et des moyens de transport<sup>127</sup> bien fonctionnels pouvant permettre l'acheminement des marchandises d'un lieu donné à un autre. Dans un but économique ou commercial.<sup>128</sup>

Les échanges permettent aux populations d'une région donnée de se procurer des produits qu'ils ne produisent pas par eux-mêmes. La nécessité des conditions infrastructurelles de transports bien fournies est elle aussi connue. Pour ce qui est du cas particulier de l'arrondissement de Yabassi, les échanges commerciaux étaient essentiellement effectués par voies terrestres et par voie fluviale. Ils subissent cependant depuis plusieurs années les effets néfastes du problème de l'enclavement. Plusieurs commerçants implantés dans cette localité depuis les années 1960 déploraient en effet le fait que la route principale reliant la localité de Yabassi à la métropole économique qu'est

---

<sup>127</sup> Ces infrastructures et moyens de transports peuvent être les routes, les ponts, les rails, mais également des véhicules, des trains, des avions et même des bateaux, pirogues dans le cadre des transports par voie fluviale.

<sup>128</sup> G. Legrand, H. Martin, *Management des opérations de commerce international*, Paris, DUNOS, 2003, p. 230.

Douala ne soit pas bitumée.<sup>129</sup> En outre, compte tenu du fait que la ville de Douala est le principal point d'approvisionnement de tous les commerçants de la localité de Yabassi, c'est là que ceux-ci peuvent y acheter en grande quantité, des marchandises diverses pour les grossistes et en détail pour les petits revendeurs afin de les revendre à Yabassi. C'est également à Douala que les cultures vivrières cultivées à Yabassi sont écoulées par les grands et les petits producteurs agricoles.<sup>130</sup> Ceux-ci sont eux aussi confrontés au problème de l'impraticabilité de la route qui de tous les temps, demeure un véritable obstacle aux échanges ; surtout pendant la saison des pluies.

Considérant le fait que tous les commerçants n'ont pas le même pouvoir d'achat, ce sont les plus riches qui sembleraient profiter de l'enclavement pour faire des bonnes affaires au détriment des moins fortunés.<sup>131</sup> Le maire de la commune rurale de Yabassi expliquait cette situation en affirmant que :

Les commerçants de Yabassi sont pour la grande majorité des petits détaillants à l'exception de quelque uns qui possèdent des capitaux importants pour satisfaire leurs clients. Le fait que la route soit impraticable en saison des pluies rend le commerce difficile et limite les échanges. Les petits commerçants ne disposants pas de véhicule pouvant transporter une grande quantité de marchandises, ne peuvent par conséquent pas écouler leur marchandises ou alors, sont contraints de déboursier une forte somme d'agent en empruntant les transports urbains pour en acheminer à Douala. Alors que les grossistes ont des camions qui leur permettent de transporter des grandes quantités.<sup>132</sup>

De ce qui précède, on constate que les commerçants implantés dans l'arrondissement de Yabassi sont de deux catégories. D'un côté en effet, il y a les grossistes qui disposent des capitaux importants pour s'assurer des bonnes

---

<sup>129</sup> ANY, 1 AA 1272, Littoral (Cameroun). Economie, 1966 (4) Rapports économiques des départements de la région administrative du Littoral (Moungo, Nkam) 1966.

<sup>130</sup> ANY, 1 AC 2330 Nkam (Cameroun) Administration, 1968, Situation économique, politique et sociale du Nkam en 1968.

<sup>131</sup> Karim Aminou, 51 ans, commerçant, entretien réalisé à Yabassi le 25 Août 2014.

<sup>132</sup> Jacques Maboula Mboya, 51 ans, maire de la commune rurale de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

affaires, et de l'autre côté il y a les petits commerçants qui ne vendent que de petites quantités de marchandises. Bien que les capacités de ces deux catégories de commerçants ne soient pas identiques, ils sont néanmoins confrontés à l'enclavement du milieu qui demeure un problème important.<sup>133</sup>

Par ailleurs, il est important de noter que les commerçants de Yabassi, mettent beaucoup de moyens financiers en jeu pour faire acheminer leurs marchandises afin d'approvisionner les marchés de l'arrondissement. C'est semblerait-il pour cette raison qu'ils pratiquent des prix moyennement revus à la hausse sur les produits alimentaires exportés, ainsi que sur les produits industriels. Les petits commerçants font également de même pour ce qui est des produits alimentaires de la culture de rente.

## **2- Le surcoût des produits alimentaires et industriels**

Certains produits retrouvés dans les boutiques et marchés de la localité de Yabassi étaient vendus à des prix moyennement revus à la hausse par certains commerçants. Il s'agissait principalement des produits alimentaires et des produits industriels.

### **a- Les produits alimentaires**

Les produits alimentaires étaient ceux d'origine étrangère et issus de l'importation d'une part, mais également de l'agriculture locale d'autre part. Ils étaient essentiellement destinés à la consommation des populations. Pour ce qui était du cas des produits alimentaires, il s'agissait généralement des aliments de première nécessité<sup>134</sup>. Par contre, pour ceux issus de l'agriculture, cultivée dans les champs et plantations de l'arrondissement de Yabassi, il s'agissait

<sup>133</sup> François Nkedjang, 43 ans, 2ème adjoint à la mairie de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

<sup>134</sup> Parmi ces aliments de première nécessité, le riz provenant des pays d'Asie à l'instar de la Thaïlande, du Vietnam et de la Chine, figure parmi les aliments le plus consommés. A côté de celui-ci, il y a le poisson, la farine de blé, le maïs, l'huile de table, le lait, ainsi que les pâtes alimentaires.

principalement des tubercules<sup>135</sup>, qui étaient en minorité vendues dans le marché local et majoritairement dans ceux de Douala ; des fruits<sup>136</sup>, mais également des légumes<sup>137</sup>. Toutefois, contrairement aux tubercules et fruits, les légumes n'étaient pas très commercialisés à Douala et servaient plutôt à la consommation des populations de Yabassi. Cette exception relève du fait que cette catégorie d'aliment ne faisait pas l'objet d'une culture extensive dans la localité en dehors de feuilles de Manioc.<sup>138</sup>

Les prix de plusieurs produits alimentaires avaient donc connus une nette augmentation après le début de la crise économique des années 1980 qui eut comme conséquence la dévaluation de la monnaie nationale du Cameroun. En effet, cette dévaluation s'illustra par la chute de la valeur du Francs de la Communauté Française Africaine (FCFA).<sup>139</sup> Les produits alimentaires d'origine étrangère issus de l'importation tels que le riz, le poisson, l'huile raffinée, le blé, les pâtes alimentaires et bien d'autres auraient également subi une augmentation de presque 50% de leur prix de 1990 à 2010 sur toute l'étendue du territoire.<sup>140</sup> Cette situation changea le quotidien des populations du Cameroun en général et de l'arrondissement de Yabassi en particulier et s'explique selon certains informateurs par le fait que :

Pour une ménagère qui effectuait les achats avec une somme de 1000 FCFA pour nourrir une famille de quatre personnes en 1986 en achetant un régime de plantain à 250 FCFA, un kilogramme de poisson 300 FCFA, un kilogramme de sel à 50 FCFA, un litre d'huile de palme à 200 FCFA, quatre tasses d'arachide à 100 FCFA

<sup>135</sup> Parmi les tubercules qui sont cultivés à Yabassi, le manioc dans toutes ses variétés à savoir jaune et blanc est le plus consommé par les populations. A côté de celui-ci, il y a le macabo, la patate, l'igname ainsi que le plantain.

<sup>136</sup> Comme fruits produits à Yabassi, il s'agit des oranges, des citrons qui sont vendus en grande quantité dans les marchés de Douala.

<sup>137</sup> Pour ce qui est des légumes, il s'agit des feuilles vertes communément appelées en langue locale *Ndolè*, *Folon* ou encore *Sissang* et des feuilles de manioc appelées *Djamba*.

<sup>138</sup> Françoise Sen, 42 ans, commerçante, entretien réalisé à Yabassi le 24 Août 2014.

<sup>139</sup> Dès le début de la crise économique au Cameroun, plusieurs produits ont vu leur prix augmenter avec la dévaluation de la monnaie nationale qui est le FCFA. En effet, le kilogramme de riz exporté qui coûtait 150 FCFA en 1985 passa de 250 FCFA en 1995 à 450 et 500 FCFA selon la qualité en 2010.

<sup>140</sup> INS, *Enquête sur l'emploi et le secteur informel*, Juin 2006

les épices et condiments à 50 FCFA, il restait encore 150 FCFA entre les ses mains. Par contre, avec cette même somme d'argent en 1994, cette ménagère ne pouvait faire que la moitié des achats. Toutefois, cette somme en 2010 est devenue totalement insignifiante pour satisfaire les besoins alimentaires de cette même famille. Car un régime de plantain à lui seul coûte au moins 2000 FCFA.<sup>141</sup>

Au regard de ce qui précède, on constate que le niveau de vie des Camerounais en général changea. Par ailleurs, il est important de noter que la crise ne fut pas la seule cause du surcoût des produits alimentaires à Yabassi. L'enclavement de cet arrondissement fut pour beaucoup sur l'augmentation des prix desdits produits. En fonction du fait que ces produits alimentaires étaient achetés à Douala, il était nécessaire, pour les commerçants, désireux d'amortir leurs dépenses d'augmenter les prix.<sup>142</sup>

C'est dans cette logique qu'au cours de l'année 2000, un kilogramme de riz qui coûtait 400 FCFA à Douala, coûtait 450 et 500 FCFA en fonction de sa qualité dans les boutiques de Yabassi.<sup>143</sup> De plus, à partir de l'année 2008, les prix des aliments augmentèrent encore comme partout ailleurs au point de provoquer une crise alimentaire<sup>144</sup> à l'échelle nationale.<sup>145</sup>

A Yabassi, l'augmentation du prix des produits alimentaires fut aussi observée. En 2008 en effet, le prix du kilogramme de riz était de 450 et 500 FCFA, celui du litre d'huile raffinée était de 1200 FCFA tandis que le

---

<sup>141</sup> Rose Bonjo. W., 68 ans, commerçante, entretien réalisé à Yabassi le 16 Août 2014.

<sup>142</sup> Gustave Boumtcho, 63 ans, commerçant, entretien réalisé à Yabassi le 23 Août 2014.

<sup>143</sup> Ibid.

<sup>144</sup> Au mois de Février 2008, une crise éclata en effet au Cameroun. Elle fut la manifestation du ras le bol des Camerounais qui se plaignaient du fait que la vie était devenu de plus difficile et que les ménages les plus modestes ne parvenaient plus à satisfaire leurs besoins alimentaires primaires. L'origine de cette crise fut l'augmentation des prix des produits de première nécessité et particulièrement l'augmentation du prix du carburant qui passa de 370 à 450 FCFA le litre. Cette crise, malgré plusieurs dégâts infrastructurels causé par les populations en furies dans les grandes villes du Cameroun à l'instar de Douala et Yaoundé, fut résolue.

<sup>145</sup> D. Nouwou, Février 2008: Il y a 7 ans, les rues prirent feu au Cameroun, publié en ligne le 25 Février 2015 in [www.Lanouvelleexpression.info](http://www.Lanouvelleexpression.info), consulté le 11 Avril 2015.

kilogramme de poisson<sup>146</sup> était de 1000 FCFA. En 2010 par contre, le prix des aliments comme le riz reste inchangé tandis que celui du kilogramme de poisson comme le maquereau augmenta de 200 FCFA, le prix du litre d'huile raffinée augmenta de 150 F pour atteindre 1350 FCFA dans les boutiques de Yabassi.<sup>147</sup>

Par ailleurs, en dehors des prix des produits alimentaires issus de l'importation qui avaient subi des augmentations dans les boutiques de l'arrondissement de Yabassi, ceux issus de l'agriculture locale firent aussi l'objet d'augmentations. En effet, pour ces produits et essentiellement les tubercules, les prix avaient également changé à cause de la dévaluation de la monnaie, mais davantage à cause de l'enclavement. Cela s'explique par le fait qu'un tas de cinq tubercules de manioc qui coûtait 200 FCFA en 1990, coûtait 500 FCFA en 2010. Cela fut également le cas de tous les autres produits agricoles qui virent leurs prix revus à la hausse par les commerçants. Cela s'expliquait selon un cultivateur par le fait que :

Au paravent, les agriculteurs de l'arrondissement de Yabassi vendaient leurs produits dans les marchés de Yabassi ou alors allaient les vendre à Douala. Cela devient de moins en moins le cas. De nos jours, tout est devenu facile. Car ce sont les étrangers (gabonais et chinois) eux même qui viennent acheter les plantations toutes entières avant même que la production ne soit prête pour être récoltée. Cela est à l'origine de la pénurie observée sur le plan local dans la mesure où ces étrangers, quand vient le temps de la récolte, viennent avec des gros camions pour transporter la marchandise qu'ils ont au préalable payée. C'est pour cette raison que les quelques producteurs n'ayant pas vendu leur produits aux étrangers vendent à des prix élevés.<sup>148</sup>

---

<sup>146</sup> Pour ce qui est du poisson, il s'agissait principalement du maquereau, de la sardine et de la morue qui étaient moins coûteux que les autres poissons comme le thon, le saule ou encore le bar. Toutefois, c'est le maquereau qui était plus vendu à Yabassi.

<sup>147</sup> Gustave Boumtcho, 63 ans, commerçant, entretien réalisé à Yabassi le 23 Août 2014.

<sup>148</sup> Pierre Bong, 58 ans, cultivateur, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

Au regard de ce qui précède, on constate que les prix des produits alimentaires de première nécessité ne cessèrent pas d'augmenter de 1990 à 2010. Cela fut à l'origine de la précarité des populations de Yabassi qui virent leur niveau de vie chuter. Toutefois, en dehors des produits alimentaires, les produits industriels avaient également fait l'objet d'inflation.

### **b- Les produits industriels**

Deux catégories de produits industriels furent concernées par la hausse des prix à Yabassi. Il s'agissait du gaz domestique d'une part, et des matériaux de construction tels que le ciment, les tôles et du fer à béton d'autre part. Ces différents produits avaient subi des augmentations au lendemain de la dévaluation de la monnaie Camerounaise à l'échelle nationale et présentaient un prix encore plus élevé à Yabassi à cause de l'enclavement.

Pour ce qui est du gaz domestique, il est important de noter au préalable que son utilisation ne datait pas de longtemps dans les ménages de Yabassi. En effet, pour des populations majoritairement paysannes, l'usage du bois de chauffe était la pratique la plus répandue pour la cuisson des aliments. Egalement, les réchauds fonctionnant à base de pétrole étaient utilisés avant que le gaz domestique ne soit introduit semblerait-il à partir des années 1980. Car il aurait d'abord été utilisé par les fonctionnaires et ensuite par les riches commerçants, avant de se vulgariser à partir des années 1990.<sup>149</sup>

En 1990, en effet, une bouteille de gaz domestique de 12.5 Kg coûtait alors 4500 FCFA à Douala tandis qu'elle coûtait 4800 FCFA à Yabassi en saison sèche et même parfois 5000 FCFA en saison des pluies. En 2010, le prix de la bouteille de 12.5 kg était de 6000 FCFA à Douala tandis qu'elle était de 6500 FCFA à Yabassi. Soit une augmentation de 500 FCFA. Toutefois, les populations furent pour les unes, obligées d'en acheter sur place, ou alors,

<sup>149</sup> Joseph Bekima, 71 ans, greffier retraité, entretien réalisé à Yabassi le 28 Août 2014.

d'envoyer de l'argent par le biais des conducteurs de cargo pour en acheter à Douala pour les autres. Il fallait alors de ce fait, déboursier 500 FCFA pour l'envoi d'une seule Bouteille de gaz, et 800 FCFA pour l'envoi de deux bouteilles de gaz. Cela, compte tenu du fait que le conducteur se devait d'acheter la bouteille et de la remmener à son propriétaire.<sup>150</sup>

Par ailleurs, pour les matériaux de construction, il faut noter qu'ils avaient subi les effets pareils à ceux du gaz domestique. Ils étaient utiles à la construction des maisons en matériaux définitifs. A Yabassi en effet dans les années 1970, les maisons étaient encore pour la grande majorité construites en planches et localement appelées « maison en calabotte ». Telle qu'on peut le voir sur la photo ci-dessous.

**Photo 5 : Une « maison en calabotte » au quartier Banya à Yabassi**



**Source :** E. Ndjeng, Yabassi le 12 Décembre 2008.

---

<sup>150</sup> Ngoumti Motaloko, 49 ans, conducteur de cargo, entretien réalisé à Yabassi le 22 Août 2014.

Toutefois, datant de l'époque coloniale allemande, il y existait des bâtiments qui abritaient les services administratifs construits en matériaux définitif.<sup>151</sup>

De 1990 à 2010, les prix de ces matériaux ne cessèrent pas d'augmenter à Yabassi. En effet, le prix du sac de 50 kg de ciment passa de 3500 FCFA dans les années 1990 à 5600 FCFA en 2010. Egalement, pour les tôles, une feuille de deux mètres coûtait 2000 FCFA dans les années 1990 tandis qu'en 2010, elle coûtait 3700 à Yabassi. Pour le fer à béton, les prix variaient en fonction des dimensions. On pouvait ainsi avoir dans les années 1990 le fer à béton de la dimension de six millimètres à 700 FCFA à Douala et à 800 FCFA à Yabassi. Le tableau ci-dessous présente la différence des prix en fonction des dimensions à Douala et à Yabassi en 2010.

**Tableau 2 : Différence de prix du fer à béton à Douala et Yabassi en 2010**

Type et Prix par Ville	Douala (FCFA)	Yabassi (FCFA)
Fer de 6	1200	1250
Fer de 8	2660	2700
Fer de 10	4150	4225
Fer de 12	5850	5950
Fer de 14	8100	8250
Fer de 16	8800	9000

**Source :** Ministère du commerce, 01 Mars 2010.

Au regard de ce tableau, on constate que les prix du fer à béton étaient plus élevés à Yabassi qu'à Douala. De plus, les commerçants pratiquaient aussi la spéculation<sup>152</sup> sur les matériaux en augmentant les prix. C'est pour cette raison que les agents contrôleurs de prix faisaient de temps en temps des

<sup>151</sup> ANY, 1 AC 2328, Nkam (Cameroun), Administration 1959, Rapport économique politique et social annuel du Nkam 1969.

<sup>152</sup> En économie, la spéculation est une opération qui consiste à tenter d'anticiper les variations du prix d'un bien économique pour tirer profit de sa vente ou de son achat.

descentes pour voir si les prix étaient exagérés ou pas dans les quincailleries de Yabassi. Toutefois, d'autres phénomènes comme la stagnation de l'économie locale furent aussi observés à Yabassi de 1990 à 2010.

## **B- La stagnation de l'économie locale et la fermeture d'établissements financiers**

La stagnation de l'économie locale de Yabassi se traduisait par la sous production agricole tandis que de l'autre côté, plusieurs établissements financiers fermèrent leurs portes.

### **1- La stagnation de l'économie locale**

L'économie de l'arrondissement de Yabassi était essentiellement basée sur la production agricole. Il s'agissait des cultures vivrières telles que les tubercules, le maïs et l'arachide qui étaient produits pour la consommation et pour le commerce ; des arbres fruitiers comme les agrumes, les avocatiers, les papayers et les manguiers cultivés dans les vallées de Bodiman et de Bonalembé. Il s'agissait également des cultures de rente à l'instar du café, du cacao, ainsi que du palmier à huile.<sup>153</sup>

La culture du café, du cacao, du palmier à huile dans l'arrondissement de Yabassi était prospère au cours des années 1970 et 1980. En effet, les cultivateurs bénéficiaient de l'encadrement des agents agricoles qui, à travers des formations, prodiguaient des conseils sur l'utilisation des produits phytosanitaires, l'entretien des plantes contre les maladies qui touchaient principalement le café et le cacao.<sup>154</sup>

---

<sup>153</sup> ANY, 1 AA1248, Yabassi, (Cameroun) Economie 1968, Documentation relative aux travaux de la session de formation au développement « organisé » par l'Institut de Formation Sociale et de Développement Appliqué de Yaoundé les 9, 10 et 11 Décembre 1969.

<sup>154</sup> ANY, 1 AA 1272, Littoral (Cameroun). Economie, 1966 (4) Rapports économiques des départements de la région administrative du Littoral (Moungo, Nkam) 1966.

De plus, ces cultures reflétaient l'idée du président d'alors qui prônait la révolution verte. A cet effet, des grandes plantations produisaient ainsi du café et du cacao qui étaient ensuite vendus aux grossistes de Douala.<sup>155</sup> Egalement, d'autres cultivateurs produisaient le palmier à huile. Certaines sources, pour montrer que Yabassi fut un grand centre de production du palmier à huile affirmaient que :

Dans les années 1980, les productions de palmier à huile étaient très abondantes à Yabassi. En effet, il existait des grandes plantations occupant des hectares de terrains où étaient cultivés les palmiers à huile, le café et le cacao. Il arrivait même parfois que les grands cultivateurs qui possédaient plusieurs hectares de culture de palmiers à huile fasse sortir deux camions de régimes de palmier à huile qu'ils vendaient ensuite à la société camerounaise de palmeraie (SOCAPALM).<sup>156</sup>

On constate que les plantes suscitées étaient effectivement cultivées à Yabassi. Toutefois, de 1990 à 2010, leur production avait considérablement chuté à cause de la baisse du prix du café et du cacao sur le marché international. Cela provoqua l'abandon progressif de la production de ces cultures de rente.<sup>157</sup>

Les causes qui provoquèrent l'abandon des cultures suscitées ne s'arrêtaient pas à la baisse du prix du café et du cacao, mais concernaient tout aussi bien le coût du transport des marchandises. Aussi, de part et d'autre des forêts de Yabassi on observait des vieilles plantations de café et de palmier à huile qui ne servaient plus qu'à la production de l'huile de palme et du « vin blanc » localement appelé *Mok ma mayen* ou encore *Matango* récolté après l'abattage des palmiers.<sup>158</sup>

---

<sup>155</sup>T. P. Nyambioh, « Monographie historique d'une ville du Littoral-Cameroun : Yabassi de 1894 à 1960 », Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2009, p. 57.

<sup>156</sup> Isidore Ngolon, 76 ans, patriarche à la chefferie de Banya I, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

<sup>157</sup>Pierre Bong, 58 ans, cultivateur, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

<sup>158</sup>G. Sen, « Le pays Yabassi une région en crise », Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université de Yaoundé, 1979, p. 54.

En 2010, l'économie locale reposait désormais sur les cultures vivrières. Toutefois, celles-ci firent aussi l'objet d'un commerce peu conventionnel qui consistait à l'achat des plantations entières. En effet, les principaux instigateurs de ce nouveau commerce étaient les étrangers et particulièrement les commerçants gabonais. Cette situation provoqua la pénurie de toutes les cultures de rente au point où les marchés périodiques de Yabassi était vide la plus part du temps comme on peut le voir sur la photo ci-dessous.

**Photo 6 : La place du marché périodique de Ndokbéle à Yabassi**



**Source :** E. Ndjeng, Yabassi le 12 Décembre 2008.

Au regard de cette image, on constate que la place du marché est pratiquement vide. Ceci témoigne de la rareté des aliments, mais également du faible pouvoir d'achat des populations. A côté de cela, on observait aussi la fermeture de plusieurs commerces à Yabassi de 1990 à 2010.

---

## 2- La fermeture de certains commerces

L'arrondissement de Yabassi disposait de plusieurs boutiques et établissements financiers dans les années 1980. Toutefois, à cause de l'enclavement auquel il faut ajouter les effets de la dévaluation de la monnaie, plusieurs de ces commerces fermèrent leurs portes. Il s'agissait principalement de la seule station de vente de carburant de la localité de Yabassi et de la boulangerie du Nkam qui fermèrent respectivement leurs portes en 1990 et en 1997.

Pour ce qui est de la station de vente de carburant, elle appartenait à la paroisse de l'église catholique de Yabassi. Ses installations étaient situées au quartier Batika qui était un lieu stratégique où tous les véhicules passaient. Cette station avait vu le jour dans les années 1975 avec le concours des missionnaires catholiques et d'une société pétrolière d'alors plus connue sous le nom de SHELL. Cela dans le but de désenclaver l'arrondissement.<sup>159</sup> La gestion de cette station se fit d'abord par les pères blancs avant d'être confiée aux autochtones originaires de Yabassi. L'approvisionnement en carburant se faisait par voie fluviale. Les véhicules des autorités administratives y faisaient le plein de carburant.

Toutefois, dès le début des années 1990, la gestion de cette station devint difficile et elle ferma. Cette fermeture s'expliqua par le fait que la paroisse avait perdu le soutien de la société SHELL qui ne faisait pas de bénéfice à Yabassi. De plus, la tentative élaborée par la paroisse pour relancer le commerce connut un échec.<sup>160</sup> En effet, elle devint incapable d'assurer l'approvisionnement du carburant dont le prix avait augmenté peu de temps avant. De plus, le transport du carburant devenu très coûteux ne pouvait plus se

---

<sup>159</sup> Grégoire Bangte, 58 ans, ancien gérant de la station d'essence de Batika, entretien réalisé à Yabassi le 22 Août 2014.

<sup>160</sup> Isidore Ngolon, 76 ans, patriarche à la chefferie de Banya I, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

faire du fait de la cessation de la navigation sur le fleuve Nkam. Cette rupture faisait suite à l'ouverture de la route Yabassi-Bonépoupa-Douala.

La fermeture de cette station plongea les usagers de l'arrondissement de Yabassi dans l'obligation d'aller acheter leur carburant à Douala. Soit pour le revendre ou tout simplement pour la consommation de leurs véhicules.

Par ailleurs, pour ce qui est de la boulangerie du Nkam, elle avait ouvert ses portes en 1987. Son propriétaire, un homme d'affaire résidant à Douala confia sa gestion à un gérant qui s'occupait, avec le concours d'un personnel constitué de quatre employés, des tâches quotidiennes telles que la fabrication du pain ainsi que sa livraison dans les boutiques de tout l'arrondissement. Le fonctionnement de cette entreprise continua malgré le contexte de dévaluation d'alors. Les populations des coins les plus reculés de l'arrondissement consommaient le pain fabriqué à Yabassi. Le gérant d'alors expliquait en effet son fonctionnement en affirmant que :

La boulangerie fonctionna normalement. Bien qu'il existait certaines petites difficultés liées à l'approvisionnement de la farine qui ne pouvait se faire qu'en saison sèche car très difficile pendant la saison des pluies, on pouvait fabriquer du pain chaque jour pour satisfaire la demande qui se faisait de plus en plus croissante. Le pain qui venait de Douala se vendait de moins en moins. Les bénéfices furent aussi conséquents.<sup>161</sup>

Au regard de cette affirmation, on constate que la boulangerie fonctionnait bien et générait même des bénéfices. Elle ferma néanmoins ses portes en 1997 du fait de quelques raisons émises par le gérant. En effet, les bénéfices que généraient la boulangerie n'étaient pas investis en retour dans le fonctionnement de l'entreprise. Egaleme nt, les coupures intempestives de lumières qui duraient plusieurs jours furent pour beaucoup dans la fermeture de la boulangerie car

---

<sup>161</sup> Charles NyamsI 56 ans, ancien gérant de la boulangerie du Nkam, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

celle-ci n'était pas dotée d'un groupe électrique. En effet, plusieurs matériaux auraient été détériorés par les coupures d'énergie électriques. Toutes ces raisons furent ainsi à l'origine de la fermeture de la boulangerie qui sevrera les populations de Yabassi de la consommation du pain frais et mit les employés au chômage.<sup>162</sup>

En adéquation avec ce qui précède dans cette partie du chapitre, il est important de noter que l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi a eu plusieurs répercussions dans divers domaines de son économie. Bien que les effets de la dévaluation aient également eu des effets négatifs, c'est associé à ceux de l'enclavement qu'ils eurent plus de répercussion sur le plan économique. Nous avons ainsi pu analyser ces répercussions à travers le surcoût des produits alimentaires et industriels, la stagnation de l'économie locale à la fermeture de certains commerces de la localité. Le plan économique n'ayant pas subi seul les effets de l'enclavement de l'arrondissement, les répercussions furent aussi observées sur le plan social.

## **II- L'ENCLAVEMENT COMME FREIN AU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Dans l'arrondissement de Yabassi, les effets de l'enclavement furent visibles dans divers domaines du secteur social. Ceux-ci constituaient en effet un frein au développement social dans cette localité à travers la sous fonctionnalité des services administratifs, de la faible capacité des infrastructures sanitaires et éducationnelles ainsi que de l'exode rural des populations jeunes.

---

<sup>162</sup> Charles Nyamsi 56 ans, ancien gérant de la boulangerie du Nkam, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

## **A- La sous fonctionnalité des services administratifs et des infrastructures éducationnelles et sanitaires**

Sur le plan social, les répercussions de l'enclavement furent visibles dans l'arrondissement de Yabassi à travers la sous fonctionnalité des services administratifs d'une part et de la faible capacité d'accueil des structures sanitaires et éducationnelles d'autre part.

### **1- La sous fonctionnalité des services administratifs**

Comme tous les chefs-lieux de département du Cameroun, l'arrondissement de Yabassi disposait de 1990 à 2010 de tous les services administratifs dus à son rang. Les édifices desdits services déconcentrés de l'administration publique étaient au double plan de l'architecture et du gabarit largement à la dimension d'un centre de décision départemental au plan national.<sup>163</sup> Toutefois, la sous fonctionnalité des services publics fut déplorée par les usagers désireux d'y effectuer certaines tâches administratives.

Les prestations administratives qui étaient offertes furent menacées d'une part par une désaffection continue des fonctionnaires affectés dans la ville, et d'autre part par la faiblesse de la sollicitation de services exprimée. Selon des informateurs, 70% des personnels des dits services publics résidaient à Douala et ne séjournèrent à Yabassi que deux à trois jours par semaines.<sup>164</sup>

En outre, il est également important de noter que la quasi-totalité des fonctionnaires de Yabassi affichaient un désir prononcé de partir de cette localité. En effet, les conditions de vie étaient jugées peu attrayantes tandis que les activités quotidiennes étaient considérées comme étant monotones.<sup>165</sup>

---

<sup>163</sup>E. Ndjeng, « La problématique du développement local à Yabassi », Mémoire de Maitrise en Géographie, Université de Yaoundé 1, 2008, p, 57.

<sup>164</sup> Emmanuel Batake, 26 ans, étudiant à l'Université de Yaoundé 1, entretien réalisé à Yaoundé le 14 Avril 2015.

<sup>165</sup>E. Ndjeng, Yabassi : un modèle de démobilisation urbaine, publié en ligne le 12 Novembre 2009 in [www.Recherches-africaines.net](http://www.Recherches-africaines.net), consulté le 12 Avril 2015.

Ce constat est également observé pour le cas des infrastructures éducationnelles et sanitaires.

## **2- La faible capacité d'accueil des infrastructures éducationnelles et sanitaires**

Dans le secteur social, les domaines importants tels que l'éducation et la santé subissent les répercussions de l'enclavement. Elles se répercutent à travers la faible capacité des infrastructures éducationnelles et sanitaires.

### **a- La faible capacité d'accueil des infrastructures éducationnelles**

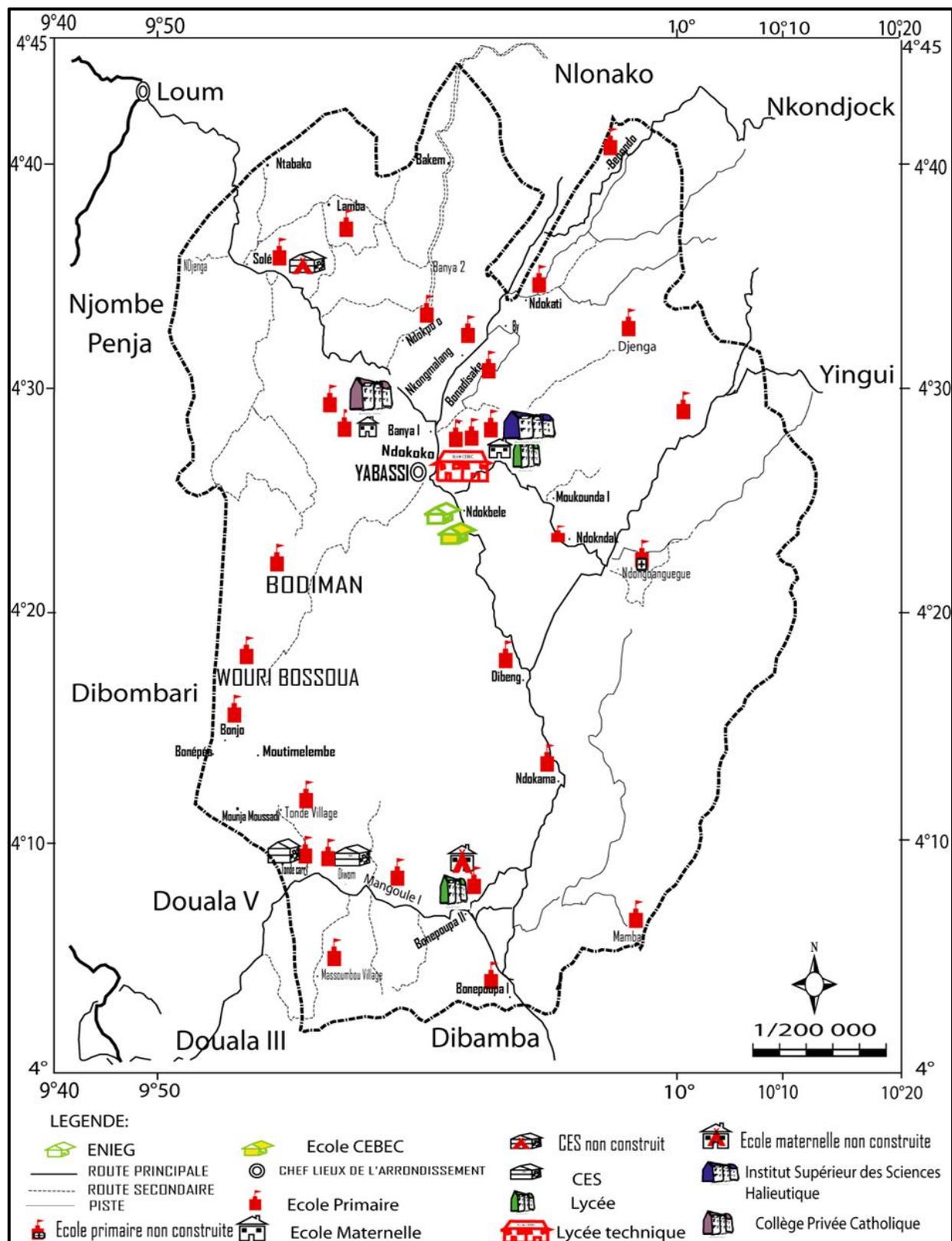
Sur le plan de l'éducation, l'arrondissement de Yabassi dispose de plusieurs établissements maternels, primaires, secondaires et supérieurs relevant du public et du privé. En effet, il s'agit de deux écoles maternelles et d'environ vingt-huit écoles primaires du public et du privé, des établissements secondaires à l'instar du Collège d'Enseignement Secondaires (CES) et du collège privée Catholique, des lycées généraux et techniques, mais également des établissements du supérieur à l'instar de l'Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG) et de l'Institut des Sciences Halieutiques de Yabassi (ISHY) qui est sous la tutelle académique de l'Université de Douala.<sup>166</sup>

Toutes ces infrastructures figurent sur la carte scolaire de la commune de Yabassi à la page 74.

---

<sup>166</sup> PNDP, *Atlas des cartes de la commune de Yabassi*, Yaoundé, PNDP Enviro-protect, 2013, p. 2.

Carte 2 : Carte scolaire de la commune de Yabassi



Source : PNDP, *Atlas des cartes de la commune de Yabassi*, Yaoundé, PNDP Enviro-protect, 2013, p. 2.

Au regard de cette carte, on constate que la commune de Yabassi dispose de plusieurs établissements scolaires. Toutefois, le taux des effectifs enregistrés dans quelques-uns de ces établissements était considérablement en deçà des attentes. Compte tenu du fait que la population de Yabassi depuis 1987 est en pleine croissance on se serait attendu à des effectifs élevés dans les établissements maternels, primaires et même secondaires. Cela ne fut pas le cas à Yabassi. Car bien que certains établissements aient été construits pour accueillir des grands effectifs, ils sont sous exploités.<sup>167</sup> Le cas le plus illustratif est celui du lycée classique et moderne de Yabassi.<sup>168</sup> Pour illustrer la stagnation des effectifs peu représentatifs d'enfants scolarisés à Yabassi, le tableau suivant présente les effectifs enregistrés dans trois principales écoles maternelles de la ville de 2005 à 2008

**Tableau 3 : Comparaison des effectifs des élèves des écoles maternelles de Yabassi de 2005 à 2008**

Désignation des écoles	2005/2006			2006/2007			2007/2008		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Ecole Maternelle de Banya 1	28	23	51	28	25	53	21	23	44
Ecole Maternelle Sainte famille Banya	14	22	36	23	29	52	14	21	35
Ecole Maternelle de Ndogbele	14	12	26	18	12	30	21	19	40
Total	56	57	113	69	66	135	56	63	115

**Source** : Rapports annuels de la délégation départementale de l'éducation de base du Nkam.

<sup>167</sup>E. Ndjeng, Yabassi : un modèle de démobilitation urbaine, publié en ligne le 12 Novembre 2009 in [www.Recherches-africaines.net](http://www.Recherches-africaines.net), consulté le 12 Avril 2015.

<sup>168</sup> A ce sujet, le Lycée Classique et Moderne de Yabassi est l'un des mieux construits et équipés du pays avec un restaurant et un dortoir d'une capacité d'accueil de plus de cinq cents places dont la sous exploitation (à peine 30 % d'exploitation effective par an depuis près d'une décade), il suscita l'indignation des autorités de l'Université de Douala qui y délocalisèrent l'Institut des Sciences Halieutiques au cours de l'année académique 2009/2010.

Au regard de ce tableau, on constate que les effectifs durant ces années consécutives étaient très faibles pour des établissements cités parmi les plus fréquentés d'une localité de douze mille habitants. Egalement, certains auteurs justifient la variation des effectifs dans ces écoles par le fait que certains fonctionnaires dont les enfants y étudiaient pouvaient en fonction des humeurs, décider de s'installer en famille dans la ville ou d'en partir.<sup>169</sup> En plus, tel que l'affirmait un informateur :

Les enseignants affectés à Yabassi désertent leurs postes pendant la majeure partie de l'année scolaire en laissant les élèves à leur propre sort. A quoi bon y envoyer nos enfants s'ils ne peuvent pas recevoir les mêmes enseignements que ceux des établissements de Douala ?<sup>170</sup>

Outre le secteur de l'éducation, la santé subit aussi les effets de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi.

#### **b- La faible capacité d'accueil des structures sanitaires**

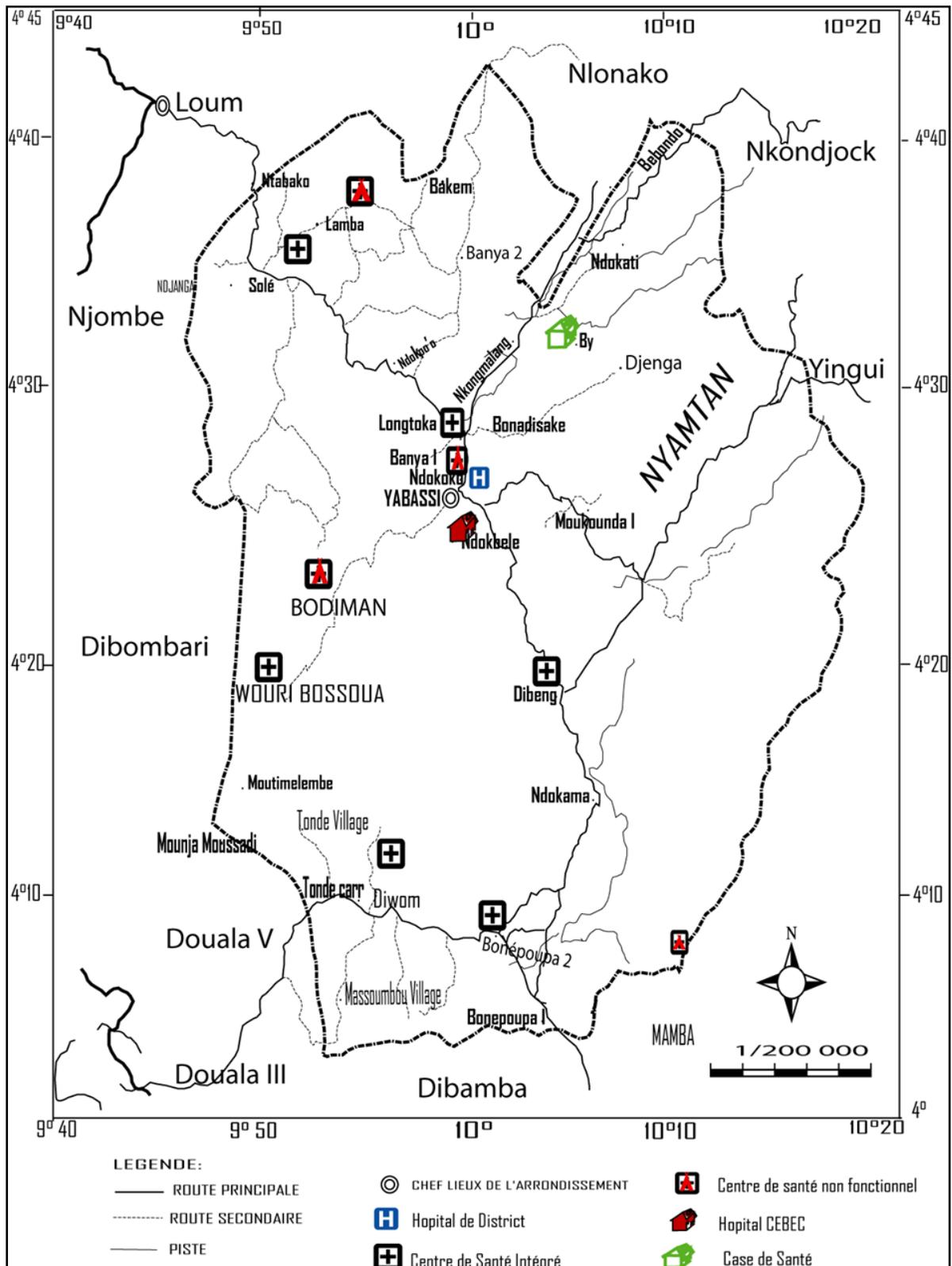
Sur le plan sanitaire, l'arrondissement de Yabassi dispose de plusieurs centres de santé relevant du public et du privé comme on peut le constater sur la carte scolaire à la page 77.

---

<sup>169</sup>E. Ndjeng, Yabassi : un modèle de démobilisation urbaine, publié en ligne le 12 Novembre 2009 in [www.Recherches-africaines.net](http://www.Recherches-africaines.net) , consulté le 12 Avril 2015.

<sup>170</sup> Fokam, 47 ans, Agent du PNDP à la commune de Yabassi, Entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

**Carte 3 : Carte sanitaire de la commune de Yabassi**



**Source :** PNDP, *Atlas des cartes de la commune de Yabassi*, Yaoundé, PNDP Enviro-protect, 2013, p. 6

Au regard des données fournies par cette carte sanitaire de la commune de Yabassi, on constate qu'il existe plusieurs centres de santé privés et publics. En effet, on a l'hôpital de district, l'hôpital CEBEC, le centre de santé intégré et la case de santé. Toutefois, on observa une baisse des consultations médicales enregistrées à l'hôpital de district de Yabassi durant plus d'une décennie. Cela se justifiait par le fait que les installations de l'hôpital devenaient de plus en plus vétustes. 65 % optaient d'abord pour la médecine traditionnelle en cas de maladie.<sup>171</sup> Egalement, l'hôpital n'accueillait alors que des femmes voulant accoucher et des accidentés de la route tels que les « mototaxi » et se réduisait à des prestations se résumant à des campagnes de vaccination et de formation pour lutter contre le paludisme dans la localité.<sup>172</sup>

A cela il fallait ajouter les coupures d'électricité qui limitaient le fonctionnement de la morgue, obligeant les populations endeuillées à aller mettre les corps de leurs proches disparus dans les morgues des hôpitaux de Douala. En outre, il faut noter que l'hôpital tout comme la ville ne disposait pas d'une pharmacie. On comprend ainsi le malaise des populations qui furent tout le temps dans l'obligation d'aller à Douala s'approvisionner en médicaments en cas de maladie. Un informateur affirmait à ce sujet que : « tomber malade à Yabassi était dangereux car aller à l'hôpital était plus facile que d'en rentrer. Il fallait avoir une trousse médicale à la maison ou alors s'adonner à la médecine traditionnelle »<sup>173</sup>.

Au regard de ce qui précède, on se rend compte que l'éducation et la santé sont deux domaines sur le plan social qui ont subi les effets de l'enclavement. Toutefois, l'exode rural fut aussi constaté.

---

<sup>171</sup> Roger Mbenda 47 ans, médecin chef de l'Hôpital de district de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 22 Août 2014.

<sup>172</sup>E. Ndjeng, Yabassi : un modèle de démobilisation urbaine, publié en ligne le 12 Novembre 2009 in [www.Recherches-africaines.net](http://www.Recherches-africaines.net) , consulté le 12 Avril 2015.

<sup>173</sup> Charles, Babanyack 39 ans, enseignant, entretien réalisé à Yabassi le 24 Août 2014.

## **B- L'exode rural massif des populations jeunes**

Au plan social, les répercussions de l'enclavement s'observaient dans l'arrondissement de Yabassi à travers l'exode rural<sup>174</sup> massif des populations jeunes. Les causes étant le manque d'emploi, mais aussi les conflits de générations et le manque de soutien aux jeunes.

### **1- Le manque de société pour recruter les jeunes**

La localité de Yabassi est une zone rurale. La ville de Douala qui est la capitale économique du Cameroun est la zone urbaine la plus proche de cette localité. Douala offre en effet plusieurs opportunités d'emploi aux jeunes de Yabassi qui s'y déploient pour l'essentiel dans le but de voir leurs conditions de vie s'améliorer. Yabassi ne disposant pas de sociétés susceptibles de leur procurer un emploi.

Ce phénomène avait déjà été observé dans cette localité au cours des années 1970. Les populations jeunes d'alors se déplaçaient pour l'essentiel dans l'arrondissement de Nkondjock à la recherche des emplois à la Société de Développement du Nkam (SODENKAM).<sup>175</sup> En effet, cette société de développement s'occupait de la valorisation des forêts du Nkam dans le cadre de l'opération Yabassi-Bafang d'une part, mais aussi de la colonisation des terres inoccupées du département du Nkam.<sup>176</sup>

Après la fermeture de cette société, plusieurs jeunes se retrouvèrent dans le chômage. De 1990 à 2010 par ailleurs, peu de sociétés s'installèrent dans la localité de Yabassi. Les quelques-unes qui s'y installèrent à partir des années

---

<sup>174</sup> L'exode rural est définie comme le déplacement des populations essentiellement jeunes en âge de fonder une famille, à quitter la campagne pour s'installer dans les villes. Dans l'arrondissement de Yabassi, ce phénomène est observé à travers un déplacement massif des jeunes qui avancent plusieurs raisons pour justifier leur choix de quitter leur localité natale.

<sup>175</sup>J. C. Barbier, « Opérations de développement et histoire des populations : cas de l'opération Yabassi-Bafang (Cameroun) », In cahier ORSTOM., série sciences Humaines, vol. XVI, Numéro 1,-2, Paris, 1979, p. 129.

<sup>176</sup>J.C. Barbier, J. Champaud, *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*, IRD, 1978, p. 109.

2000 étaient des entreprises chinoises et des entreprises appartenant à des particuliers telles que la FOBERD. Elles s'occupaient principalement du secteur forestier et exploitaient le bois des forêts de Yabassi. Il faut cependant noter que ces sociétés s'installaient avec leurs employés dont les tâches étaient connues au préalable. Bien que certains jeunes de la localité aient été recrutés, cela ne fut que pour les tâches mal rémunérées comme celles de simple manœuvre pour ceux de sexe masculin ou encore de cuisinière pour ceux de sexe féminin.<sup>177</sup>

Nonobstant le recrutement des jeunes, plusieurs cas de licenciement abusifs furent enregistrés. En plus de cela, plusieurs jeunes se plaignaient de ne pas être payé et même de recevoir leurs salaires avec des retards et souvent avec des retenues non justifiées. Plus encore, quand ces entreprises fermaient leurs portes, il n'y avait pas de dédommagement.<sup>178</sup> Fort de cette situation, plusieurs jeunes ne voulant pas subir le même sort décidèrent d'exercer d'autres activités telles que la « mototaxi » et le « *callbox* » pour les plus perspicaces. Pour les autres qui ne trouvaient rien à faire à Yabassi, et dont l'oisiveté devenait le quotidien, se déplacer pour Douala afin de trouver une meilleure condition de vie fut la solution la plus envisagée.<sup>179</sup>

On se rend compte au regard de ce qui précède que les populations jeunes se déplacent en majorité à cause du manque d'emploi dans l'arrondissement. En effet, à cause de l'enclavement, rares sont les sociétés qui s'implantent à Yabassi. Il n'y a que des sociétés qui venaient pour un but précis. Celles-ci ne diminuaient pas le chômage et l'oisiveté des jeunes, mais leurs causaient davantage de problèmes. D'autre part, pour les jeunes désireux de se lancer dans l'agriculture, le manque de soutien et les conflits de génération furent les causes de leurs déplacements.

<sup>177</sup> Ngwere dit Levan- Claef, 46 ans, responsable syndical, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

<sup>178</sup> Charles Ngalle, 46 ans, mécanicien, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

<sup>179</sup> François, Nkedjang, 43 ans, 2ème adjoint à la mairie de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 21 Août 2014.

## 2- Les conflits de génération et le manque de soutien aux jeunes

Dans l'arrondissement de Yabassi, loin du manque d'emploi qui pousse les jeunes à se lancer dans l'exode rural, d'autres raisons telles que les conflits de génération et le manque de soutien des aînés sont évoqués. Ces raisons, selon les jeunes de l'arrondissement de Yabassi, justifient l'exode rural dont ils sont les principales victimes.

Pour ce qui est des conflits de génération, il s'agit principalement des méésententes qui existent entre les jeunes et leurs aînés. En effet, représentant deux générations bien différentes, les vieux seraient encore pour l'usage, le maintien et le respect des traditions tandis que les jeunes sont pour la modernité et l'abandon des traditions qui sont jugées « trop exigeantes ».<sup>180</sup> De plus, les conflits de génération se justifient également selon certains informateurs par le fait que : «les jeunes auraient de moins en moins le sens du respect des aînés. C'est semblerait-il pour cette raison qu'ils accusent les vieux de leur mettre les bâtons dans les roues »<sup>181</sup>.

Toutefois, loin des considérations métaphysiques, il reste tout de même important de noter que les jeunes de Yabassi pratiquent de moins en moins l'agriculture. Pour ceux qui s'y intéressent, le manque de soutien des aînés serait à l'origine de l'abandon de cette activité. En effet, en 2007, certains jeunes avaient constitué un GIC pour produire du manioc et des produits dérivés tels que le tapioca, l'amidon et la farine de manioc. Ne disposant pas de suffisamment de fonds pour la réalisation de ce projet, les responsables de ce GIC avaient saisi les autorités et les autorités. En retour, ces élites leurs avaient

---

<sup>180</sup> Isidore Ngolon, 76 ans, patriarche à la chefferie de Banya I, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

<sup>181</sup> Ibid.

promis un soutien qui tarda à arriver et en 2009, lassés d'attendre, ils ne réalisèrent pas leur projet.<sup>182</sup>

Cette situation témoignait en effet du peu d'intérêt que certains aînés de la localité accordaient aux jeunes désireux d'investir dans leur localité d'origine au lieu de choisir de se déplacer. Par conséquent, la réalité fut qu'en 2010, plusieurs jeunes non scolarisés de l'arrondissement de Yabassi préféraient aller se débrouiller à Douala afin de mieux vivre.

En somme, on constate au sortir de l'analyse des répercussions de l'enclavement sur le développement économique et social dans l'arrondissement de Yabassi de 1990 à 2010 que durant ces années, ce phénomène toucha effectivement la quasi-totalité des activités de ces deux secteurs.

Bien que ces répercussions aient été analysées conjointement avec celles de la crise économique qui provoqua la dévaluation de la monnaie camerounaise en 1994, il est important de noter que dans l'arrondissement de Yabassi, c'est l'enclavement qui reste en grande partie considérée comme la principale cause de la stagnation de son économie.

---

<sup>182</sup> Honoré Madiba, 49 ans, opérateur économique, entretien réalisé à Douala, le 12 Septembre 2014.

## **CHAPITRE 4 :**

### **LES ACTIONS PRISES POUR LE DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI ET LEURS OBSTACLES : 1978 -2010**

Le désenclavement est considéré comme l'action d'ouvrir un lieu, de le doter des infrastructures de communication à même de desservir celui-ci afin qu'il ne soit plus isolé.<sup>183</sup> Il s'appréhende également comme l'ouverture économique et sociale d'une localité donnée.<sup>184</sup> Pour ce qui est du cas de l'arrondissement de Yabassi dont l'enclavement constitue un problème à son développement, plusieurs actions ont été entreprises par le gouvernement et par certaines associations des ressortissants de cette localité. Toutefois, il faut noter que ces actions menées pour le désenclavement de Yabassi se heurtent à certains obstacles comme la désunion des ressortissants de la localité ainsi que leurs participations tardives aux projets de développement.

#### **I- LES ACTIONS PRISES POUR LE DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI**

Plusieurs actions menées dans le but de désenclaver l'arrondissement de Yabassi ont été entreprises par le gouvernement et par des associations des ressortissants de l'arrondissement de Yabassi.

##### **A- Les actions du gouvernement**

Les actions du gouvernement pour désenclaver l'arrondissement de Yabassi se traduisent sur le terrain par la construction du pont sur le fleuve

---

<sup>183</sup>B. Gonzalez, J.-C. Roux, *De l'enclavement à la localisation : une ouverture risquée pour la Bolivie*, Les cahiers d'outre-mer, vol 53, numéro 212, Octobre-Décembre, 2000, p. 14.

<sup>184</sup>Raynaud, C. « Quelques réflexions sur la notion d'enclavement ». *Cahiers géographiques de Rouen*, numéro spécial « Sahel 89 », Janvier, 1989, p. 22.

Nkam et la réfection de la route Bonépoupa-Yabassi, et la régulation du secteur des transports interurbains.

### **1- La construction du pont sur le Nkam et la réfection de la route**

La construction du pont sur le fleuve Nkam et la réfection de la route Yabassi-Bonépoupa sont des actions menées par le gouvernement dans le but de désenclaver l'arrondissement de Yabassi.

#### **a- La construction du pont sur le fleuve Nkam**

Plusieurs raisons justifiaient la construction du pont sur le Nkam. Sur le plan local, il fallait relier le plateau localement appelé Ndokbéélé au reste de la localité. En effet, avant la construction de ce pont, le plateau qui était une zone agricole était coupé et du centre qui était la zone urbaine abritant les institutions administratives. La voie fluviale était le seul moyen de rallier ces deux zones.<sup>185</sup> Dans certains cas, le débit du fleuve augmentait au point de rendre impossible la traversée du fleuve avec les pirogues et le bac. Le pont facilita le rapprochement des populations, mais d'avantage, permit la multiplication des échanges entre les populations des zones agricoles et des zones urbaines.<sup>186</sup>

D'autres raisons justifiaient la construction du pont. Il s'agissait de la relance des activités économiques et sociales du département du Nkam. A travers la réalisation des projets comme la création de la Société de Développement du Nkam (SODENKAM) ou opération Yabassi-Bafang, l'installation des lignes de téléphone automatique, l'électrification de la localité de Yabassi par la Société Nationale d'électricité (SONEL) et l'adduction d'eau du centre urbain.<sup>187</sup> Inauguré en 1978, La construction du «pont de la relance économique» dura deux ans. Son financement d'une valeur estimée à environ

<sup>185</sup> Albert Bongo, 78 ans, ancien conducteur de bac, entretien mené à Yabassi, le 15 Août 2014.

<sup>186</sup> Pierre Masuke, 70 ans, notable, entretien réalisé à Yabassi le 15 Août 2014.

<sup>187</sup> UNC, *3<sup>ème</sup> congrès ordinaire de l'Union Nationale Camerounaise : congrès de la maîtrise du 12-17 Février 1980 de Bafoussam*, Presses de l'Imprimerie Maury/Malherbes, Paris, 1982, p. 331.

dix millions de Francs FCA (10.000.000 F CFA) avait été assuré par le gouvernement à travers la Société Nationale d'Investissement (SNI).<sup>188</sup> Egalement, selon certains informateurs, la réalisation de cette infrastructure aurait été plusieurs fois ralentie. Toutefois son inauguration en 1978 marqua sa mise en activité.<sup>189</sup>

En adéquation avec ce qui précède, il faut noter que la construction du pont fut considérée comme l'une des premières actions gouvernementales dans le but de désenclaver la localité de Yabassi. Celui-ci fut suivi par d'autres travaux du même ordre comme la réfection de la route Yabassi-Bonépoupa.

### **b- La réfection de la route Yabassi-Bonépoupa**

Après une vingtaine d'années, cette route s'était déjà considérablement détériorée et avait causé plusieurs accidents dont le plus meurtrier fut celui de 1968 qui avait causé la mort de quatre personnes.<sup>190</sup> Aussi, le chef de l'Etat d'alors, décida d'accorder des subventions au titre du Petit Equipement Rural (PER) pour participation du budget de la République Fédérale du Cameroun à l'exécution des projets de la Commune Mixte Rurale du Nkam (CMRN) pour qu'elle soit réfectionnée en 1970.<sup>191</sup> Nonobstant les travaux antérieurs de réfections qu'avait connues cette route, les plus significatifs furent ceux de 2005 et de 2010.

<sup>188</sup> République Unie du Cameroun, *Ve Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1981-1986*, Ministère de l'Economie et du Plan, Yaoundé, 1981, p. 179.

<sup>189</sup> Ce ralentissement des travaux de construction du pont sur le fleuve Nkam se justifiait par plusieurs raisons dont les principales n'ont pas de fondement scientifiques et relèvent plutôt du cadre métaphysique. En effet, selon des patriarches, la construction d'un tel pont nécessitait un don sacrificiel qui n'avait pas été fait dès les débuts du chantier. C'est semblerait-il pour cette raison que les eaux engloutissaient les pilonnes chaque fois qu'ils étaient fixés. De plus, les autorités traditionnelles n'auraient pas donné leur aval pour que soit construit le pont. Toutefois, après un don composé de plusieurs sacs de riz, de sel, d'huile de palme distribué à la population et versé dans le fleuve pour calmer les esprits du fleuve, la construction du pont aurait suivi son cours jusqu'au moment où il fut inauguré par l'ancien président Ahidjo en Novembre 1978.

<sup>190</sup> En 1968 en effet, un terrible accident aurait eu lieu à dix kilomètres du carrefour Bonépoupa. Le car d'un célèbre transporteur nommé Samuel Honoré de Balzac Nyamsi Ndam aurait disparu dans les flammes avec quatre passagers. Cet accident serait selon certains patriarches le plus dramatique sur cette voie ouverte en 1956.

<sup>191</sup> ACRY, Décret N°68/DF/78/ du 5/3/68, portant attribution au titre du « Petit Equipement Rural » des subventions de 2.000.000 de Francs CFA à la Commune Mixte Rurale du Nkam- Département du Nkam.

En 2005, en prélude à la visite de l'épouse du chef de l'Etat qui était programmée pour l'année 2006 à Yabassi dans le but d'inaugurer l'Ecole des Champions de sa fondation, la route fut réfectionnée dans le but d'améliorer l'accessibilité. Pour la même occasion, certaines artères de la ville estimées à 2 km 400 furent également bitumées. En effet, pour les travaux de réfection, il s'agissait essentiellement du remplacement de certains ponts, mais également de combler certaines zones de la route qui se transformaient en borbier pendant la saison des pluies.<sup>192</sup> Toutefois, malgré les travaux de réparation de la route, Chantal Biya ne se rendit pas à Yabassi en 2006. Néanmoins, la localité bénéficia de la réfection de la route et du bitumage de certaines artères de la ville. Cette route fut encore réfectionnée en 2010.

En 2010, en effet, la route fut réfectionnée pour d'autres raisons. Il s'agissait des travaux entrepris d'une part en réponse aux exigences de la population qui se plaignait de l'exploitation abusive des forêts de Yabassi sans redistribution de retombées. D'autre part, la raison selon laquelle la ville devait accueillir la cérémonie de lancement des activités académiques de l'Institut des Sciences Halieutiques de Yabassi (ISHY) fut évoquée. Celui-ci qui fut créé dans le but de désengorger l'Université de Douala en manque d'infrastructure devant accueillir les nouveaux étudiants de cette filière. Ainsi, l'essentiel des travaux se résumait au remplacement des piliers des ponts par les canaux de conduction des eaux fabriqués en béton plus durables et plus résistants aux intempéries.<sup>193</sup>

De ce qui précède, on constate que la route Yabassi-Bonépoupa fut réfectionnée à plusieurs reprises et aussi à l'occasion de plusieurs évènements. Des sommes considérables furent mises à la disposition des entreprises chargées

---

<sup>192</sup> ACRY, Dossier des recettes des finances comptant pour l'année budgétaire 2006. Réfection du tronçon de route Bonépoupa-Ndogbéle-Yabassi pour la prochaine visite la première Dame Chantal Biya pour l'inauguration de l'école des champions. 2006.

<sup>193</sup> ACRY, Janvier 2010, affaires financières de la commune rurale de Yabassi, rentrée académique de l'institut des sciences halieutiques de l'université de Douala à Yabassi le 25 Janvier 2010.

de réaliser ces réparations par l'entremise du Fond Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM). Toutefois, faute d'être définitivement bitumée, cette route se détériore toujours et nécessite tout le temps que des travaux de réparation soient faits. Les actions du gouvernement s'observaient également à travers la régulation du secteur des transports interurbains.

## 2- La régulation des transports interurbains

Le secteur des transports interurbain a tout le temps posé problème dans la localité de Yabassi. Les usagers de la route ne cessaient de se plaindre des conditions de voyage qui étaient difficiles d'une part, mais également des tarifs de voyage qui changeaient tout le temps selon les humeurs des transporteurs. En effet, les populations de Yabassi désireuses de voyager à destination de Douala étaient victimes de plusieurs abus tels que les surcharges, mais aussi l'insolence des transporteurs et des « *motorboy* »<sup>194</sup> qui ne respectaient pas les passagers et encore moins les personnes âgées.<sup>195</sup>

En outre, compte tenu du fait que Yabassi ne disposait pas d'une gare routière, l'embarquement des passagers se faisait soit au centre urbain qui est Banya, soit au centre administratif ou alors au plateau Ndogbéélé. Aussi les passagers devaient faire une réservation pour ne pas manquer le départ du car. Il arrivait dans certains cas que des transporteurs ayant perçus les frais de voyages des passagers voyagent sans prendre ceux qui avaient réservés leur place à l'avance.<sup>196</sup>

---

<sup>194</sup> L'expression « *motorboy* » est généralement utilisée pour qualifier les assistants des conducteurs qui se chargent de la recherche et de la collecte de l'argent des passagers, du chargement des bagages des passagers dans le véhicule et aussi du dépannage du véhicule au cas où il celui-ci tombe en panne pendant le voyage. Bref c'est cette personne qui se charge de préparer les passagers au voyage. Il faut cependant noter que certains sont tellement insolents qu'ils traitent les passagers comme des moins que rien.

<sup>195</sup> Ngwere dit Levan- Claef, 46 ans, responsable syndical, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

<sup>196</sup> Ibid.

Par ailleurs, en dehors des abus perpétrés aux usagers par les transporteurs, d'autres problèmes furent également décriés par les autorités de la ville. Il s'agissait du transport des objets non régulièrement déclarés tels que les câbles téléphoniques de la *Cameroons Télécommunication* (CAMTEL) ou encore ceux de la Société Nationale d'Electricité, des animaux domestiques, du bois débité ainsi que des ferrailles. De plus, pour certains conducteurs, la pratique de l'excès de vitesse était déplorée tandis que pour les autres l'hygiène des cars et les conditions élémentaires de confort étaient à plaindre.<sup>197</sup>

Au regard de ces problèmes qui ne cessaient d'augmenter au fil des années, les autorités de la ville décidèrent de convoquer une réunion de concertation avec les représentants des différents syndicats des transporteurs du Nkam en 2008. Il s'agissait au cours de cette réunion de trouver des moyens afin d'assainir le secteur des transports interurbains. A l'issue de cette réunion, plusieurs résolutions furent prises dont les plus significatives étaient réparties selon les points suivants :

- les surcharges des cars sont désormais interdits sauf cas de force majeurs ;
- les transporteurs devront dénoncer tout matériel suspect provenant par exemple des vols tels que les câbles CAMTEL, animaux domestiques, bois débités, ferraille non régulièrement déclarés ;
- l'excès de vitesse est à proscrire ;
- les cars doivent répondre aux normes élémentaires de confort.<sup>198</sup>

Au regard de ces résolutions le secteur des transports fut assainit. Toutefois, cela ne dura pas longtemps. En effet, au moment où nous faisons notre étude, plusieurs usagers se plaignent des mêmes problèmes.

---

<sup>197</sup> ACRY, résolutions prises à l'issue de la réunion de concertation entre la municipalité et les transporteurs par car et autobus du Nkam à Yabassi le 22-10-2008.

<sup>198</sup> Ibid.

En adéquation avec ce qui précède, il faut noter que de toutes les actions entreprises par le gouvernement afin de désenclaver l'arrondissement de Yabassi, la construction du pont sur le fleuve Nkam fut l'une des œuvres qui permit l'ouverture de cette localité. Egalement, la réfection de la route allégea la tâche aux populations, mais ne permit pas un désenclavement définitif. Néanmoins, selon certains, « réfectionner la route tout le temps c'est bien, mais son bitumage serait encore mieux ».<sup>199</sup> C'est ainsi dans ce cadre que s'inscrivent les actions de certaines associations et élites de cette localité.

## **B- L'action de certaines associations et des ressortissants de l'arrondissement**

La création des agences de voyages et l'élaboration du projet « route du Nkam » sont parmi les actions entreprises par certaines associations et élites de Yabassi.

### **1- La création des agences de transports**

La création des agences de transport fut pour certaines forces vives de l'arrondissement de Yabassi un moyen de doter cette localité des moyens de transport. Egalement, cela était une occasion de diminuer la facture des usagers qui se plaignaient généralement du fait que les tarifs des voyages par car et autobus de Yabassi à destination de Douala ne cessaient de changer en fonction du fait qu'on empruntait un car ou alors un taxi. Dans cette logique, plusieurs agences de transport furent ainsi créées à Yabassi entre 1990 et 2000.

Plusieurs agences de transports virent ainsi le jour à Yabassi à l'instar d'Arlette Voyage, Ndah Njiabi Voyage, Nkam Express, Confort Voyage, Fomi Voyage, Côtière Voyage.<sup>200</sup> De toutes ces agences, celles qui marquèrent le plus les populations de par la qualité des prestations qu'elles rendaient furent les

<sup>199</sup> Henri Makongue, 51 ans, chauffeur, entretien réalisé à Yabassi le 23 Août 2014.

<sup>200</sup> Ngwere dit Levan- Claef, 46 ans, responsable syndical, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

agences Fomi Voyage, Ndah Njiabi Voyage et Confort Voyage. En effet, ces agences qui virent le jour au cours des années 1990 proposaient des services de marque et avaient des véhicules confortables. Les propriétaires de celles-ci furent pour le cas des agences Confort et Ndah Njiabi des médecins à l'instar de Beleck Emile, Bolabong et de Nyamsi Martin Fomi propriétaire de l'agence Confort qui était opérateur économique.<sup>201</sup>

Toutefois, il faut noter que toutes ces agences ont dû fermer leurs portes. Plusieurs raisons justifiaient ces fermetures. En effet, la gestion de ces agences était calamiteuse dans la mesure où les responsables n'assuraient pas une bonne gestion. De plus, comme cela avait été le cas avec les agences Ndah Njiabi et Confort, les détournements de l'argent, et le mauvais traitement des conducteurs précipita l'arrêt des activités des agences de voyage.<sup>202</sup>

Par ailleurs, il faut noter que l'état de la route détériorait considérablement les véhicules qui n'étaient pas envoyés en visite technique. Aussi, cette situation provoqua des pannes graves dont le dépannage nécessitait des sommes considérables. De plus, les agences étaient concurrencées par les transporteurs clandestins qui n'étaient pas enregistrés auprès des syndicats. Cela rendait la tâche difficile aux agences qui ne parvenaient plus à travailler par manque de passager, mais davantage parce que les cars des agences étaient des gros porteurs de soixante-dix places dont le chargement nécessitait plusieurs heures, mais aussi parce que les voyages ne se faisaient pas tous les jours.<sup>203</sup>

Tel qu'on peut le constater en accord avec ce qui précède, les agences étaient peu rentables pour leurs propriétaires, mais aussi que plusieurs problèmes avaient contribué à la fermeture de celles-ci. Bien que la création de ces agences fût un moyen de désenclaver l'arrondissement afin de permettre un

---

<sup>201</sup> Ngwere dit Levan- Claef , 46 ans, responsable syndical, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

<sup>202</sup> Ngoumti Motaloko, 49 ans, conducteur de cargo, entretien réalisé à Yabassi le 22 Août 2014.

<sup>203</sup> Ngwere dit Levan- Claef , 46 ans, responsable syndical, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

flux routier plus dense entre la localité de Yabassi et la capitale économique, il n'en demeure pas moins que ces actions entreprises par certaines élites ne firent pas long feu. Toutefois, loin de la création des agences des voyages, d'autres élites de l'arrondissement de Yabassi réunis dans le cadre d'une association avaient élaborées des projets comme celui plus connu sous le nom « route du Nkam ».

## **2- L'élaboration du projet « route du Nkam »**

De toutes les actions entreprises par certaines élites de la localité de Yabassi, le projet « route du Nkam » figurait parmi ceux qui auraient pu désenclaver le département du Nkam en général et l'arrondissement de Yabassi en particulier. Créée le 25 Octobre 2002 en France par la diaspora du Nkam résidant en France. La principale préoccupation de cette association demeurait le désenclavement du département du Nkam à travers le bitumage de la route Yabassi- Bonépoupa qui était la porte d'entrée et de sortie des populations de tout le département.<sup>204</sup> En effet, pour cette association, le désenclavement de l'arrondissement de Yabassi ne devait pas se faire au détriment du reste du département du Nkam. Car autant Yabassi qui est le chef-lieu de département subissait les conséquences de ce phénomène, autant les autres arrondissements connaissent la même situation qui avait pour dénominateur commun l'inexistence d'une route bitumée.

Par ailleurs, il s'agissait pour cette association de pallier à une situation dramatique qui perdurait depuis de très longues années et qui condamnait progressivement la population du Nkam en général à un isolement économique, social et même culturel. Car sur cette route en effet, une fois la saison des pluies arrivée, ils se créaient des nombreux bourbiers qui rendaient la circulation des

---

<sup>204</sup>Il faut noter ici que la route Yabassi Bonépoupa est la porte d'entrée du département du Nkam dans la mesure où elle dessert les quatre autres arrondissements que compte ce département. En effet, compte tenu du fait que le goudron s'arrête au carrefour Bonépoupa, il faut pour les usagers de cette route franchir l'endroit appelé « *Biton by nyèt* » pour se rendre à Yuingui, au Nord Makombè et à Nkonjock.

véhicules impossible. De plus, c'est sur cette route que se trouvait l'endroit le plus redouté de tous les transporteurs. C'est ainsi au regard de ce constat, que l'association « *Dihep di Nkam* »<sup>205</sup> décida en 2005 de mettre sur pieds le projet « route du Nkam » dont les grandes lignes se résumaient à l'idée qui était de rendre praticable en toute saison l'axe routier « Bonépoupa-Yabassi » en bitumant la colline « Biton by nyèt – Ndogbélé ».<sup>206</sup>

Plusieurs campagnes de sensibilisation avaient été menées à travers le pays par les représentants de cette association dans le but de mobiliser les ressortissants du département autour de la cause qui était mise en valeur. Des pressions étaient également exercées sur le gouvernement afin que celui-ci puisse appuyer le projet de l'association. Dans cette logique, des résultats avaient été obtenus. Parmi ceux-ci, on notait l'inscription du projet « route du Nkam » dans le budget de l'exercice 2005. Cependant, le gouvernement ne pouvait prendre en charge que trente pourcent (30%) des dépenses totales du projet tel que l'exigeait le fond de financement. Ce projet devait également être inscrit dans le budget de l'année 2006 du ministère du Transport.<sup>207</sup>

Après l'étude de faisabilité de ce projet, il s'élevait à la somme de sept cent trente-six millions sept cent soixante un milles Francs CFA (736.761. 000 F CFA) mais les subventions du Fond Social de Développement étaient plafonnée à deux cent millions de Francs CFA (200.000.000 F CFA).<sup>208</sup> Une participation des bénéficiaires du projet s'avérait de ce fait nécessaire. Seulement, les contributions des populations du Nkam se sont avérées tellement insignifiantes que le projet fut abandonné.

---

<sup>205</sup>L'expression « *dihep di Nkam* » signifie air du Nkam. Il faut également noter qu'elle est aussi portée par l'équipe de football de ce département d'où l'importance de faire la distinction entre l'association et cette équipe.

<sup>206</sup>Bernard Nkake, bitumage de la route Yabassi, publié en ligne le 12 Juillet 2008, in [www.airduNkam.blog](http://www.airduNkam.blog), consulté le 12 Avril 2014.

<sup>207</sup>Ibid.

<sup>208</sup>L'étude de faisabilité de ce projet qui aurait été réalisé par le ministère des transports consistait à faire des estimations sur le bitumage de la route, son revêtement en induit bicouche, de celui du corps de la chaussée, ainsi que de la réhabilitation des ponts existants sur cette route.

Le projet « route du Nkam » ne fut pas concrétisé tel qu'on peut le constater. Plusieurs raisons justifiaient son échec. En effet, il était très coûteux dans la mesure où les populations devaient participer à hauteur de deux cent millions. Compte tenu du fait que celles-ci étaient pour la majorité des paysans et des cultivateurs, il va donc de soi que leurs contributions ne pouvaient pas atteindre celles nécessitées pour la réalisation du projet. Egalement, il faut noter que bien que l'association fut promotrice d'un projet salubre pour le Nkam, les populations ne manifestaient pas un réel engouement à son égard. C'est pour ces raisons que ce projet essuya un échec.

En adéquation avec ce qui précède, on peut dire que certaines actions du gouvernement et des associations des élites de l'arrondissement de Yabassi ont été réalisées tandis que d'autres ne l'ont pas été. On voit ainsi à travers ces actions que le désenclavement de l'arrondissement de Yabassi fait partie des préoccupations du gouvernement, mais aussi des élites de cette localité. Toutefois, il faut noter qu'il existe des obstacles de plusieurs natures aux tentatives de désenclavement de l'arrondissement de Yabassi.

## **II- LES OBSTACLES AU DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI**

Le désenclavement de l'arrondissement de Yabassi se heurte à certains obstacles qui se manifestent par la conduite individuelle des projets de désenclavement et des guerres intestines entre les élites du département du Nkam d'une part, mais également par le laxisme des « Yabassiens » d'autre part.

### **A- La conduite individuelle des projets de désenclavement et les guerres intestines**

La conduite individuelle de certains projets et les guerres intestines entre les élites ou forces vives du département du Nkam constituent des obstacles au désenclavement de l'arrondissement de Yabassi.

## 1- La conduite individuelle des projets de désenclavement

De nombreuses actions dans le but de désenclaver l'arrondissement de Yabassi ont été entreprises par des forces vives de cette localité. Plusieurs de celles-ci ont toutefois été conduites sans que ne soit mis en évidence l'adage populaire qui stipule que « l'union fait la force ». De plus, compte tenu du fait que l'arrondissement de Yabassi est le chef-lieu du département du Nkam et occupe une position stratégique, son désenclavement devrait selon certaines opinions, faire partir des préoccupations de tous les ressortissants du département où que ceux-ci se trouvent.<sup>209</sup>

Ainsi, le fait pour certaines forces vives de l'arrondissement de conduire des projets de désenclavement de façon individuelle s'illustre par le manque de soutien des ressortissants du département. Cela s'explique par le fait que les ressortissants de la localité ne font pas confiance aux promoteurs des projets.

Il convient de noter en adéquation avec ce qui précède que le projet qui illustre ce cas de figure est celui qui fut conduit par l'association *Dihep di Nkam* en 2005. En effet, cette association avait été créée par la diaspora du Nkam vivant en France. Son but était le bitumage de la route Yabassi-Bonépoupa. Toutefois, nonobstant toutes les campagnes d'information faites par les représentants de cette association au Cameroun, mais aussi des résultats qu'elle avait obtenue, elle ne fit pas l'unanimité des « Yabassiens ».

Cette situation s'expliquait en effet par le fait que puisque cette association n'était pas bien connue au Cameroun, il était normal que les populations du Nkam en général et de Yabassi en particulier soient hésitantes, mais aussi, que les forces vives n'aient pas accordées le soutien nécessaire à

---

<sup>209</sup>Jacques Maboula Mboya, 51 ans, maire de la commune rurale de Yabassi, entretien réalisé à Yabassi le 20 Août 2014.

cette association. Ce qui provoqua la conduite individuelle du projet et par conséquent son échec car depuis 2006, cette association est invisible.

Par ailleurs, au-delà de la conduite individuelle des projets de désenclavement, il faut également noter qu'il existe des rivalités entre les élites. Celles-ci sont ainsi à l'origine de l'échec de certains projets.

## **2- Les guerres intestines entre les élites du Nkam**

Le département du Nkam compte plusieurs élites intérieures et extérieures. Parmi ces élites on a des personnalités politiques comme Ebenezer Njoh Mouellé, Pascal Charlemagne Messanga Nyamding, et bien d'autres, des artistes de notoriété nationale et internationale comme Emmanuel Njocke Dibango (Manu Dibango), Simon Lonkana (Longué Longué), Henri Njoh, Salé John, et bien d'autres. Néanmoins, malgré cette abondance d'élites, il faut noter qu'elles ne sont pas unies sur certaines questions qui s'intéressent au développement de leur département. En effet, « il ne fait aucun doute que le Nkam souffre de la division de ses fils », comme le dénonçait les officiants de la messe œcuménique dite à l'occasion de la réunion des ressortissants de ce département dans le cadre des états généraux du *Ngan Nkam*<sup>210</sup> qui avait eu lieu à Yabassi en 2008. De plus, ces rivalités sont également considérées comme la gangrène qui freine plus le développement du Nkam.<sup>211</sup>

Cependant, il est judicieux de noter que cette situation est justifiée. Car la principale raison serait l'existence des rivalités politiques entre certaines élites républicaines. En effet, les guerres politiques se manifestent par le fait que toutes les élites républicaines de l'arrondissement ne seraient pas du même acabit politique. Aussi, le fait pour ces forces vives de ne pas partager les mêmes

---

<sup>210</sup>L'expression *Ngan Nkam* signifie le caïman du Nkam. Elle a été choisie pour nommer l'assemblée générale des chefs traditionnels du département du Nkam.

<sup>211</sup> Mathieu N. Njock, Vie communautaire: La balkanisation du Nkam en question, publié en ligne le 9 Janvier 2008 in [www.cameroun-info.net](http://www.cameroun-info.net), consulté le 15 Avril 2015.

opinions aurait des répercussions négatives sur le développement de leur département d'origine.<sup>212</sup>

Il est donc opportun d'affirmer en adéquation avec ce qui précède, qu'il est loin de l'objectif de cette étude de faire un procès aux élites républicaines du département du Nkam et de l'arrondissement de Yabassi. Toutefois, il faut noter que ces élites peuvent être des facteurs du développement. Elles peuvent en effet influencer les autres forces vives de la localité afin que celles-ci combinent les efforts qui peuvent permettre le désenclavement et par la même occasion, le développement de l'arrondissement de Yabassi. Cependant, en dehors de la conduite individuelle des projets de désenclavement et les rivalités entre les élites républicaines de l'arrondissement de Yabassi, il existe d'autres obstacles qui empêchent le désenclavement de cet arrondissement.

### **B- L'adhésion tardive aux projets de développement et l'absence de solidarité entre les « Yabassiens »**

Parmi les autres obstacles qui empêchent le désenclavement de l'arrondissement de Yabassi, figurent l'adhésion tardive des « Yabassiens » aux projets de développement ainsi que l'absence de solidarité.

#### **1- L'adhésion tardive aux projets de développement**

Si le développement de l'arrondissement de Yabassi est lié à son désenclavement, on constate toutefois que de tous les projets de développement entrepris, nombreux sont ceux qui n'ont pas pu voir le jour faute de l'adhésion des populations de Yabassi. De plus, le désenclavement pouvait aussi se traduire par la dotation de la localité en infrastructures modernes. Lesquelles pouvaient permettre aux populations locales de vivre dans l'enclavement en ayant droit à certains services qu'on ne pouvait avoir que dans les grandes villes telles que

---

<sup>212</sup>Il s'agit ici des rivalités politiques entre certaines élites du département du Nkam qui ne favorisent pas le développement de la localité.

Douala ou Yaoundé. Dans cette logique, la construction du « complexe » multiservice du Dr. Bolabong dans les années 1990, était une réponse à ce souhait.<sup>213</sup>

Ayant vu le jour dans les années 1990, cette infrastructure comportait une auberge, une discothèque, un restaurant ainsi qu'une case de santé. Toutefois, il faut noter que ce complexe ne fonctionna pas comme le voulait son promoteur. En effet, il n'avait pas connu l'adhésion des populations en dehors de quelques fonctionnaires qui s'y rendaient. Au regard de cette situation, le complexe ferma ses porte « faute de faire rentrer de l'argent dans les poches de son promoteur ».<sup>214</sup> La photo ci-dessous présente ce qu'est actuellement le dit complexe au lieu-dit Batika.

**Photo 7 : Le complexe multiservice du Dr. Bolabong**



**Source :** Ndjeng Esse, Yabassi, le 12 Novembre 2009

---

<sup>213</sup>Ndjeng Esse, Yabassi : un modèle de démobilité urbaine, publié en ligne le 12 Novembre 2009 in [www.Recherches-africaines.net](http://www.Recherches-africaines.net), consulté le 12 Avril 2015.

<sup>214</sup>Grégoire Bangte, 58 ans, ancien gérant de la station d'essence de Batika, entretien réalisé à Yabassi le 22 Août 2014.

Au regard de cette photo, on constate que le complexe multiservice est non fonctionnel et qu'il est laissé à l'abandon dans la mesure où sur le toit on retrouve de la broussaille. En dehors de l'adhésion tardive des « Yabassiens » aux projets de développement, l'absence de solidarité est aussi considérée comme un obstacle au désenclavement.

## **2- L'absence de solidarité entre les « Yabassiens »**

Les ressortissants de l'arrondissement de Yabassi ou encore les « Yabassiens » sont présents dans le pays tout entier. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. En effet, dans les années 1970 et 1980, plusieurs ressortissants de l'arrondissement auraient quitté celui-ci dans le but d'aller chercher du travail dans des villes comme Edéa, Nkonjock, et Douala.<sup>215</sup> Il s'agissait pour ceux-ci de trouver des meilleures conditions de vie que celles qu'ils vivaient à Yabassi. Pour d'autres par contre, l'obtention du travail dans la fonction publique après leurs études fit en sorte qu'ils quittent leur ville d'origine. Pour ce cas de figure en effet, il faut noter qu'ils revenaient dans leur localité soit dans le cadre de leur retraite ou alors seulement pour y être enterré.

Par ailleurs, il faut également noter que pour ces ressortissants de Yabassi qui ne vivent pas dans leur localité d'origine, plusieurs réactions sont observées. En effet, pour ceux qui ont quitté Yabassi depuis plusieurs années, le retour aux sources ne serait pas facile à cause de la peur de la sorcellerie. De plus, ceux-ci ne s'y rendraient que pour des deuils ou alors pour des questions foncières. Egalement, les enfants de cette catégorie de « Yabassiens » n'auraient aucune connaissance du village d'origine de leurs parents.<sup>216</sup>

---

<sup>215</sup>P. Malongte, *Regard sur le département du Nkam*, p. 30.

<sup>216</sup>Il faut noter ici que parmi les Yabassiens qui vivent en dehors de leur localité d'origine rares sont ceux qui envoient leurs enfants au village pendant les vacances. Car ils ont peur de la sorcellerie. Pour d'autres encore, toute la famille est à Douala où tout un quartier porte le nom de camp Yabassi. De plus, certaines élites préfèrent se rendre dans la localité que pendant la période de campagne électorale. Cela montre qu'elles n'accordent pas un réel intérêt pour leur localité d'origine.

Eu égard au constat sus évoqué, il est important de dire que les « Yabassiens » étaient de moins en moins solidaires face au désenclavement et au développement de leur localité d'origine. Cette absence de solidarité se manifestait également par le fait que sur le plan national, aucune rencontre des « Yabassiens » n'avait eu lieu avant l'année 2008 qui marqua une prise de conscience collective des ressortissants du Nkam en général et de l'arrondissement de Yabassi en particulier. En effet, ceux-ci décidèrent de créer le NKAMDECO en 2008. Au cours de cette rencontre des fils du Nkam, plusieurs stratégies de développement du département du Nkam furent élaborées tandis que les querelles intestines furent également mises en surface afin que des solutions y soient trouvées. Pour concrétiser la cohésion entre les fils du Nkam, il fut décidé que soit organisé chaque année le festival du *Ngan Nkam* qui devrait se tenir à Yabassi tous les deux ans.<sup>217</sup>

Toutefois, après quelques années de fonctionnement, on note que la solidarité entre les ressortissants du Nkam et de Yabassi en particulier est de moins en moins concrétisée dans la mesure où les participations au festival du *Ngan Nkam* se font de moins en moins ressentir.

De ce qui précède, on retient que plusieurs actions ont été entreprises par le gouvernement et par certaines forces vives de l'arrondissement de Yabassi. Aussi, on retient que le pont fut la première infrastructure qui visait à désenclaver l'arrondissement de Yabassi. Bien que certains projets de désenclavement aient également été élaborés, faute de soutien des populations et des forces vives, ceux-ci n'ont pas pu être concrétisés. Par ailleurs, il est requis d'affirmer que plusieurs obstacles empêchent que l'arrondissement soit désenclavé. De ces obstacles, les rivalités entre les élites, l'adhésion tardive des « Yabassiens » aux projets de désenclavement sont les plus à déplorer.

---

<sup>217</sup>NKAMDECO, Acte des Etats Généraux de développement du Nkam, publié en ligne in [www.nkamdeco.net](http://www.nkamdeco.net), le 12 Juillet 2010, consulté le 13 Mars 2015.

## CONCLUSION GENERALE

Le présent travail visait à montrer comment l'arrondissement de Yabassi subit les effets de l'enclavement de 1978 à 2010. Il s'est agi d'abord de mettre en évidence les causes de ce phénomène, ensuite d'analyser ses répercussions sur le développement économique et social et enfin de montrer quelques projets de désenclavement et les obstacles y afférant.

A travers une présentation brève du milieu physique, humain et de l'environnement économique de l'arrondissement de Yabassi, cette étude a permis de comprendre que les éléments géographiques à savoir le relief, l'hydrographie, le climat et la végétation donnent un aspect particulier à cette localité. Cette étude a également permis de savoir que la composition humaine de cette localité est cosmopolite et constituée des ressortissants de toutes les régions du Cameroun, mais également des ressortissants des autres pays d'Afrique et plus particulièrement de l'Afrique de l'Ouest. De plus, l'organisation socio-culturelle de l'arrondissement est hiérarchisée et constituée des autorités administratives qui cohabitent avec les autorités traditionnelles. Par ailleurs, l'analyse de l'environnement économique a révélé que l'économie est basée sur les activités du secteur primaire et du secteur tertiaire et que l'industrie, essentiellement agropastorale y est encore en plein essor.

Le phénomène de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi a des causes multiples. Celles-ci sont d'une part naturelles et d'autre part infrastructurelles. Aussi, l'historique de l'arrondissement de Yabassi a permis de savoir que cette ville fut une zone stratégique sous la période coloniale allemande avant de sombrer progressivement dès le départ de ces derniers dans l'enclavement. De fait, l'ensablement du fleuve Nkam qui n'était plus dragué provoqua l'arrêt de la navigation sur ledit fleuve.

Egalement, les causes de ce phénomène sur le plan infrastructurel relevaient du fait que le relief de la localité est très accidenté, mais aussi que la route non bitumée qui relie la ville au reste du département fait l'objet des destructions de la part des jeunes qui font preuve d'incivisme, mais aussi des conducteurs des grumiers qui bafouent les règles d'utilisation de la route.

Au regard des causes du phénomène de l'enclavement dans l'arrondissement de Yabassi, il est requis de dire que ses répercussions ont été observées sur le plan économique et sur le plan social qui sont des secteurs vitaux pour l'arrondissement. En effet, au plan économique, les répercussions de l'enclavement se traduisent par la limitation des échanges commerciaux et le surcoût des produits alimentaires et industriel d'une part, mais également par la stagnation de l'économie locale d'autre part. En adéquation avec ces répercussions sur le plan social, il faut noter qu'à celles-ci, s'ajoutent les effets de la dévaluation du Franc CFA des années 1990 qui provoqua la hausse des prix de plusieurs produits sur le plan national.

Cette situation provoqua la baisse du niveau de vie des populations de Yabassi sur le plan social. Toutefois, on déplorait en outre sur le plan social la sous fonctionnalité des institutions administratives, sanitaires et éducationnelles. En effet, pour les usagers des services administratifs, il fallait faire preuve d'une grande patience pour être servi. Les institutions sanitaires autant que celles éducationnelles fonctionnaient également en deçà de leurs capacités réelles. De plus, ces répercussions étaient aussi à l'origine de l'exode rural massif constaté dans l'arrondissement. Car les jeunes se déplaçaient dans le but d'aller trouver du travail inexistant à Yabassi dans les villes comme Douala et Edéa.

Etant au centre des préoccupations du gouvernement, des élites ou forces vives et des populations de l'arrondissement de Yabassi, la question du désenclavement fut de tout temps étudiée. Plusieurs actions ont ainsi pu voir le

jour à l'instar de la construction par le gouvernement du pont sur le fleuve Nkam, mais également la réfection de la route Yabassi-Bonépoupa.

Dans la même logique, persuadées du fait que le développement du département du Nkam en général et de l'arrondissement de Yabassi passe par son désenclavement, cette étude a permis de montrer que certains projets ont pu être élaborés sans être concrétisés, tandis que d'autres ont été matérialisés. Toutefois, il faut noter que plusieurs obstacles persistent et entravent par la même occasion le désenclavement définitif de l'arrondissement de Yabassi.

Il convient ainsi de dire que cette étude qui portait sur l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi a permis de mettre en évidence les effets d'un phénomène qui n'est pas exclusif à cette localité. En effet, la ville de Yabassi qui est le chef-lieu du département du Nkam n'est pas un cas isolé. D'autres localités du Cameroun ont connu la même situation. Cependant, certaines de celles-ci ont pu se désenclaver à travers le concours des élites, de la population et du gouvernement. Aussi, compte tenu du fait que le désenclavement de l'arrondissement de Yabassi favoriserait son développement économique et social, il est important pour les forces vives de cette localité de mettre de côté les rivalités et d'unir leurs forces pour redonner à Yabassi son éclat d'antan comme sous la période coloniale allemande.

Au terme de cette étude, il en découle que le phénomène de l'enclavement peut avoir des effets négatifs sur une zone donnée. En effet, il peut dissuader l'implantation de plusieurs entreprises, favoriser la hausse des prix des produits de base et des produits industriels, mais également faire fuir les forces utiles qui préfèrent aller chercher une vie meilleure hors de leur localité d'origine.

Toutefois, au demeurant, il faut dire que la thématique sur l'enclavement de l'arrondissement de Yabassi nécessite que d'autres analyses s'y intéressent davantage.

<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>
---

## **I- SOURCES PRIMAIRES**

### **A- Documents d'Archives**

#### **1- Archives Nationales de Yaoundé**

- ANY, 1 AA 1272, Littoral (Cameroun). Economie, 1966 (4) Rapports économiques des départements de la région administrative du Littoral (Moungo, Nkam) 1966.
- ANY, 1 AC 2330 Nkam (Cameroun) Administration, 1968, Situation économique, politique et sociale du Nkam en 1968.
- ANY, 1 AC 2328, Nkam (Cameroun), Administration 1959, Rapport économique politique et social annuel du Nkam 1969.
- ANY, 1 AA1248, Yabassi, (Cameroun) Economie 1968, Documentation relative aux travaux de la session de formation au développement « organisé » par l'Institut de Formation Sociale et de Développement Appliqué de Yaoundé les 9, 10 et 11 Décembre 1969.
- ANY, 11AC2315, Nkam (Cameroun) Administration, 1958, Situation économique, politique et sociale du Nkam en 1958.

#### **2- Archives de la Commune Rurale de Yabassi**

- ACRY, Décret N°68/DF/78/ du 5/3/68, portant attribution au titre du « Petit Equipement Rural des subventions de 2.000.000 de Fcfa à a commune mixte Rurale du Nkam- Département du Nkam.
- ACRY, Dossier des recettes des finances comptant pour l'année budgétaire 2006. Réfection du tronçon de route Bonépoupa-Ndogbélé-Yabassi pour la prochaine visite la première Dame Chantal Biya pour l'inauguration de l'école des champions. 2006.

- ACRY, résolutions prises à l'issue de la réunion de concertation entre la municipalité et les transporteurs par car et autobus du Nkam à Yabassi le 22-10-2008.
- ACRY, Dossier des recettes des finances comptants pour l'année budgétaire 2009. Réfection du tronçon de route Bonépoupa-Ndogbélé-Yabassi pour la prochaine rentrée académique de la Faculté des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala.
- ACRY, Janvier 2010, affaires financières de la commune rurale de Yabassi, rentrée académique de l'institut des sciences halieutiques de l'université de Douala à Yabassi le 25 Janvier 2010.
- ACRY, Dépenses PPTE 2010, 2011, 2012, Mandat de paiement du 15 Novembre 2010, réhabilitation de certains axes de communications routières de la ville par la commune de Yabassi.
- ACRY, Dépenses PPTE 2010, construction des hangars aux marchés de Banya I, Ndokbélé, Bonépoupa ... par la Marie de la commune urbaine de Yabassi.
- ACRY, Ville de Yabassi, Dossier des communiqué en rapport au développement sanitaire, social, sportif, culturel et éducatif dans la commune Rurale de Yabassi, 2009/2010.

### **3- Archives Personnelles de monsieur Nkake Pierre**

- APNP, Photo de l'ancien « port Allemand » sur le fleuve Nkam en 1905

### **4- Rapports annuels**

- Rapport du ministère du commerce sur le prix du fer à béton, 01 Mars 2010.
- Rapport annuel de la délégation départementale de l'éducation départementale du Nkam, 2008.

## B- Sources Orales

Nr.	Noms et prénoms	Age	Sexe	Profession ou occupation	Date et lieu de l'entretien
1	Aminou Karim	51ans	Homme	Commerçant	Yabassi le 25 Août 2014
2	Babanyack Charles	39 ans	Homme	Enseignant	Yabassi le 24 Août 2014
3	Bangte Grégoire	58 ans	Homme	ancien gérant de la station d'essence de Batika	Yabassi le 22 Août 2014
4	Batake Emmanuel	26 ans	Homme	Etudiant à l'Université de Yaoundé 1	Yaoundé le 14 Avril 2015
5	Bekima Joseph	71 ans	Homme	Greffier retraité	Yabassi le 28 Août 2014
6	Bongo Albert	78 ans	Homme	Ancien conducteur de pirogue	Yabassi le 15 Août 2014
7	Bong Pierre	58 ans	Homme	Cultivateur	Yabassi le 21 Août 2014
8	Bonjo W. Rose	68 ns	Femme	Commerçante	Yabassi le 16 Août 2014
9	Boumtcho Gustave	63 ans	Homme	Commerçant	Yabassi le 23 Août 2014
10	Diffoum N. Marcel	22 ans,	Homme	Elève	Yabassi le 16 Août 2014
11	Diwa Théodore	50 ans	Homme	Délégué Départemental des Travaux Public	Yabassi le 22 Août 2014

12	Essome Georges	45 ans	Homme	Chauffeur	Yabassi le 22 Août 2014
13	Fokam	47 ans	Homme	Agent du PNDP à la commune de Yabassi	Yabassi le 21 Août 2014
14	Maboula Mboya Jacques	51 ans	Homme	Maire de la commune Rurale de Yabassi	Yabassi le 20 Août 2014
15	Madiba Honoré	49 ans	Homme	Opérateur économique	Douala, le 12 Septembre 2014
16	Makongue Henri	51 ans	Homme	Chauffeur	Yabassi le 23 Août 2014
17	Masuke Pierre	70 ans	Homme	Notable	Yabassi le 15 Août 2014
18	Mbang Pierre	64 ans	Homme	Chef du Village Benga II	Yabassi le 17 Août 2014
19	Mbenda Roger	47 ans	Homme	Médecin chef de l'Hôpital de district de Yabassi	Yabassi le 22 Août 2014
20	Mbedang André	81 ans	Homme	ancien contremaitre	Yabassi le 21 Août 2014
21	Ndedi Bernard	49 ans	Homme	Mécanicien	Yabassi le 20 Août 2014
22	Ndjaka Samuel	41 ans	Homme	Premier adjoint au maire de Yabassi	Yabassi le 21 Août 2014
23	Nkedjang François	43 ans	Homme	2ème adjoint à la mairie de Yabassi	Yabassi le 21 Août 2014
24	Ngalle Charles	46 ans	Homme	Mécanicien	Yabassi le 21 Août 2014

25	Ngangue Stéphane	24 ans	Homme	Elève	Yabassi le 16 Août 2014
26	Ngolon Isidore	76 ans	Homme	Patriarce à la chefferie de Banya I	Yabassi le 15 Août 2014
27	Ngoumti Motaloko	49 ans	Homme	Conducteur de cargo	Yabassi le 22 Août 2014
28	Ngwere dit Levan- Claef	46 ans	Homme	Responsable syndical	Yabassi le 20 Août 2014
29	Nyamsi Charles	56 ans	Homme	Ancien gérant de la boulangerie du Nkam	Yabassi le 20 Août 2014
30	Sen Françoise	42 ans	Femme	Commerçante	Yabassi le 24 Août 2014

## II- SOURCES SECONDAIRES

### A- Ouvrages généraux

- Beaud. Michel, *l'Art de la thèse*, Paris, la Découverte, 2001.
- Brunet. Roger, et al, *Les Mots de la Géographie, Dictionnaire critique*, Paris, La Documentation française, 1992.
- Brunet. Roger, *Enclave*, Paris, Reclus-La Documentation française, 1992.
- Barbier. Jean-Claude, Champaud. J, *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*, IRD, 1978.
- Bloch. Marc, *Apologie de l'histoire ou le métier de l'historien*, Paris, Armand Collin, 1956.
- Canel. Paul, et al, *Construire la ville africaine*, Paris, Karthala et ACCT, 1990.

- Faini. Roberto, *Problème de développement spécifique aux économies insulaires : l'enjeu des petites économies insulaires*, Paris, Economica, 1988.
- Fragniere. Jean-Philippe, *Comment réussir son mémoire*, Paris, DUNOD, 1996.
- INS, *Inventaires des routes rurales du Cameroun*, Yaoundé, INS, Septembre, 2008
- Grawitz. Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 11eme Edition, 2000.
- Ki-zerbo. Joseph, *Histoire générale de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Présence Africaine, 1993.
- Legrand. Gérôme, Martin. Henry, *Management des opérations de commerce international*, Paris, DUNOS, 2003.
- Mainet, *Croissance et servitude*, Paris, Nathan, 1980.
- Ngouah. M. Paulin, *Enrichissement en forêt dense dans la région Douala-Yabassi : expérience et travaux de reboisement forestier et de restauration des sols*, Yaoundé, Centre Technique Forestier Tropical, 1961.
- Ngoh. Victor Julius, *Cameroun : 1884-1985, cent Ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- PNDP, *Atlas des cartes de la commune de Yabassi*, Yaoundé, PNDP, Enviro-protect, 2011.
- République Unie du Cameroun, *Ve Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1981-1986*, Ministère de l'Economie et du Plan, Yaoundé, 1981.

- UNC, 3<sup>ème</sup> congrès ordinaire de l'Union Nationale Camerounaise : congrès de la maîtrise du 12-17 Février 1980 de Bafoussam, Presses de l'Imprimerie Maury/Malherbes, Paris, 1982.
- Veyne. Paul, *Comment on écrit l'histoire ?*, Paris, Seuil, 1971.

### **B- Ouvrages spécialisés**

- Malongte. Pierre, *Regard sur le Département du Nkam*, Yaoundé, 2N2E, 2001.
- Guiffo. Jean-Paul, *Les peuples de la vallée du Nkam et leur spécificité par rapport aux Douala*, Yaoundé, l'Essoah, 2005.

### **C- Thèses et mémoires**

#### **1- Thèses**

- Bolakonga. Antoine, « Influence de l'enclavement sur le développement rural : cas du territoire d'Opala : district de la Tsopo en République Démocratique du Congo », Thèse de Doctorat Phd en Géographie, Université de Liège, 2013.

#### **2- Mémoires**

- Kaldjob. M. Victor. Marie, « Problématique des transports routiers dans le processus de développement économique et social (cas du Cameroun : Partie Orientale) » Mémoire de Licence ès science économiques, Université de Yaoundé, 1976.
- Mankollo. N. Florine, « Le rôle des sociétés de développement dans l'évolution économique et sociale au Cameroun : le cas de la SODENKAM dans la région de Nkondjock (1067-1988) » Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 1999.
- Mofen. Hamsah, « La participation des collectivités locales au développement économique et sociale », Mémoire de Licence en

Développement, Institut Panafricain pour le Développement d'Afrique Centrale, 2007.

- Ndjeng. Esse, « La problématique du développement local à Yabassi », Mémoire de Maitrise en Géographie, Université de Yaoundé 1, 2008.
- Nyambioh. T. Pliscine, « Monographie historique d'une ville du Littoral-Cameroun : Yabassi de 1894 à 1960 », Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2009.
- Sen. Guillaume, « Le pays Yabassi une région en crise », Mémoire de Maitrise en Géographie, Université de Yaoundé, 1979.

#### **D- Articles et Revues :**

- Barbier. Jean-Claude, « Opérations de développement et histoire des populations : cas de l'opération Yabassi-Bafang (Cameroun) », In cahier ORSTOM., série sciences Humaines, vol. XVI, Numéro 1,-2, Paris, 1979.
- Debrie. Jean, Steck. Benjamin, « L'enclavement : réévaluation théorique et application à l'espace de l'Afrique de l'Ouest », in *L'espace géographique*, n° 1, 2001.
- Esse Ndjeng. M. Pierre, « La refondation d'une ville africaine selon Jean Marc Ella : le cas de Yabassi, une ville en crise » in *Revue africaine de science sociales et de philosophie un engagement scientifique*, numéro 8, Janvier et Février 2012.
- Fodouop. Kengne, « Associations citadines et modernisation rurale au Cameroun », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, numéro 221, Janvier-Mars 2003.
- Gonzalvez. Benito, Roux. Jean-Christophe, *De l'enclavement à la localisation : une ouverture risquée pour la Bolivie*, les cahiers d'outre-mer, vol 53, numéro 212, Octobre-Décembre, 2000.

- Raynaut. Christian, « Quelques réflexions sur la notion d'enclavement ». *Cahiers géographiques de Rouen*, numéro spécial « Sahel 89 », Janvier, 1989.

### C- Dictionnaires

- George. Pierre, *Dictionnaire de la Géographie*. Paris, PUF, 1974.
- George. Pierre, Verger. Fernand, *Dictionnaire de la Géographie*. Paris, PUF, 1996.
- Hermet. Georges, Badie. Bertrand, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Collin, 1996.
- ORSTOM, *Dictionnaire des villages du Nkam*, Yaoundé, Le centre, 1970.
- Debove. Rey, Alain. Rey., *Le Petit Robert 1, Dictionnaire de la langue française*, Paris, Editions le Robert, 2003.

### III- SOURCES WEBOGRAPHIQUES

- NKAMDECO, Acte des Etats Généraux de développement du Nkam, publié en ligne in [www.nkamdeco.net](http://www.nkamdeco.net), le 12 Juillet 2010, consulté le 13 Mars 2015.
- Ndjeng. Esse, Yabassi : un modèle de démobilisation urbaine, publié en ligne le 12 Novembre 2009 in [www.Recherches-africaines.net](http://www.Recherches-africaines.net) , consulté le 12 Avril 2015.
- Nkake. Bernard, bitumage de la route Yabassi, publié en ligne le 12 Juillet 2008, in [www.airduNkam.blog](http://www.airduNkam.blog), consulté le 12 Avril 2014.
- Nouwou. Daniel, Février 2008: Il y a 7 ans, les rues prirent feu au Cameroun, publié en ligne le 25 Février 2015 in [www.Lanouvelleexpression.info](http://www.Lanouvelleexpression.info), consulté le 11 Avril 2015.

- Njock. M. Nathanaël, Vie communautaire: La balkanisation du Nkam en questions, publié en ligne le 9 Janvier 2008 in [www.cameroun-info.net](http://www.cameroun-info.net), consulté le 15 Avril 2015.



**ANNEXES**

- **ANNEXE 1 : Décret portant attribution au « Petit Equipement Rural »**
  
- **ANNEXE 2 : Communiqué de la mairie en rapport avec l'hygiène dans la ville de Yabassi**
  
- **ANNEXE 3 : Résolutions prises à l'issue de la consultation entre la municipalité et les transporteurs par cars et auto-bus du Nkam**
  
- **ANNEXE 4 : Lettre de remerciements du maire de Yabassi à l'administrateur provisoire du FEICOM**
  
- **ANNEXE 5 : Compte rendu de la réunion de chantier des travaux de bitumage de certaines artères de la ville de Yabassi**

<b>TABLES DES MATIERES</b>
----------------------------

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>i</b>
<b>DEDICASSE.....</b>	<b>iii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iv</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES.....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>vii</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>viii</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT.....</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
I- PRESENTATION DU SUJET.....	1
II- RAISONS DU CHOIX DU SUJET.....	2
III- DEFINITION DES CONCEPTS .....	3
A- Enclavement.....	4
B- Arrondissement.....	5
IV- DELIMITATION DU CADRE SPATIO-TEMPOREL.....	6
A- Cadre spatial.....	7
B- Cadre temporel .....	7
V- REVUE DE LA LITTERATURE.....	9
VI- PROBLEMATIQUE.....	12
VII- METHODOLOGIE.....	13
VIII- DIFFICULTES RENCONTREES.....	15
IX- PLAN DU MEMOIRE .....	16

<b>CHAPITRE 1 : LA PRESENTATION DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI.....</b>	<b>18</b>
I- LA PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE.....	18
A- Le relief et l'hydrographie.....	18
1- Le relief.....	19
2- L'hydrographie.....	19
B- Le climat et la végétation.....	21
1- Le climat.....	21
2- La végétation.....	22
II- LA PRESENTATION DU MILIEU SOCIO-CULTUREL ET HUMAIN. .....	23
A- Le milieu socio-culturel.....	23
1- L'organisation sociale .....	24
2- Le milieu culturel.....	25
B- Le milieu humain de l'arrondissement de Yabassi .....	26
1- La population autochtone .....	26
2- La population allogène .....	28
III- LA PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE.....	29
A- Une économie basée sur les activités du secteur primaire et du tertiaire.....	30
1- Les activités du secteur primaire.....	30
2- Les activités du secteur tertiaire.....	32
B- Une industrie agropastorale en essor.....	33
1- La transformation de l'huile de palme.....	34
2- La production des poulets de chairs et des œufs .....	34

**CHAPITRE 2 : L'ENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI : UN PHENOMENE AUX CAUSES MULTIPLES 1960-1985.....36**

I-	L'HISTORIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI 1900-1960.....	36
A-	Une ville portuaire et un grand pôle économique.....	36
1-	Une ville portuaire.....	37
2-	Un grand pôle économique.....	39
B-	Un centre stratégique et de décisions administratives .....	42
1-	Un centre stratégique .....	42
2-	Un centre de décision administrative.....	43
II-	LES CAUSES NATURELLES ET INFRASTRUCTURELLES DE L'ENCLAVEMENT DE YABASSI 1960 – 1978.....	44
A-	Les causes naturelles.....	44
1-	L'ensablement du fleuve Nkam.....	49
2-	Le relief accidentée et peu accessible.....	46
B-	Les causes infrastructurelles de l'enclavement.....	47
1-	L'inexistence d'une route bitumée.....	48
2-	la destruction anthropique de la route.....	49
a-	La destruction volontaire de la route.....	49
b-	La destruction de la route par les grumiers.....	52

### **CHAPITRE 3 : ANALYSE DES REPERCUSSIONS DE L'ENCLAVEMENT DE YABASSI SUR SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL 1990 – 2010.....56**

#### **I- L'ENCLAVEMENT COMME FREIN AU DEVELOPPEMENT SUR LE PLAN ECONOMIQUE 1990-2010.....56**

##### **A- La limitation des échanges commerciaux et le surcoût des produits alimentaires et industriels.....57**

###### **1- La limitation des échanges commerciaux.....57**

###### **2- Le surcoût des produits alimentaires et industriels.....59**

###### **a- Les produits alimentaires.....59**

###### **b- Les produits industriels.....63**

##### **B- La stagnation de l'économie locale et la fermeture d'établissements financiers.....66**

###### **1- La stagnation de l'économie locale.....66**

###### **2- La fermeture de certains commerces.....69**

#### **II- L'ENCLAVEMENT COMME FREIN AU DEVELOPPEMENT SOCIAL.....71**

##### **A- La sous fonctionnalité des services administratifs et des infrastructures éducationnelles et sanitaires.....72**

###### **1- La sous fonctionnalité des services administratifs.....72**

###### **2- La faible capacité d'accueil des infrastructures éducationnelles et sanitaires.....73**

###### **a- La faible capacité d'accueil des infrastructures éducationnelles.....73**

###### **b- La faible capacité d'accueil des structures sanitaires.....77**

##### **B- L'exode rural massif des populations jeunes.....79**

###### **1- Le manque de société pour recruter les jeunes.....79**

###### **2- Les conflits de génération et le manque de soutien aux jeunes.....81**

**CHAPITRE 4 : LES ACTIONS PRISES POUR LE DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI ET LEURS OBSTACLES : 1978-2010.....83**

**I- LES ACTIONS PRISES POUR LE DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI.....83**

**A- Les actions du gouvernement.....84**

**1- La construction du pont sur le Nkam et la réfection de la route .....84**

**a- La construction du pont sur le fleuve Nkam.....84**

**b- La réfection de la route Yabassi-Bonépoupa.....85**

**2- La régulation des transports interurbains.....87**

**B- L'action de certaines associations et des ressortissants de l'arrondissement.....89**

**1- La création des agences de transports.....89**

**2- L'élaboration du projet « route du Nkam ».....91**

**II- LES OBSTACLES AU DESENCLAVEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI.....93**

**A- La conduite individuelle des projets de désenclavement et les guerres intestines.....93**

**1- La conduite individuelle des projets de désenclavement .....94**

**2- Les guerres intestines entre les élites du Nkam .....95**

**B- L'adhésion tardive aux projets de développement et l'absence de solidarité entre les « Yabassiens ».....96**

**1- L'adhésion tardive aux projets de développement..... 96**

**2- L'absence de solidarité entre les « Yabassiens » .....98**

<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>100</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>103</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>113</b>
<b>TABLES DES MATIERES.....</b>	<b>114</b>